

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique
Faculté des sciences Economiques, Commerciales
et des Sciences de Gestion



Mémoire de fin de cycle

*En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences Financières et
Comptabilité
Option : Finance et Assurance*

Thème

***Le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la
performance d'une compagnie d'assurance.
Cas de la Société Nationale d'Assurance
(Direction générale).***

Réalisé par :

HAMADI Aziz

Soutenu publiquement devant le jury composé de :

Président : Mr. TESSA Ahmed, Professeur, UMMTO.

Examineur : Mr. SEDIKI Abderrahmane, MAA, UMMTO.

Rapporteur : Mr. ACHIR Mohamed, MCB, UMMTO.

Promotion 2019

Remerciements

Au terme de ce travail nous tenons à exprimer notre gratitude et nos remerciements pour toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre reconnaissance à notre encadreur Mr ACHIR Mohamed par ses conseils précieux, ses remarques pertinentes, a sus nous transmettre son expérience à travers ses orientations.

Nos plus vifs remerciements vont à Mr BEN MESBAH Yacine notre encadreur au sein de la SAA (direction générale), pour son aide, ses conseils intéressants, son encouragement continu ainsi que le temps qu'il nous a accordé malgré sa grande occupation.

Nous remercions également toute l'équipe de la SAA ainsi que tous les membres du service DFC en particulier le divisionnaire Mr CHEMAME, pour leur aide, leurs aide, leurs soutiens et leurs confiance, en leurs souhaitant une bonne continuation.

Aussi, Nous ne pouvons achever ce travail sans exprimé notre gratitude à tous les professeurs de l'université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, pour leurs dévouements et leurs assistance tout au long de nos études universitaires.

Enfin, j'adresse mes plus remerciements à tous mes proches et amis qui m'ont toujours soutenus et encouragé, sans oublier de dédier ce modeste travail à ma famille.

Merci à Dieu de m'avoir donné la force et le courage de mener à bout ce travail de recherche.

Dédicace

Je dédie ce travail :

A deux personnes qui me sont les plus chers dans ce monde... qui m'ont guidé et orienté pour atteindre ce point... à vous mes parents, merci de m'avoir aidé et encouragé tout au long de ma vie, que Dieu vous procure bonne santé et longue vie.

A mes chères frères : Saadi, Arezki et Boussaad.

A ma chère sœur Malika et son mari Tahar ainsi que ses petits-enfants Anis et Nilya.

A toute la famille HAMADI, MAHDID et surtout mes tantes.

A mes amis : Tahar, Slimane, Dalila, Lydia, Latamen, Lakhdar, Nordine, Massi

Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, je vous remercie grandement.

Aziz

Liste des abréviations

2A : Algérienne des Assurance
AC : Actif Circulant
AFRICA RE : Société Africaine de Réassurance
AGA : Agents Généraux Agréés
AI : Actif Immobilisé
BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BDL : Banque de Développement Local
BEA : Banque Extérieure d'Algérie
BFR : Besoin en Fonds de Roulement
BFRHE : Besoin en Fonds de Roulement Hors d'Exploitation
BFRE : Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BNA : Banque Nationale d'Algérie
CA : Chiffre d'Affaires
CAAR : Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance
CAAT : Compagnie Algérienne des Assurance
CAGEX : Compagnie Algérienne d'Assurance et Garantie D'exploitation
CASH : Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures
CAT-NAT : Catastrophe Naturelle
CCP : Compte Courant Postal
CCR : Compagnie Centrale de Réassurance
CIAR : Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance
CNA : le Conseil National des Assurances
CNEP : Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance
CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CPA : Crédit Populaire d'Algérie
CPe : Capitaux Permanents
CPr : Capitaux Propres
CSA : la Commission de Supervision d'Assurance
DCT : Dette à Court Terme
DLMT : Dette Long et Moyenne Terme
DR : Direction Générale
EHEA : l'École des Hautes Études d'Assurance
EXAL : Expertise Algérie
FGA : Fonds de Garantie Automobile
FGAS : le Fonds de Garanties des Assurés
FR : le Fonds de Roulement
FRG : le Fonds de Roulement Global
FRN : le Fonds de Roulement Net
FRP : le Fonds de Roulement Propre
IAHEF : l'Institut Algérien des Hautes Études Financière
IARD : les Compagnies d'Assurance de Dommage
IBS : Impôts sur le Bénéfice des Société
GAM : Générale Assurance Méditerranéenne

PDG : Président Directeur Général
RAF : Ratio d'Autonomie Financière
RC : Ratio Combiné
RCm : Rentabilité Commerciale
RC : Responsabilité Civile
RE : Ratio d'Endettement
REc : Rentabilité Économique
RER : Ratio des Engagements Réglementés
RF : Résultat Financière
RFG : Ratio des Frais de Gestion
RLG : Ratio de Liquidité Générale
RN : Résultat Net
RRE : Ratio de Rentabilité Économique
RREx : Ratio de Rentabilité d'Exploitation
RRF : Ratio de Rentabilité Financière
RRMAN : Ratio de Rentabilité de la Marge d'Assurance
RS : Ratio de Solvabilité
RSn : Ratio de Sinistralité
SA : Société Anonyme
SAA : Société Algérienne des Assurance
SAE : Société Algérienne d'Expertise
SAP : Sinistre À Payer
SAPS : Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé
SIH : Société d'Investissement Hôtelière
SIG : Soldes Intermédiaires de Gestion
SGCI : Société de Garantie des Crédits Immobiliers
SPA : Société Par Action
SRH : Société de Refinancement Hypothécaire
TN : Trésorerie Nette
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAR : L'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance
VD : Valeur Disponible
VR : Valeur Réalisable

Liste des tableaux

- **Tableau N° 01** : Les caractéristiques des assurances
- **Tableau N° 02** : Le bilan actif d'une compagnie d'assurance
- **Tableau N° 03** : Le bilan passif d'une compagnie d'assurance
- **Tableau N° 04** : Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance
- **Tableau N° 05** : La structure du l'actif de bilan de la SAA
- **Tableau N° 06** : La structure du l'actif de bilan en grand masse de la SAA
- **Tableau N° 07** : La structure du passif de bilan de la SAA
- **Tableau N° 08** : La structure du passif de bilan en grand masse de la SAA
- **Tableau N° 09** : La structure du compte de résultat (TCR) de la SAA
- **Tableau N° 10** : La structure du compte de résultat (TCR) en grand masse de la SAA
- **Tableau N° 11** : La structure du fonds de Roulement de la SAA
- **Tableau N° 12** : La structure du besoin en fonds de Roulement de la SAA
- **Tableau N° 13** : La structure de la trésorerie de la SAA
- **Tableau N° 14** : Ratio d'endettement
- **Tableau N° 15** : Ratio d'autonomie financière
- **Tableau N° 16** : Ratio de liquidité générale
- **Tableau N° 17** : Ratio de sinistralité
- **Tableau N° 18** : Ratio de frais de gestion
- **Tableau N° 19** : Ratio combiné
- **Tableau N° 20** : Ratio de rentabilité économique
- **Tableau N° 21** : Ratio de rentabilité financière
- **Tableau N° 22** : Ratio de rentabilité d'exploitation
- **Tableau N° 23** : Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette
- **Tableau N° 24** : Ratio de solvabilité
- **Tableau N° 25** : Ratio des engagements réglementés

Liste des figures

- **Figure N° 01** : Les trois niveaux de l'analyse financière
- **Figure N° 02** : La démarche de l'analyse financière
- **Figure N° 03** : Schéma représentatif de fonds de roulement (FRN)
- **Figure N° 04** : Organigramme de la direction générale de la SAA
- **Figure N° 05** : Présentation graphique du l'actif de bilan
- **Figure N° 06** : Présentation graphique du passif de bilan
- **Figure N° 07** : Présentation graphique du compte de résultat
- **Figure N° 08** : Présentation graphique du fonds de roulement
- **Figure N° 09** : Présentation graphique du besoin en fonds de roulement
- **Figure N° 10**: Présentation graphique de la trésorerie nette
- **Figure N° 11** : Ratio de l'endettement
- **Figure N° 12** : Ratio d'autonomie financière
- **Figure N° 13** : Ratio de liquidité générale
- **Figure N° 14** : Ratio de sinistralité
- **Figure N° 15** : Ratio de frais de gestion
- **Figure N° 16** : Ratio combiné
- **Figure N° 17** : Ratio de rentabilité économique
- **Figure N° 18** : Ratio de rentabilité financière
- **Figure N° 19** : Ratio de rentabilité d'exploitation
- **Figure N° 20** : Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette
- **Figure N° 21** : Ratio de solvabilité
- **Figure N° 22** : Ratio des engagements réglementés

Liste des annexes

Annexe N° 01 : Bilan actif (2016)

Annexe N° 02 : Bilan passif (2016)

Annexe N° 03 : Compte de résultats (2016)

Annexe N° 04 : Bilan actif (2017)

Annexe N° 05 : Bilan passif (2017)

Annexe N° 06 : Compte de résultats (2017)

Annexe N° 07 : Bilan actif (2018)

Annexe N° 08 : Bilan passif (2018)

Annexe N° 09 : Compte de résultats (2018)

Sommaire

PARTIE THEORIQUE

Introduction générale	01
Chapitre I : Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance	05
Section 01 : L'analyse financière et principaux éléments d'analyse	07
Section 02 : La pratique des assurances et spécificités de son fonctionnement	16
Section 03 : Le marché algérien des assurances	26
Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance	37
Section 01 : Les indicateurs de mesure de la rentabilité et la performance	39
Section 02 : Analyse des états financiers des sociétés d'assurance	47
Section 03 : Analyse par indicateur et ratios.....	57

PARTIE PRATIQUE

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA	71
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de la SAA	73
Section 02 : Présentation des états financiers de la SAA	81
Section 03 : Analyse de la rentabilité et la performance de la SAA par les indicateurs d'équilibre et la méthode des ratios	91
Conclusion générale	109

Introduction Générale

Face à un environnement en mutation rapide et à une concurrence accrue, les entreprises d'assurance pourront de moins en moins se permettre d'adopter une approche défensive visant à garantir la pérennité de leur activité en essayant de défendre des positions déjà acquises. Pour passer à une approche offensive, en acceptant un niveau de prise de risque maîtrisé ayant une probabilité raisonnable d'être convenablement récompensée, les entreprises vont devoir s'appuyer sur des dispositifs d'analyse plus sophistiqués et performants que ceux dont elles disposent actuellement.

Une entreprise d'assurance est une firme qui reste le plus exposée aux risques, puisque son but même est de prendre en main les risques que peuvent avoir leurs clients, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises. Elle travaille afin de protéger les familles des accidents, d'assurer des dégâts matériels causés par des sinistres ou des catastrophes naturelles, de couvrir une personne en cas de décès, ...etc. La gestion d'une société d'assurance n'est donc pas aussi facile que cela puisse faire paraître. Expérience, savoir-faire, anticipation des risques et d'autres critères plus importants les uns que les autres sont de mise pour réussir dans ce domaine.

L'assurance est également un secteur assez particulier du point de vue du mode de fonctionnement de ses entreprises, puisque les entreprises et compagnies d'assurance ont des méthodes de gestion spécifiques adaptées à la nature de leur activité, qui est, rappelons-le, de savoir anticiper le risque pour pouvoir l'assurer.

L'élaboration d'un bulletin de santé de l'entreprise à travers le calcul économique de l'entreprise est devenu donc un art qui repose sur des techniques permettant d'apprécier d'une part les performances de l'entreprise à travers son activité, rentabilité, liquidité sa solvabilité et préserver d'autre part les équilibres financiers fondamentaux de l'entreprise.

La rentabilité d'une entreprise d'assurance apparaît comme une notion essentielle pour assurer sa stabilité financière en lui permettant d'apprécier à tout moment la rémunération de son exploitation, d'une manière adéquate et permanente, des fonds propres.

Ainsi la performance d'une entreprise est communément appréciée par sa capacité à « créer de la valeur » pour ses actionnaires et pour ses clients, cette création de valeur étant elle-même conditionnée par l'aptitude de l'équipe dirigeante à définir une stratégie efficiente et à piloter sa bonne exécution. En assurance, cette notion de performance est totalement indissociable de la notion de risque.

Introduction Générale

L'analyse financière reste un instrument de suivi, d'évaluation et de contrôle de gestion qui permet aux dirigeants de s'organiser et de prendre des décisions à des moments opportuns, à travers cette dernière, l'entreprise doit faire montre de performance qui inspire confiance. Par extension, ces démarches tendent à s'appliquer de plus en plus largement à toute organisation dotée d'une autonomie financière : association, établissement public, compagnie d'assurance, etc.

Pour atteindre ces différents objectifs, l'analyse financière utilise des outils d'analyse qui exploitent des informations d'origine comptable (le bilan, le tableau de compte de résultat...). La recherche de l'équilibre financier de l'entreprise se fait avec un souci permanent d'amélioration constante de la rentabilité de l'entreprise.

Notre cas pratique effectué au sein de la société nationale d'assurance SAA (Direction Générale), c'est une société qui regroupe ses domaines d'activités suivant les besoins de l'homme moderne. Et dans le but d'analyser les états financiers, son équilibre et les ses différents ratios.

Et pour cela, notre étude est centré sur l'impact de l'analyse financière sur la performance et la rentabilité d'une compagnie d'assurance, ce qui nous amène à poser la problématique suivante :

L'analyse financière contribue-t-elle à la rentabilité et à la performance des

Compagnies d'assurance ?

De cette question principale découlent d'autres questions secondaires à savoir :

- Qu'est-ce que l'analyse financière ? Sur quoi on se base pour faire cette analyse ?
- La structure financière de la société nationale d'assurance (SAA) est-elle équilibrée financièrement ?
- Les résultats de l'activité de la SAA sont-ils suffisants pour garantir sa rentabilité ?

Pour pouvoir répondre à toutes les questions posées précédemment. Nous avons formulé deux hypothèses permettant d'indiquer les axes de notre étude :

- L'analyse financière peut servir comme outil pour déterminer la santé financière de la Société Nationale d'Assurance.
- L'analyse financière permet d'aider à toute prise de décision dans l'amélioration de la rentabilité et la solvabilité de la Société Nationale d'Assurance.

Introduction Générale

Dans ce cadre, l'intérêt particulier de thème que nous avons choisi revient au rôle de l'analyse financière, notamment dans la rentabilité et la performance et plus précisément aux compagnies d'assurance.

Cette étude permet de démontrer que la valorisation de l'analyse au sein des compagnies d'assurance constitue un enjeu essentiel de leur développement. Il s'agit là d'un choix qui ne peut émaner que de la Direction Générale.

Pour réaliser cette analyse, nous procéderons à l'étude des points suivants :

- Le bilan et le compte de résultats (TCR) ;
- Les indicateurs d'équilibre ;
- Les ratios.

Afin de vérifier ces hypothèses précédentes, nous avons adopté la méthodologie suivante : une recherche bibliographique (document officiel, ouvrages, mémoires, revues, articles, décrets, ordonnances, et sites internet) a été consultée permettant d'exposer le cadre théorique relatif à notre objet de recherche, une application sur le terrain à travers un stage pratique d'une durée de trois mois au sein de la société nationale d'assurance SAA (Direction Générale) où nous avons pu vérifier les éléments théoriques.

Pour atteindre les objectifs tracés, et en vue d'apporter des réponses aux questions soulevées dans la problématique, nous avons choisi d'articuler notre travail autour de deux parties : une partie théorique et une partie pratique.

- La partie théorique, elle a été structurée en deux chapitres :

Le premier chapitre consacré aux Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance ;

Le deuxième chapitre se limite à la gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance.

- Dans la deuxième partie consacrée au cas pratique, consiste une étude empirique de la société nationale d'assurance, porte sur la présentation de l'organisme d'accueil et nous avons présenté une analyse de la structure financière de la SAA.

Introduction

Le secteur des assurances joue un rôle fondamental dans le fonctionnement d'une économie, de nombreuses activités ne pouvant être exercées sans assurance. L'assurance est un secteur spécifique et varié dans son modèle économique qui est très différent des modèles classiques de type industriels et commerciaux. Donc l'assurance est une industrie qui présente des caractéristiques essentielles. Ainsi, le métier de l'assurance constitue l'un des métiers les plus complexes.

L'analyse financière concerne l'étude de la situation financière de l'entreprise qui peut être menée dans des optiques différentes selon les objectifs et les décisions prises par l'entreprise suivant les problèmes posés.

Dans ce chapitre nous tenterons de présenter globalement l'analyse financière, ainsi que le secteur des assurances afin de mieux comprendre l'activité d'assurance et les aspects d'analyse financière.

Section 01 : L'analyse financière et principaux éléments d'analyse

Tout entreprise économique à des fins lucrative, regroupe des actionnaires, a pour objectif principale la réalisation de profit et le maintien de son activité dans le temps.

Ce chapitre nous permet d'identifier les informations nécessaires à l'analyse financière consiste en un examen approfondi des comptes d'une entreprise et de ses perspectives, elle a pour objet de collecter et d'interpréter des informations permettant de porter un jugement sur la situation économique et financière de l'entreprise et son évolution.

1- Evolution du concept analyse financière

« L'analyse financière est une des disciplines des sciences de gestion les plus anciennes, dont les origines et les évolutions sont associées au développement du capitalisme. Dès 1494, le moine PACIOLI édite à Venise un traité sur la comptabilité en partie double. Tout commerçant ou entrepreneur devait alors tenir un livre journal, permettant de suivre l'activité de l'entreprise et l'intensité de ses échanges avec ses partenaires commerciaux et financiers.

En France, c'est une ordonnance de COLBERT en 1673 qui imposera dans le code marchand, la tenue de livres comptables, comprenant le livre-journal, le grand-livre, la balance et un état de trésorerie indiquant le niveau de profit réalisé. Pour autant, ce système ne permet pas de percevoir si une entreprise est réellement performante et viable, et d'identifier les forces et faiblesses de son management. D'ailleurs, le dirigeant n'est pas tenu de rendre des comptes aux tiers ni soumis à de stricts contrôles de la part des pouvoirs publics : d'où des taux de défaillance d'entreprises élevés. Cette situation conduit à une prise de conscience : les commerces et sociétés ne peuvent plus s'apparenter à de simples boîtes noires, où le patrimoine des dirigeants se confond avec celui de leurs sociétés. Il faut leur reconnaître un statut d'entités juridiques autonomes, indépendantes de leurs fondateurs, dont la finalité serait d'être gérée dans l'intérêt social, puisqu'elles contribuent au développement de l'activité économique et à la richesse de la nation (SMITH 1776 – SAY 1841). C'est en ce sens que BONAPARTE demande qu'une première distinction apparaisse entre les sociétés de personnes (entreprises individuelles et commerces) et les sociétés de capitaux (SA et SCA)

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

dans le code de commerce de 1807, mais surtout, impose la tenue obligatoire des documents comptables dans toutes les entreprises et les commerces. »¹

2- Définition de l'analyse financière

Plusieurs auteurs ont essayé de donner une définition de l'analyse financière :

- **Selon Elie COHEN** : « l'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et à la qualité des performances ». ²
- **Selon Jean-Pierre LAHILLE** : « L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion), sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements.....) Et enfin son patrimoine ». ³
- **Selon Christophe THIBIERGE** : « l'analyse financière est l'ensemble des outils et méthodes permettant de porter une appréciation sur la santé financière et le risque d'une entreprise ». ⁴

Enfin, l'analyse financière constitue un ensemble de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, au niveau et à la qualité de ses performances de façon à faciliter la prise de décision ; ces décisions sont variées et ne concernent pas les mêmes acteurs.

3- L'utilité de l'analyse financière

Ce sont les établissements de crédits qui ont été à l'origine du diagnostic financier. Le risque qu'ils encouraient les a amenés à créer des outils susceptibles de les aider dans leur prise de décision d'octroi de crédit.

¹BOUGAHAM, Mohamed. Diagnostic financier d'une entreprise : Cas de CEVITALE SPA. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme master, option : finance d'entreprise, Bejaia : université A-Mira de Bejaia, FSEGC, 2015, page 14-15. Format PDF. Disponible sur : www.université-Bejaia.dz (consulté le 05/10/2019).

²COHEN, Elie. Analyse financière. 6^{ème} édition. Paris : ECONOMICA, 2006, page 08.

³ LAHILLE, Jean-Pierre. Analyse Financière. 3^{ème} édition. Paris : Dunod, 2007, page01.

⁴ THIBIERGE, Christophe. Analyse financière. 2^{ème} édition. Paris : librairie Vuibert, 2007, page01.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

Aujourd'hui, l'analyse financière est réalisée en interne dans un souci d'information ou de prise de décision. Elle peut être également réalisée par une multitude de partenaires extérieurs à l'entreprise.⁵

3-1- Les dirigeants

L'analyse financière permet de mesurer la performance de sa propre gestion, de la comparer à celle de ses concurrents directs, et éventuellement de mettre en œuvre des actions correctrices. Elle permet aussi, et surtout, d'apprécier la solvabilité de ses clients et de ses fournisseurs en analysant leurs propres bilans.

3-2- Les actionnaires

Il s'agira d'apprécier la performance et l'efficacité du dirigeant en place, au besoin pour le changer s'il ne donne pas toute satisfaction. On connaît l'influence qu'exercent certaines actionnaires institutionnels sur les dirigeants des entreprises qu'ils contrôlent. On sait bien qu'un changement fréquent de dirigeant à la tête d'une entreprise est l'indice soit d'une situation financière fragile, soit d'une très grande liberté que le dirigeant précédent aurait pris par rapport à la ligne politique définie par l'actionnaire.

3-3- Les co-contractants

Ce sont les tiers qui se trouvent en position d'exécuter des contrats avec l'entreprise, essentiellement les clients et les fournisseurs.

Au-delà de la solvabilité immédiate du partenaire, comme on vient de le voir, l'analyse financière va aussi permettre de mesurer le poids relatif de chacun dans la relation commerciale. Il ne faut jamais oublier que, dans la vie des affaires, il ya un enjeu permanent de rapport de forces : en tant que client, je pèse combien chez tel fournisseur ? En tant que fournisseurs, quel est mon taux de pénétration chez tel client ? On comprendra aisément qu'une entreprise qui réaliserait 30 ou 40% de son activité (chiffre d'affaires) avec un seul client, serait soumise à toutes ses exigences.

⁵ LAHILLE, Jean-Pierre. Op. Cit. Page02-03.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

3-4- Les prêteurs

Les prêteurs sont une catégorie à part de co-contractants, il s'agira de mesurer la capacité de l'entreprise à rembourser les capitaux prêtés ou qu'ils se proposent de lui prêter. Par «prêteur » il faut entendre bien sûr les partenaires qui interviennent plus ou moins directement dans la chaîne financière : les assureurs-crédit (société auprès desquelles une entreprise peut s'assurer contre le risque de non-paiement de la part de ses clients), les sociétés privées qui collectent les renseignements commerciaux et financiers.

3-5- Les salariés

Intérêt de comparer la politique sociale de leur employeur avec celle des concurrents : rémunération, prime... (Information que l'on obtient souvent par lecture directe des documents comptables), mais aussi sa politique financière : parmi les richesses créées par l'entreprise sont la répartition de la valeur ajoutée.

De plus en plus aujourd'hui les candidats à l'embauche, au moins cadres ou futurs cadres, s'intéressent de près à la situation financière et à la politique sociale de leur futur employeur. Un rapide coup d'œil sur ses comptes sera donc très instructif.

4- Les objectifs de l'analyse financière

L'analyse financière s'intéresse à quatre préoccupations, à savoir la solvabilité, la performance, la croissance et le risque, voici les questions les plus essentielles auxquelles l'analyse financière tente de répondre :⁶

4-1- Comment ont évolué la structure financière de l'entreprise : Quelle est la structure financière de l'entreprise ? Cette structure est-elle équilibrée ? Qu'en est-il de sa capacité d'endettement ?

4-2- Comment ont évolué les actifs de l'entreprise : l'entreprise augmente-elle, maintient-elle ou diminue-t-elle son appareil industriel et commercial ?

4-3- Comment ont évolué le cycle d'exploitation notamment en termes de délai : l'entreprise diminue-t-elle son niveau relatif de stocks ? Accorde-t-elle un crédit client plus

⁶ El MALLOUKI et FEKKAK. Analyse financière 2014. Disponible sur : <http://fsjes.usmba.ac.ma/cours/fekkak/Cours-analyse-financiereS4.pdf>, page10-11(consulté le 08/09/2019).

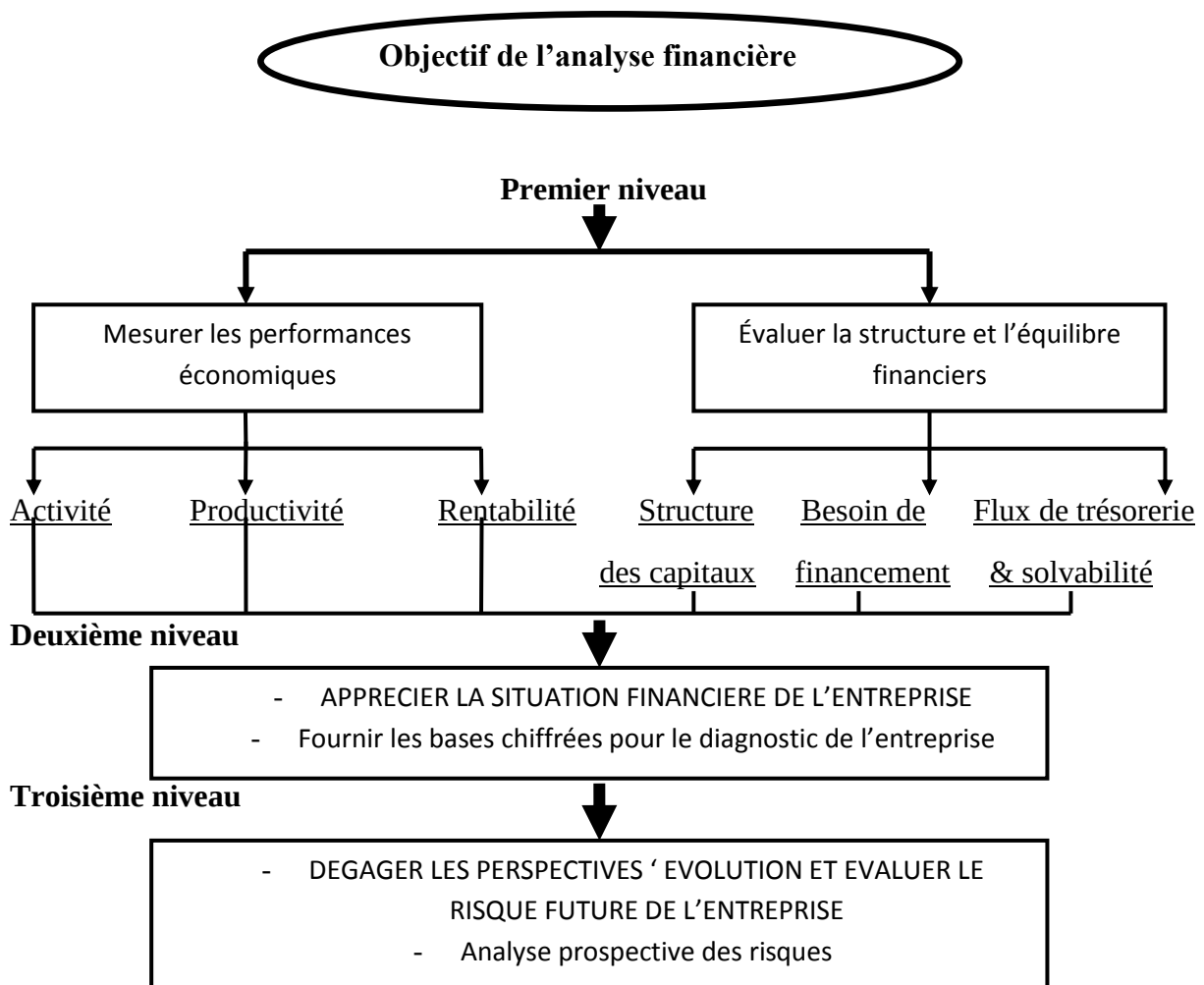
Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

important ou plus faible ? Bénéficie-t-elle un crédit plus ou moins longs de la part des fournisseurs ?

4-4- Comment ont évolué l'activité : le chiffre d'affaires croit-il fortement, faiblement, stagne-t-il, baisse-t-il ? Quel a été le rythme de croissance ? Est-elle supérieure à celle du secteur de l'entreprise ?

4-5- comment ont évolué la rentabilité : les rentabilités économiques et financières sont-elles satisfaisantes ? En augmentation ? Les moyens employés sont-ils en conformité avec les résultats obtenus ? Qu'en est-il des charges d'exploitation, croissent-elles plus ou moins vite que l'activité ? Quels sont les risques encourus ? Y a-t-il un risque prononcé ou non de connaître une défaillance ?

Figure N° 01 : Les trois niveaux de l'analyse financière



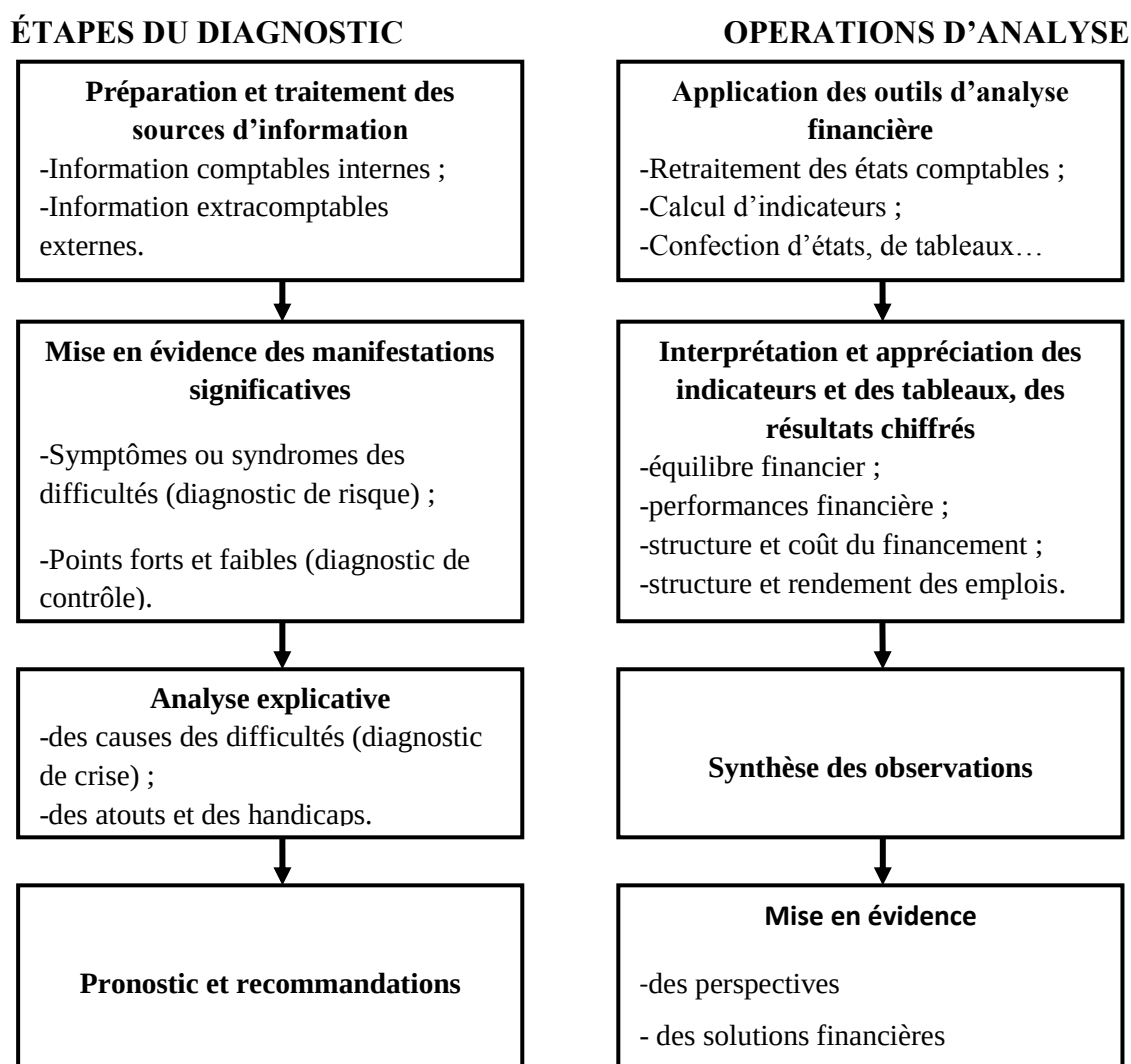
Source : El MALLOUKI et FEKKAK, op, cit, page 13.

5- La démarche de l'analyse financière

L'analyse financière est fondée sur l'information contenue dans les différents comptes du bilan, du compte des produits et des charges et de l'état des informations complémentaires, et bien évidemment l'ensemble des informations internes et externes qui ont une relation avec l'entreprise, son personnel, ses dirigeants et qui ont une influence directe ou indirecte sur celle-ci.

Dès lors, les démarches du diagnostic financier peuvent être représentées par un schéma qui fait ressortir à la fois les étapes qu'elles devraient respecter et les opérations d'analyse qu'elles devraient conduire à chacun de ces stades.⁷

Figure N° 02 : La démarche de l'analyse financière



Source : COHEN, Elie. Op. Cit. Page 52.

⁷ COHEN, Elie. Op. Cit. Page 51.

6- Les différentes parties de l'analyse financière

L'analyse financière comprend trois parties essentielles selon «Georges, Langlois» sont :⁸

- une étude statique du bilan ;
- une étude dynamique en vue d'étudier les mouvements financiers ;
- une étude du compte de résultat pour étudier les performances dégagées par l'entreprise.

6-1- Étude statique du bilan

L'analyse statique constitue le noyau classique du diagnostic financière d'entreprise. C'est une approche traditionnelle qui s'intéresse à la solvabilité et à la structure financière de la firme.

L'analyse statique repose sur l'observation d'un bilan arrêté à une date donnée. Ses données concernent donc le passé.

- **L'approche statique du bilan fonctionnelle :** Le bilan fonctionnel récapitule les emplois et les ressources de l'entreprise.
- **L'approche statique financière du bilan :** L'approche financière est fondée sur la confrontation entre la liquidité des actifs et l'exigibilité du passif. Elle repose sur l'observation d'un bilan financier.

6-2- Étude dynamique du bilan

L'analyse statique est axée sur l'étude du bilan alors que l'analyse dynamique raisonne essentiellement en termes de flux. L'analyse financière repose sur l'étude du bilan du tableau de financement.

6-3- Analyse du compte de résultats

Cette analyse a été présentée dans les soldes intermédiaires de gestion qui peuvent être déterminés par un calcul en cascade illustré.

⁸ Georges, Langlois et Michèle, Mollet. Gestion financière. Édition Foucher : Pris, 2005, Page 139-140.

7- Les méthodes de l'analyse financière

Dans ce qui suit, nous récapitulons les différentes méthodes de l'analyse financière.⁹

7-1- Analyse en tendance

L'analyse financière a souvent pour objet d'étudier le passé pour diagnostiquer le présent et pouvoir prévoir l'avenir. Seule une étude sur plusieurs exercices (trois le plus souvent lorsque l'information est disponible) permet de dégager des tendances et des évolutions. C'est ainsi que l'on s'intéresse à :

7-1-1- L'évolution de l'activité

Le chiffre d'affaires et la production croissent- ils fortement, faiblement, déclinent-ils, stagnent-ils, qu'en est-il de l'évolution des charges d'exploitation, croissent-elles plus ou moins vite que l'activité ?

7-1-2- L'évolution des actifs de l'entreprise

L'entreprise étend-elle, maintient-elle ou réduit-elle son outil industriel et commercial, élément à relier, bien sûr, à l'évolution de son activité ?

7-1-3- L'évolution de la structure du cycle d'exploitation, notamment en termes de délais

L'entreprise accorde-t-elle un crédit clients plus important ou plus faible ? Diminue-t-elle son niveau relatif aux stocks, bénéficie-t-elle de crédits plus ou moins longs de la part de ses fournisseurs ? Là encore, il faut lier le raisonnement à l'évolution de l'activité.

7-1-4- L'évolution de la structure financière

L'entreprise est-elle en train de se désendetter, de s'endetter, se ménage-t-elle une capacité d'endettement ou la sature-t-elle ?

7-1-5- L'évolution de la rentabilité de l'entreprise

L'approche en tendance représente des limites. Une évolution en tendance n'a de sens que si les éléments sont à peu près comparables d'une année à l'autre.

L'information comptable enregistre en général un retard. Il faut attendre 4 à 6 mois pour obtenir les comptes de l'exercice passé qui peuvent déjà ne plus avoir de rapport avec la situation présente de l'entreprise. Une analyse externe sera alors désavantagée par rapport à l'analyse interne, qui, lorsque le système d'information est efficient, dispose de ces données beaucoup plus rapidement.

⁹VERNIMMEN, Pierre. Finance D'entreprise. 3ème édition : Dalloz, 1999, Page 67.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

7-2- Analyse comparative

La comparaison d'entreprises similaires, consiste à évaluer les principaux soldes et ratios d'une entreprise afin de les comparer aux soldes et ratios caractéristiques des entreprises du même secteur d'activité. Vérifier ainsi, si elle est simplement plus ou moins viable que d'autres. Cette méthode est utilisée par certaines entreprises dans le but de fixer le délai de règlement pouvant être accordé à leurs clients, ou encore par les banques pour juger le caractère normal de certains délais de règlement et de certains rythmes de rotation des stocks, et d'apprécier la structure financière.

7-3- analyse normative

L'analyse normative est un prolongement de l'analyse comparative. Elle repose sur la comparaison de certains ratios ou soldes de l'entreprise étudiée, par rapport à des règles ou à des normes déterminées à partir d'un vaste échantillon d'entreprises.

Section 02 : La pratique des assurances et spécificités de son fonctionnement

Au cours de cette section, nous allons apporter un éclaircissement sur le champ de l'étude par une présentation des fondements sur lesquels se base l'assurance par une définition de l'opération d'assurance, incluant le rôle dont elle est tributaire sur le plan économique et social ainsi le fonctionnement de l'assurance.

1- Définition de l'assurance

Le mot assurance est d'origine latine : securus qui veut dire sûr, d'où émane le terme assecuration (sécurité, garantie, certitude, assurance, ...).

- **D'une manière générale :** «L'assurance est définie comme une réunion de personne redoutant l'arrivée d'un événement préjudiciable, se cotisent pour permettre à ceux qui sont touchés par cet événement de faire face aux dommages résultant».¹⁰
- **Du point de vue juridique :** «L'assurance est une convention par laquelle, en contrepartie d'une prime, l'assurance s'engage à garantir le souscripteur en cas de réalisation d'un risque aléatoire prévu au contrat, moyennant le paiement d'un prix appelé prime ou cotisation »¹¹.
- **Du point de vue technique :** «L'opération par laquelle un assureur organise en mutualisation une multitude d'assurés exposés à la réalisation de certains risques et indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées»¹².
- **Du point de vue économique :** «L'assurance est un produit commercialisé par les entreprises d'assurance sous la forme d'un package de garanties, c'est un moyen de couverture des conséquences financières des risques qui peuvent être amoindris par les mesures de prévention».

2- Classification de l'assurance

On peut opérer à deux classifications : selon la nature de l'aléa (assurances dommages et assurances de personnes) et selon le mode de gestion répartition ou capitalisation.

¹⁰ COUILBAULT F, ELIASBERG C, LATRASS M. Les grands principes de l'assurance. Édition : L'ARGUS 2003, Paris, Page 49.

¹¹ LAMBER, F Y. Droit des assurances. Édition : DALLOZ DELTA, 2001, Page 38.

¹² Idem.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-1- Classification juridique des assurances

On distingue les assurances de dommages et les assurances de personnes.

2-1-1- Les assurances de dommages

Les assurances de dommages ont pour objet d'indemniser l'assuré en cas d'un sinistre provoquant des pertes dans ses biens matériels ou son revenu (immatériel ou incorporel) ou encore les pertes occasionnées à un tiers¹³.

Les assurances de dommages regroupent deux catégories à savoir :

2-1-1-1- Assurances de chose : Garantissent les biens corporels (biens matériels) ou incorporels (assurance-crédit, assurance chômage...) de l'assuré.

2-1-1-2- Assurances de responsabilité : Ce sont des assurances au tiers, garantissant les dommages causés à autrui par : l'assuré lui-même, quelqu'un d'autre sous la responsabilité de l'assuré, ou quelque chose qui appartient à l'assuré.

2-1-2- Les assurances de personnes

Les assurances de personnes ont pour but de garantir les risques pouvant affectés l'assuré dans sa vie ou dans son intégrité physique. Elles se décomposent en deux types : Assurances sur la vie et les assurances individuelles.¹⁴

Tableau N° 01 : Les caractéristiques des assurances

Assurances	Caractéristiques
Assurances de dommages	- principe indemnitaire. - règle proportionnelle de capitaux possible. - sinistre avec pluralité d'assurance garantissant le même bien (règlement cumulatif). - cette assurance est réparatrice. - a une valeur de référence. - subrogation possible.
Assurances de personnes	- pas de subrogation. - capitaux librement fixés. - pas de principe indemnitaire. - pas de règle proportionnelle de capitaux. - l'indemnisation est forfaitaire. - il n'y a pas de valeur de référence.

Source : fait par moi-même.

¹³ COUILBAULT F, ELIASHBERG C, LATRASS M. Op. Cit, Page 62.

¹⁴ TOSETTI A, BEHAR. T. Assurance : comptabilité, Réglementation, Actuariat. Édition. Paris : Economica, Page 16-17.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-2- Classification technique des assurances

Selon le mode de gestion, on distingue les assurances de répartition et les assurances de capitalisation.

2-2-1- Les assurances gérées par répartition

La répartition est une technique par laquelle un assureur répartit entre les assurés la masse des primes payées par l'ensemble des membres de la mutualité durant un exercice, qui est souvent l'année. Ce système faisait l'objet surtout des systèmes publics d'assurance ou toutes les catégories cotisent pour une même caisse d'assurance. (Elles sont généralement destinées aux assurances de dommages).

2-2-2- Les assurances gérées par capitalisation

Ce sont des assurances souscrites à long terme qui ont plutôt un aspect de gestion de l'épargne et dont les cotisations sont capitalisées selon la technique des intérêts composés¹⁵.

Dans ce type d'assurance les contrats, sont individuels (assurance vie) ou par branche d'activité. Chaque branche cotise pour son propre fond.

La capitalisation est le contrat par lequel l'entreprise d'assurance s'engage moyennant un versement unique ou des versements périodiques, à payer un capital déterminé soit à l'échéance du contrat, soit par anticipation à la suite de tirages au sort périodiques¹⁶.

3- Les éléments d'une opération d'assurance

Les éléments d'une opération d'assurance est caractérisée par :

- Le risque ;
- La prime ou cotisation ;
- La prestation de l'assureur ;
- Le sinistre ;
- La compensation au sein de la mutualité.

¹⁵ COUILBAULT F, ELIASHBERG C, LATRASS M. Op. Cit, Page 61.

¹⁶TAFIANI M B. Les assurances en Algérie : étude pour une meilleure contribution à la stratégie de développement. OPU, 1987, Page 132.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

3-1- Le risque

Le péril commun en assurance, est le risque. Il peut être l'accident ou la maladie, la mort ou la destruction qui menacent les individus dans leurs biens ou leur personne. «Le risque est le phénomène qui est la raison d'être de l'assurance, en d'autres termes c'est la matière première d'une opération d'assurance»¹⁷.

Selon la définition du risque, ce n'est pas tous les risques qui sont assurables. La saturabilité d'un risque doit obéir aux conditions suivantes :

- **Future** : Le risque ne doit pas être déjà réalisé.
- **Incertitude** : Le risque doit être aléatoire, l'incertitude réside dans la survenance ou la date de survenance.
- L'arrivée de l'événement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté de l'assuré.

3-2- La prime ou cotisation

La prime est la contribution que verse l'assuré, ou le souscripteur, à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée. Elle est payable d'avance, d'où son nom de prime qui signifie en premier. Lorsque l'organisme d'assurance est une société mutuelle on parle de cotisation. La prime correspond principalement au coût du risque, qui est un calcul complexe qui repose sur l'évaluation prévisionnelle de la sinistralité, auquel il convient d'ajouter tous les frais engagés par l'assureur.

3-3- La prestation de l'assureur

Le service ou la prestation de l'assureur est la concrétisation de l'engagement de l'assureur en cas de réalisation de l'événement assuré selon les conditions du contrat d'assurance. La prestation peut être attribué soit, à l'assuré en assurance de dommages, à un tiers en assurances de responsabilité ou à un bénéficiaire identifié d'avance en assurance-vie.

3-4- Le sinistre

En assurance, le sinistre est l'employé lors de la réalisation du risque faisant l'objet du contrat d'assurance.

¹⁷ COUILBAULT F, ELIASHBERG C, LATRASS M. Op. Cit, Page 53-55.

3-5- La compensation au sein de la mutualité

Les personnes assurées contre un même risque et qui cotisent mutuellement pour faire face à ses conséquences, constitue une mutualité. Chaque souscripteur verse sa cotisation sans savoir si c'est lui ou un autre qui va recevoir la prestation. Mais grâce à ses versements et à ceux des autres, l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistrés. L'assurance est donc l'organisation de la solidarité entre les gens assurés contre la survenance d'un même événement.

4- Le rôle social et économique de l'assurance

L'assurance est une activité économique et sociale importante, par son rôle sociale et par son influence favorable au progrès économique qui sont :¹⁸

4-1- Le rôle social de l'assurance

L'assurance est une garantie pour l'avenir incertain. Elle aide au développement et de prévention contre tous les risques (incendie, vol, maladie, ...etc).

Les systèmes de sécurité sociale assurent selon les modalités suivantes :

- ✓ Le maintien au moins partiel du revenu lorsque l'assuré est incapable de l'obtenir par son travail.
- ✓ La prise en charge de certaines dépenses de santé (soins médicaux, charge de famille, ...etc).
- ✓ Une retraite à partir d'un certain âge.

Elle est aussi un moyen de responsabilisation des assurés par le développement des franchises.

4-2- Le rôle économique de l'assurance

Le rôle économique de l'assurance apparaît à plusieurs volets :

- ✓ L'investissement : le rôle d'intermédiaire financier de l'assurance lui permet de drainer des sommes non négligeables de l'épargne qui seront injectées dans l'économie à travers le financement de l'investissement.

¹⁸TAFIANI M B. Op. Cit. Page 152.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

- ✓ La reconstruction du patrimoine : par son intervention au niveau des prestations versées, l'assurance permet la reconstitution des biens détruits suite à un sinistre.
- ✓ Le développement de l'esprit d'entreprise : par la prise en charge des risques, l'assurance encourage les nouvelles idées d'investissement.
- ✓ L'assurance facilite l'accès au crédit par ses formes d'assurance crédit.
- ✓ L'assurance fournit, outre les garanties qu'elle offre, à l'économie, une épargne non négligeable à son développement. En effet les primes versées aux compagnies d'assurance, avant d'être partiellement restituées à l'économie sous forme d'indemnité sont mises en réserve et font l'objet de placement en bons d'équipements essentiellement.

5- Les intervenants dans l'opération d'assurance

Plusieurs acteurs participent dans l'opération de l'assurance, à savoir :

5-1- L'assureur : C'est la personne morale qui s'engage à verser le capital (ou la rente) prévu, conformément aux clauses du contrat. Cela à condition que l'engagement réciproque du souscripteur été satisfait¹⁹.

5-2- Le souscripteur de contrat : Une personne qui souscrit un contrat d'assurance, signe les documents contractuels et qui se trouve seul engagé auprès de l'assureur pour le paiement des primes et il peut mettre fin quand il le désire.

5-3- L'assuré : C'est la personne dont le patrimoine sera atteint par la réalisation du risque ou qu'il sera soumis au risque, il peut être soit :

- ✓ Une personne physique : commerçant, artisan, ...etc) ;
- ✓ Une personne morale : société, association, ...etc).

5-4- Le bénéficiaire : C'est celui qui bénéficiera de l'indemnité ou du capital en cas de réalisation de risque. Il peut être :

- ✓ L'assuré lui-même ;
- ✓ Une personne dénommée en faveur de lequel l'assurance est souscrite ;
- ✓ Une personne non dénommée.

¹⁹ YEATMAN, Jérôme. Manuel internationale de l'assurance. 2^{ème} Édition. Paris : ÉCONOMICA, 2005, Page 37.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

5-5- Le tiers : Sont des personnes étrangères, n'ayant la qualité ni de souscripteur ni d'assuré, peuvent dans certains cas bénéficier de la prestation de l'assureur.

6- Les Fondements techniques de l'assurance

L'assurance repose sur deux fondements qui sont, opération d'assurance, qui est un système de compensation et l'importance des statistiques pour l'assurance.

6-1- Opération d'assurance

C'est l'opération de compensation, c'est-à-dire l'assureur paye les sinistres avec les primes qu'il perçoit, alors pour diversifier son capital, l'assureur doit rassembler le maximum d'assuré. Ce système de compensation qui est organisé par l'assuré peut prendre plusieurs critères :

6-1-1- Le critère de la sélection des risques

Ce critère consiste pour l'assureur à rejeter les « mauvais risques », qui ont une fréquence d'occurrence importante avec des dégâts néfastes, pour ne retenir que les « bons risques » non catastrophique.

6-1-2- Le critère de l'homogénéité des risques

Pour une compensation efficace des risques, l'assureur doit recenser des risques semblables et qui ont la même chance de réalisation. Après recensement, il les classe par :

- La nature des risques (exemple : incendie) ;
- L'objet des risques (risque industriel, automobile, ...etc) ;
- La durée des polices ou une période donnée ;
- Les tarifs.

6-1-3- Le critère de la dispersion des risques

Pour équilibrer ses résultats et se mettre à l'abri de situations l'obligeant à ne pas répondre à ses engagements, l'assureur cherche à disperser les risques dans le temps, dans l'espace et sur tout autre critère propre à lui éviter la réalisation d'un sinistre et la concentration de ses engagements sur une population déterminée.

6-1-4- Le critère de la division des risques

Une fois les critères de sélection, d'homogénéité et de dispersion des risques sont définis, l'assureur, pour éviter une sinistralité importante imprévue risquant de compromettre son équilibre financier, diversifier ses sources de primes entre les grosses primes venant des gros risques et les petites sommes venant d'une multitude de petits risques (que l'assureur utilise pour combler sa trésorerie).

Tous ces critères permettent à l'assureur de sauvegarder son capital composé de primes qu'il devra répartir entre les assurés. Cette répartition doit se faire selon la loi de l'annuité des primes qui consiste à utiliser les collectées durant un exercice donné pour indemniser les assurés victimes de sinistres survenus durant le même exercice.

Cependant si l'assureur est en face d'un risque important et que ne pourrait être compensé par les primes, il utilise des techniques de division des risques qui sont : la coassurance et la réassurance.

- **La coassurance :** Une coassurance est une opération permettant à plusieurs sociétés d'assurances de garantir un même risque ou un ensemble de risques au moyen d'un seul contrat. Chacun deux s'engage pour un certain pourcentage du risque en fonction de son propre plein de souscription, reçoit le même pourcentage de la cotisation totale payée par l'assuré et en cas de sinistre totale ou partiel, sera tenu au même pourcentage des prestations dues²⁰.
- **Réassurance :** C'est l'assureur des assureurs. La réassurance, en effet, est un contrat par lequel l'assureur direct se décharge sur une autre personne, le réassureur, de tout ou partie des risques qu'il a souscrits²¹.

6-2- L'importance des statiques pour l'assurance

L'assurance se base sur les statiques dont les principales découlent de la théorie des probabilités selon la loi des grands nombres.

L'assureur peut connaître avec précision la probabilité de survenance du risque. Cette probabilité s'appelle : la fréquence, elle est commune grâce aux statistiques, ces statistiques vont permettre de connaître :

²⁰ YEATMAN, Jérôme. Op. Cit. Page 193.

²¹ Idem. Page 195.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

- La fréquence ;
- Le cout moyen par sinistre, par conséquence l'assureur peut déduire la prime à payer par l'assuré.

Enfin ces statistiques sont insuffisantes pour les assurances car elles ne reflètent pas la réalité à 100%.

7- Le contrat d'assurance

L'étude du contrat d'assurance à travers les différentes dispositions de l'ordonnance n°95-07, en va le définir juridiquement et définir les caractères généraux qui constituent une opération d'assurance.

7-1- Définition de contrat d'assurance

Un contrat est un accord de volonté entre plusieurs personnes, lesquels s'engagent à exécuter une prestation.

En matière d'assurance, le contrat d'assurance est un accord passé entre un assureur et un assuré pour la garantie d'un risque : l'assureur accepte de couvrir le risque, le souscripteur s'engage à payer la prime ou cotisation convenue. Le contrat d'assurance est le lien juridique qui oblige l'assureur à garantir le risque, le souscripteur à en payer la prime²².

7-2- Les caractères généraux de contrat d'assurance

Le contrat d'assurance comprend les caractères suivants :

7-2-1- Caractère consensuel

Le contrat d'assurance est à caractère consensuel car il est réputé conclu dès le moment où intervient l'accord des parties.

Cela signifie que l'existence du contrat d'assurance n'est pas liée à l'accomplissement de formalités. A titre d'illustration, observons que l'assureur peut être tenu de régler un sinistre à la suite d'un accord verbal avec l'assuré (sous réserve des problèmes de preuve que cela peut poser)²³.

²² COUILBAULT François, ELIASHBERG Constant, Les grands principes de l'assurance, 10^{ème} édition, l'Argus de l'assurance. Paris, 2011, Page 89.

²³ MALAVA Frédéric. Développement Durable, Assurances et Environnement. Edition Economica. Paris, 1999, p 22.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

7-2-2- Caractère synallagmatique

Le contrat d'assurance est synallagmatique car il comporte des engagements réciproques des deux parties. L'engagement de l'assureur est lié à celui du souscripteur, et inversement.

7-2-3- Caractère aléatoire

Le caractère aléatoire du contrat d'assurance s'oppose à ce qu'un assureur prenne en charge un sinistre que l'assuré savait déjà réalisé au moment de la souscription du contrat : notion de passé inconnu²⁴.

7-2-4- Contrat de bonne foi

La bonne foi est fondamentale en assurance. Cela signifie que l'assureur s'en remet entièrement à la loyauté de l'assuré : il se réfère à ses déclarations sans être obligé, d'une manière générale, de vérifier tous les éléments déclarés.

Concrètement, la bonne foi du souscripteur est toujours présumée. Il appartient à l'assureur de prouver le contraire (ce qui très difficile). Dans le doute, l'assuré sera réputé de bonne foi.

²⁴ MALAVA Frédéric. Op. Cit. Page 22.

Section N°3 : Le marché algérien des assurances

1- Cadre historique et réglementaire des assurances en algérie

1-1- Cadre historique de secteur algérien des assurances

Le marché assurantiel algérien a connu plusieurs étapes qui ont marqué son organisation et sa discipline au lendemain de l'indépendance. Afin de mieux illustrer cette évolution, on va présenter dans cette section un résumé des étapes importantes qui ont marqué l'historique de l'assurance en Algérie, qui sont²⁵ :

1-1-1- La nationalisation

Cette période a été caractérisée par une nationalisation de l'activité d'assurance. Les opérations d'assurance pratique au lendemain de la guerre de libération étaient du ressort des compagnies étrangères particulièrement françaises dont le nombre était de 270 pendant la période coloniale, il y a eu en fait de capitaux à l'étranger par le biais de la réassurance, les autorités algériennes interviennent le mois de juin 1963 par l'introduction de la loi n° 63-197 qui a donné naissance à la Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) et la Société Algérienne des Assurances(SAA).

A partir de 1966 le monopole de l'Etat sur le secteur des assurances dans le but de réaliser le développement et exploitation de toutes les opérations d'assurance. Cette opération est suivie par la nationalisation des intermédiaires en 1975.

1-1-2- La spécialisation

C'est à partir du 21 novembre 1975 que le processus de spécialisation est entamé dans le but de réorganiser l'exploitation du marché des assurances et de réaliser un double objectif :

- D'abord supprimer la concurrence entre les deux sociétés nationale.

²⁵ CHEIKH, Bouaziz. L'histoire de l'assurance en Algérie. Format PDF. Disponible sur http://www.revueassurances.ca/wp-content/uploads/2016/01/2013_81_no3_4_p285_290.pdf. (Consulté le 25-09-2019).

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

- En suite assigner à chaque entreprise une activité bien définie chaque entreprise pratique à titre exclusif un certain nombre de risque c'est ainsi que la CAAR assure les grands risques, la SAA est spécialisée dans les petits risques.

1-1-3- La déspecialisation

La forme des spécialisations des sociétés d'assurances adoptées dans les années 1960-1970 a été abandonnée au profit de la déspecialisation à partir de l'année 1989, date à laquelle fut l'apparition des textes relatifs à l'autonomie des entreprises publiques, ouvrant ainsi la souscription dans toutes les branches d'assurances pour les compagnies d'assurance algérienne.

1-1-4- La libéralisation

Un autre facteur majeur concrétisant la libération du marché algérien est la promulgation de l'ordonnance N° 95-07 du 25 janvier 1995, construisant ainsi un cadre juridique et législatif remettant en cause le monopole de l'Etat sur l'activité de l'assurance et de la réassurance et amorçant l'ouverture du marché à l'investissement privé et étranger.

1-2- Le cadre réglementaire et législatif du secteur des assurances en Algérie

En Algérie, on ne pouvait pas parler d'un code des assurances ou d'une organisation du secteur des assurances qu'après la promulgation de l'ordonnance 95-07 relatives aux assurances, malgré les réformes introduites ce secteur.

1-2-1- L'ordonnance de 95-07 du 25 janvier 1995

Cette ordonnance est le texte de référence du droit des assurances, elle a modifié complémentairement la stratégie du secteur en mettant fin au monopole de l'État et elle permet la création des sociétés privées algériennes. Enfin, c'est par ce texte que sont « réintroduits » les intermédiaires d'assurance (agents généraux et courtiers) disparus avec l'institution de monopole de l'État sur l'activité d'assurance.²⁶

Pour les assurés cette loi a permis une meilleure protection de l'assuré et une meilleure occupation de ses besoins de la part de l'autorité de contrôle.

²⁶ BOUMCHELLA Y, BOUAROUR M. Evolution des produits d'assurances de personnes en Algérie. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme master en science économique. option : Monnaie, finance et banque. Université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou, FSECG, 2016, Page 43, (Consulté le 22/10/2019).

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

En résumé cette loi a apporté les points suivants:

- La vision «économie du marché » est bien présente à travers la diminution de la liste des assurances obligatoires, et la liberté de pratiquer l'activité d'assurance et/ou de réassurance, après l'obtention d'un agrément auprès du ministre des finances ;
- L'organisation du métier de l'intermédiation (courtier et agents généraux) ;
- L'introduction de la cession obligataire de toutes les affaires souscrites par les compagnies actives sur le marché algérien.

Il faut signaler que cette loi a vu l'instauration de l'obligation de s'assurer contre les catastrophes naturelles CAT-NAT en 2003.

Tout propriétaire, personne physique ou morale autre que l'État, d'un bien immobilier construit situé en Algérie est tenu de souscrire un contrat d'assurance de dommage garantissant ce bien contre les effets des catastrophes naturelles.

Cette décision a été prise suite au séisme qui a frappé l'Algérie en 2003, où l'État a payé une lourde facture à cause de l'absence de l'assurance.

Donc l'abandon de la spécialisation en 1989, ajouté à la libéralisation du marché par la promulgation de cette loi, a accéléré la densité du réseau par l'établissement.

1-2-2- La loi 06-04 du 20 Février 2006

La réforme du secteur des assurances intervenue en 2006 s'est faite sur la base du constat que les assurances de personne ne représentent que 6 à 7% du portefeuille des sociétés d'assurance, alors qu'environ 93% de la production était réalisée dans les assurances dommages.²⁷

Donc ce dysfonctionnement enregistré dans le secteur des assurances a poussé les pouvoirs publics à promulguer la loi 06-04 modifiant et complétant l'ordonnance 95-07 dans le but de :

- Stimuler l'activité de l'assurance ;
- Renforcer la sécurité et la gouvernance des compagnies ;
- Réorganiser la supervision.

²⁷ BOUMCHELLA Y, BOUAROUR M. Op. Cit, Page 45.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

Les principaux apports de cette loi sont :

- Le renforcement de l'activité d'assurance de personne ;
- La généralisation de l'assurance de groupe ;
- La réforme de droit de bénéficiaire ;
- La création de la bancassurance ;
- La séparation des activités vie et non-vie des compagnies ;
- Le renforcement de la sécurité financière ;
- La création d'un fonds de garantie des assurés ;
- L'obligation de libération totale du capital pour l'agrément ;
- L'ouverture du marché aux succursales des sociétés d'assurance et/ou de réassurance étrangères ;
- Institution d'une commission de supervision des chargée de :

-Veiller au respect des dispositions législatives et réglementaires relative à l'assurance et de réassurance par ces sociétés et intermédiaires d'assurances agréées ;

-S'assurer que ces sociétés tiennent et sont toujours en mesure de tenir les engagements qu'elles ont contractés à l'égard des assurés ;

-Vitrifier les informations sur l'origine des fonds servant à la constitution ou l'augmentation du capital social des sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

L'évolution de l'assurance en Algérie était en transposition complété de l'assurance française jusqu'à 1962. Après l'indépendance, le législateur a reconduit provisoirement toute la législation existante, héritée du système juridique français, en promulguant d'autres lois sous l'égide de l'État algérien.

2- Les intervenants sur le marché des assurances en Algérie

Plusieurs acteurs interviennent sur le marché algérien des assurances, autre que les institutions chargées d'assurance, les compagnies d'assurance d'autres acteurs interviennent sur le marché, à l'image de : les agents généraux, les courtiers et les banques. Tous ses intervenants sont sous la tutelle de ministère des finances.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-1- Institutions chargées d'assurances

Le cadre institutionnel du marché algérien des assurances est composé de plusieurs institutions autonomes, sont :

2-1-1- Le ministère des finances

Les sociétés d'assurance et/ou de réassurance ne peuvent exercer leur activités qu'après avoir obtenu l'agrément au près du ministère des finances.

Le ministère des finances agréé des agents généraux et des courtiers, comme il établit la liste des documents que les sociétés d'assurance et/ou de réassurance doivent fournir à la CSA.

2-1-2- Le Conseil Nationale des Assurances «CNA»

Présidé par le ministère des finances, le CNA peut être présenté comme suit : «Cadre de concertation entre les diverses parties impliquées dans l'activité de l'assurance : les assureurs et intermédiaires d'assurance, les assurés, les pouvoirs publics et enfin le personnel exerçant dans le secteur. Mais aussi comme force de réflexion et de proposition, organe consultatif des pouvoirs publics et centre de conception et de réalisation des études techniques»²⁸.

A travers les travaux scientifiques qu'il entreprend et les recommandations qu'il présente aux décideurs, le CNA apparait comme un instrument très important dans la détermination de la politique générale de l'État en matière d'assurance.

2-1-3- La Commission de Supervision d'Assurance «CSA»

C'est l'organe qui exerce le contrôle de l'État sur l'activité des assurances. Elle a pour objet²⁹ :

- Protéger les intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurance, en veillant à la régularité des opérations d'assurance ainsi qu'à la solvabilité des sociétés d'assurance ;

²⁸ KPMG : Guide des assurances en Algérie, Édition 2015, page15.

²⁹ Idem, page 19.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

- Promouvoir et développer le marché national des assurances en vue de son intégration dans l'activité économique et sociale.

La commission peut également restreindre l'activité d'assurance dans une ou plusieurs branches, restreindre ou interdire la libre disposition des éléments de son actif ou encore désigner un administrateur provisoire. La commission est aussi habilitée à demander aux sociétés d'assurance la mise en place d'un dispositif de contrôle interne et d'un programme de détection et de lutte contre le blanchiment d'argent.

2-1-4- La centrale des risques

Les sociétés d'assurance et les succursales des sociétés d'assurance étrangères doivent fournir à la centrale des risques les informations nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Le décret exécutif n°07-138 précise les contours de sa mission : la centrale des risques collecte et centralise les informations relatives aux contrats d'assurance et de réassurance et les succursales d'assurance étrangères.

Toutes sociétés d'assurance doivent lui déclarer les contrats qu'elles émettent, la centrale les informe de toutes pluralités d'assurance de même nature et pour un même risque.

2-1-5- Organe de tarification (bureau spécialisé en tarification)

Crée à fin d'élaborer des projets de tarifs, d'étudier et d'actualiser les tarifs en vigueur. Il est chargé d'émettre des avis sur litige en matière de tarif pour permettre à l'administration de contrôler, de se prononcer. Il est institué auprès du ministère chargé des finances.

Les éléments constitutifs de tarification de risque se déterminent comme suit :

- La nature du risque ;
- La probabilité de survenance du risque ;
- Les frais de souscription et de gestion du risque ;
- Tout autre élément technique de tarification propre à chaque opération d'assurance.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-1-6- Le fonds de Garanties des Assurés «FGAS»

Un fonds qui a pour charge de «supporter, en cas d'insolvabilité des sociétés d'assurance, toute ou parties des dettes envers les assurés et les bénéficiaires des contrats d'assurance »³⁰.

Les ressources de fonds sont constituées d'une cotisation annuelle des sociétés d'assurance et/ou de réassurance et les succursales d'assurance étrangères agréées dont le montant ne peut dépasser 1% des primes émises nettes d'annulation.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement ainsi que les conditions financières du Fonds sont fixées par le décret exécutif 09-111 du 7 avril 2009.

2-2- Les assureurs

Ils regroupent l'ensemble des sociétés d'assurance qui exercent sur le marché, et qui sont organisées comme suit :

- L'assurance directe exercées par ces compagnies à savoir : les sociétés publiques (SAA, CAAT, CAAR, CASH, TALA, la SAPS et Caarama Assurance), et les sociétés privées (Trust Algeria, CIAR, 2A, SALAMA Assurance, GAM, Alliance Assurance, AXA, Cardif El djazair et Macir vie) ;
- Trois mutuelles CNMA et MAATEC et le Mutualiste ;
- Les assurances spécialisées exercées par : la CAGEX pour l'assurance crédit à l'exploitation et la SGCI pour l'assurance crédit immobilier ;
- La réassurance exercée par la CCR.

2-3- Les professionnels chargés de la vente des produits d'assurance

C'est le réseau de distribution de l'assurance, il est composé de quatre intervenants :³¹

2-3-1- Les compagnies elles même

Elles disposent d'un réseau étendu du point de vente « agences directes » dont les salariés assurent la vente des produits.

³⁰ Article 213 bis-ajouté par la loi 06-04.

³¹ MABROUK Hocine. Code des assurances. Alger : édition Houma, 2006, page 113.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-3-2- Les agents généraux

L'agent général d'assurance est une personne physique qui représente une ou plusieurs sociétés d'assurances, en vertu d'un contrat de nomination portant son agrément en cette qualité.

L'agent général, en sa qualité de mandataire, mis :

- D'une part, à la disposition du public sa compétence technique, en vue de la recherche et de la souscription du contrat d'assurance pour le compte de son mandat ;
- D'autre part, à la disposition de la société qu'il représente, ses services personnels et ceux de l'agence générale, pour les contrats dont la gestion lui est confiée.

2-3-3- Les courtiers d'assurances

« Un courtier est une personne physique ou morale admise à présenter des opérations d'assurance, dont l'activité consiste à mettre en relation des assureurs et des assurés en vue de la souscription de produits d'assurance selon le meilleur rapport qualité/prime »³².

Les courtiers (exclusivement nationaux)³³ exercent leur mission dans des cabinets de courtage.

La profession de courtier n'est soumise à aucun statut particulier mais régie selon des usages dont la reconnaissance de l'existence et l'application relèvent du pouvoir souverain des juges du fond. Bien que juridiquement indépendant des compagnies d'assurance, un courtier doit être agréé par une société pour négocier, avec elle.

Son rôle est d'être le conseiller des assurés, dont il est le mandataire, en mettant au point des contrats qu'il négocie pour leur compte avec les sociétés d'assurance. Ils sont principalement rémunérés à la commission, par la société d'assurance, sur le contrat qu'ils apportent.

³² YEATMAN, Jérôme. Op. Cit, Page 237.

³³ Car la loi interdit aux courtiers internationaux d'exercer directement leurs activités.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-3-4- La bancassurance

C'est la distribution des produits d'assurance par les banques. Les sociétés d'assurance peuvent distribuer les produits d'assurances de distribution.

Depuis 2008, y avait 21 conventions de bancassurance qui ont été signées par les compagnies d'assurance avec les différentes banques de la place. Parmi ces accords :

- CARDIF avec CNEP en mars 2008, premier accord public-privé ;
- La SAA s'est associée en avril avec la BDL la BADR ;
- La CAAT et la CAAR ont fait de même avec la BEA en mai 2008.

2-4- Les réassureurs

En Algérie, il existe une seule compagnie agréée d'exécuter les opérations de réassurance il s'agit de la CCR, créée en 1973 pour capter les flux de cession du marché national, avec un capital social de 22 milliards de dinars. La CCR a réalisé un chiffre d'affaire estimé à 19 milliards de dinars en 2018, et sa part de marché s'élève à 49%.

Outre que la CCR, le marché fait appel aux réassurances étrangères cotée par les organismes de notation internationaux sur leurs capacités à faire face à leurs engagements.

2-5- Les experts

« Est considérée comme expert toute personne prestataire de services habilitée à rechercher les causes, la nature, l'étendue des dommages et leurs évaluation et à vérifier, éventuellement, la garantie de l'assurance »³⁴, il est désigné par l'assuré ou l'assureur.

Il existe deux sociétés d'expertises (510 experts) qui sont filiales des sociétés publiques :

- La SAE, filiale de la SAA, qui dispose de 25 centres d'expertise dans le pays ;
- EXAL, filiale de la CAAR et de la CAAT.

³⁴ Article 269, Chapitre 2, Ordonnance 95-05 de 25 janvier 1995.

Chapitre I: Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance

2-6- Autres acteurs

2-6-1- L'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR)

« À pour objectif de représenter et gérer les intérêts collectifs de ses membres, l'information et la sensibilisation de ses membres et du public »³⁵. Toutes sociétés d'assurance, courtiers et agents généraux sont tenues par la loi d'adhérer à cette association.

Elle pourra être chargée des questions liées à l'activité de la profession, à la lutte contre les entraves à la concurrence et peut proposer à la CSA la sanction à l'encontre de ses membres.

2-6-2- L'École des Hautes Études d'Assurance (EHEA)

École créée à l'initiative de l'UAR et résulte d'un partenariat entre l'Algérie et la France dans le domaine des assurances. Elle est dotée d'un capital social de 28 millions de dinars, ses actionnaires sont les assureurs publics et privés à savoir : Alliance Assurance, CIAR, SALAMA ASSURANCE, 2A, TRUST ALGERIA, CASH, GAM, CAGEX, CNMA, SGCI, CAAR et CAAT. Cet établissement vise à assurer aux étudiants des formations de qualités en assurance mais aussi dans d'autres domaines en relation avec le métier d'assurance³⁶.

2-6-3- L'Institut Algérien des Hautes Études Financières (IAHEF)

Une SPA, dotée d'un capital social de 30 millions de dinars, fondées par les banques publiques (BNA, BEA, BDL, BADR, CNEP et CPA) et les sociétés publiques d'assurance (SAA, CAAT, CAAR et CCR) et la société de refinancement hypothécaire SRH et Sonatrach. Elle est chargée d'organiser des formations de haut niveau dans les métiers de la finance, destinées aux cadres et responsables du secteur bancaire, financière des assurances³⁷.

³⁵ Article 214, Ordonnance 05-07 modifié par l'art 33 de la loi 06-04.

³⁶ KPMG : Guide des assurances en Algérie, Édition 2015, page30.

³⁷ Idem. Page 30.

Conclusion

L'analyse financière constitue une place non négligeable dans la vie des entités financières et compris les compagnies d'assurance vue sont utilité et son influence sur la rentabilité et sur la performance de ces entités.

Le secteur de l'assurance apparaît comme étant un domaine à part, par rapport aux autres activités économiques par la nature de son cycle de production, que ce soit par rapport aux principes de son fonctionnement, ou bien au rôle qui joue dans les économies modernes en terme de protection contre les risques. Aussi sa grande hétérogénéité dans l'offre de produits et leurs modes de distribution, sa fonction technique, ses fondements, ses intervenants et la nature de son organisation.

Cependant, si le secteur de l'assurance est globalement solide, il est confronté à des défis importants qui contribuent depuis quelques années à une montée en puissance de sa fonction.

L'Algérie a fourni beaucoup d'efforts dès son indépendance afin de rendre son secteur assurantiel plus performant et tirer avantage de son rendement. Par conséquence l'assurance reste donc une solution irremplaçable pour protéger les hommes et leurs patrimoines.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Introduction

Toute entreprise économique à des fins lucratives, regroupant des actionnaires, a pour objectif principal la réalisation des profits et le maintien de son activité dans le temps. Cela ne pourra se réaliser sans un diagnostic et une maîtrise accrue de la rentabilité.

La fonction d'assurance spécifique par sa forme d'activité, doit faire ressortir des informations clés pour la mesure de la rentabilité et la performance tant nécessaire pour les actionnaires, l'Etat et enfin les clients.

Notre travail englobera dans le deuxième chapitre la gestion et l'évaluation de la rentabilité et la performance dans une société d'assurance. Dans cette optique nous avons réparti ce chapitre en trois sections. Dans la première section, nous présentons l'aspect théorique de la rentabilité et la performance, il sera suivi de la deuxième section dans laquelle nous nous présentons les instruments propres à l'analyse financière (bilan et compte de résultats) et dans la troisième section, sera consacrée à l'analyse financière par l'équilibre financier et la méthode des ratios.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Section 01 : Les indicateurs de mesure de la rentabilité et la performance

Quand une entreprise dégager de fortes marges, on considère, en première lecture, qu'elle est performante. Cependant, pour une réelle appréciation de ses performances, il faut prendre en considération les efforts d'investissement et le volume des immobilisations qu'elle a dû mettre en place pour atteindre ses résultats.

1- Les indicateurs de mesure de la rentabilité

La rentabilité est le caractère qui présente le capital de procurer à son propriétaire le droit de prélever une part des richesses déjà créées. Chercher la rentabilité d'une opération, d'une activité, d'une entreprise, c'est ramener le profit ou la satisfaction que l'on a dû consentir pour la mettre en œuvre.¹

1-1- Définition de la rentabilité

La rentabilité est la capacité de l'entreprise à maintenir et à rémunérer les capitaux mis à sa disposition de façon permanent. Toute action économique à pour objectif d'obtenir des résultats à partir des moyens mis en œuvre par l'entreprise. Une action est jugée rentable lorsque les résultats réalisés sont supérieurs aux moyens, c'est-à-dire s'il y a création d'un surplus monétaire.²

- **Selon Philippe BRIQUET :** La rentabilité est le caractère de ce qui est rentable, capable donc de dégager un bénéfice, comme la rentabilité est un outil efficace pour mesurer sans difficulté le dynamisme d'une société dans son ensemble (rentabilité commerciale, rentabilité financière et rentabilité économique).³

1-2- La rentabilité déterminante de la performance

La performance est un concept de référence dans les approches théoriques et dans la pratique économique, intègre des notions diverses dont la plus importante est : la rentabilité.

¹ <https://www.memoireonline.com>, LA MESURE DE LA RENTABILITE OUTIL DE CROISSANCE DE L'ENTREPRISE.

² Aouadene Zina et Hamoudi Amel. Analyse de la structure financière et de la rentabilité d'une entreprise : Cas de CEVETAL BEJAIA. Mémoire de fin de cycle en vue d'obtention du diplôme de master en science de gestion, option : Comptabilité et Audit, Bejaia : UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA, FSECG, 2018, Page 27. Format PDF. Disponible sur le site : www.universite-bejaia.dz (consulté le 10/09/19).

³ BRIQUET Philippe. Pratique de la rentabilité. Edition. Paris : Dunod, 2001, page 14.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Pour Albert Corhay : « Le diagnostic financier porté sur les comptes de gestion consiste principalement à apprécier la rentabilité, fondement et la création de valeur d'une firme dans la vision néo-classique de la théorie économique. Ce concept de rentabilité comporte de multiples facettes dont chacune est relative à un objectif bien précis dans la contribution de la valeur créée. L'analyse financière mènera son diagnostic à l'aune de ces objectifs. C'est pourquoi, mesurer la rentabilité d'une entreprise revient à déterminer sa performance par rapport à un objectif bien précis et aux moyens mis en œuvre. Il peut s'agir de la performance commerciale, financière...etc.»⁴

1-3- Les types de la rentabilité

La rentabilité s'apprécie sous trois types principaux :

1-3-1- La rentabilité commerciale (RC) ou la profitabilité

○ Définition

La rentabilité commerciale mesure les résultats après prise en compte d'éléments qui ne dépendent pas directement de l'exploitation. On peut dire que la rentabilité commerciale a trait à la politique de prix de l'entreprise et à la marge brute qu'elle prélève sur le prix de revient des produits vendus.

○ Formule de calcul

La rentabilité commerciale peut se calculer comme suit :

$$\text{Rentabilité commerciale (RCm)} = \text{Résultat net (RN)} / \text{Chiffre d'affaires (CA)}$$

1-3-2- La rentabilité économique (RE)

○ Définition

La rentabilité économique vise à exprimer la rentabilité de l'ensemble des actifs, c'est-à-dire l'intégralité des moyens mis en œuvre pour assurer l'activité de l'entreprise. Ce ratio montre donc la capacité de l'actif économique à générer du profit.

⁴ CORHAY Albert, MBANGALA Mapapa. Fondements de la gestion financière. EDITION CEFAL, 2008, Page 76.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

○ Formule de calcul

La rentabilité économique (parfois appelée taux de rentabilité d'exploitation) peut se calculer comme suit :

$$\text{Rentabilité économique (REc)} = \text{Résultat net} / \text{Total actif}$$

1-3-3- La rentabilité financière (RF)

○ Définition

La rentabilité financière mesure la capacité des capitaux investis par les actionnaires et associés (capitaux propres) à dégager un certain niveau de profit. Autrement dit, la rentabilité financière est un indicateur qui permet la comparaison du résultat de l'entreprise aux apports des actionnaires.

○ Formule de calcul

La rentabilité financière peut se calculer comme suit :

$$\text{Rentabilité financière (RF)} = \text{résultat net (RN)} / \text{capitaux propres (CP)}$$

1-4- Les risques spécifiques en métier d'assurance

Il peut s'agir cinq types qui sont :⁵

- Les risques techniques ;
- Les risques financiers ;
- Les risques commerciaux et cycle des primes ;
- Les risques opérationnels ;
- Les risques juridiques.

1-4-1- Les risques techniques

Il s'agit des risques propres aux entreprises d'assurance. Ils sont matérialisés par la réalisation d'événements générateurs de paiements aux assurés, dont les potentialités figurent au passif du bilan sous la forme de provisions. En principe, si les actuaires ont correctement évalué les primes et les facteurs de la sinistralité potentielle des contrats d'assurance (fréquence, sévérité) ainsi que les asymétries d'informations susceptibles d'aggraver la

⁵ TOSETTI A. Assurance : comptabilité, réglementation, actuariat. Édition Economica, 2002.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

sinistralité (anti sélection, aléas de moralité) et si le nombre de contrats est suffisamment élevé, le risque technique ne devrait pas être important, sinon nul. Les variations aléatoires autour du risque moyen devraient être couvertes par les capitaux propres de l'entreprise d'assurance, complétés le cas échéant par les contrats de réassurance.

1-4-2- Les risques financiers

Ils sont engendrés d'une part par les fluctuations des valeurs des placements figurant à l'actif du bilan d'une entreprise d'assurance et d'autre part par les options offertes aux assurés vie où la composante épargne d'un contrat représente l'essentiel de sa valeur intrinsèque. L'assuré peut demander à son assureur de lui verser l'épargne accumulée à la date de rachat, rompant de ce fait le contrat. L'assureur, en revanche, ne peut contraindre l'assuré à racheter son contrat. Il peut tout au plus interrompre un contrat si l'assuré ne paie plus les primes.

1-4-3- Les risques commerciaux et cycle des primes

Le secteur de l'assurance est un secteur économique comme les autres. La libre concurrence est la règle, l'accès y est libre, sous réserve de satisfaire les contraintes réglementaires. Les entreprises d'assurance sont donc soumises aux mêmes risques commerciaux que toutes les entreprises. Elles doivent rechercher et maintenir une clientèle tout en facturant des primes compatibles avec les risques qu'elles prennent. Or, le niveau des primes est fixé par le marché de l'assurance, c'est-à-dire par le libre jeu de l'offre et de la demande. A l'échéance de leur contrat, les assurés sont libres de le renouveler ou de changer d'assureur. Rien n'empêche un assureur de démarcher la clientèle d'un autre assureur en proposant des tarifs plus avantageux, à couverture des risques équivalente.

1-4-4- Les risques opérationnels

Les entreprises d'assurance sont exposées aux erreurs de dysfonctionnement divers qui peuvent affecter la chaîne complexe de traitement et d'exécution des contrats d'assurance, depuis la souscription d'un contrat jusqu'à son échéance ultime, qui peut avoir lieu plusieurs années plus tard.

1-4-5- Les risques juridiques

L'assurance repose sur plusieurs socles juridiques. Ce qui est assurable et ce qui ne peut pas l'être, les délimitations des responsabilités, les droits et devoirs des assurés et ceux des assureurs, les modes de calcul des indemnisations, la fiscalité des contrats, etc.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2- les indicateurs de mesure de la performance

La performance financière d'une entreprise est une tâche indispensable, qui permettrait à bien mener sa gestion. Dans cette section nous essayons d'éclairer la notion de performance, en présentant un certains nombres de définitions de quelques notions voisines.

2-1- Définition de la performance

«La performance c'est donner entièrement forme à quelque chose. La performance du personnel d'une organisation consiste à donner forme et réalité au système de normes projeté et planifier par les dirigeants.⁶

2-2- Les objectifs de la performance

La mesure de la performance des entreprises elle vise une multitude d'objectifs et de buts qui se regroupent comme suit :

- Développer les produits innovants.
- Récompenser les performances individuelles.
- Améliorer les processus de fabrication et l'ambiance de travail.
- Réduire les coûts de fabrication.
- Lancer de nouveaux produits et respecter les délais de livraison.
- Développer la créativité du personnel.
- Améliorer le traitement des réclamations.
- Développer les parts de marché et fidéliser la clientèle.
- Renforcer et améliorer la sécurité de travail.
- Identifier et évaluer les compétences.
- Anticiper les besoins des clients et améliorer la rentabilité.
- Consolider et développer les savoir-faire.

⁶ KHEMAKHEM A. La dynamique du contrôle de gestion. 2^{ème} édition : DUNOD, Paris, 1976.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-3- Les composants de la performance

Au sens général, la performance est la concomitance de l'efficacité et l'efficience ; la pertinence et l'économie, autrement dit, une entreprise est performance si est seulement appliqué ces notions.

2-3-1- L'efficacité

Elle est relative à l'utilisation des moyens pour obtenir des résultats donnés dans le cadre des objectifs fixés. D'une manière générique qui nous convient très largement, c'est l'aptitude d'une spécifique à modifier une situation de travail dont le maintien constitue un obstacle.

Plus simplement nous pouvons définir l'efficacité « comme le rapport entre le résultat atteints par un système et les objectifs visés. De ce fait plus les résultats seront proches des objectifs visés plus le système sera efficace. On s'exprimera donc le degré d'efficacité pour caractériser les performances d'un système »⁷

D'une manière plus brève nous pouvons résumer l'efficacité dans la formule suivante :

$$\text{Efficacité} = \text{Résultat atteints} / \text{Objectifs visés}$$

2-3-2- L'efficience

Par efficience, on entend le rapport entre les biens ou les services produits, d'une part et les ressources utilisées pour les produire, d'autre part. Dans une opération basée sur l'efficience, pour un ensemble de ressources utilisées le produit obtenu est maximum, ou encore les moyens utilisés sont minimaux pour toute qualité et quantité donnée de produits ou de services (c'est-à-dire que l'efficience correspond à la meilleure gestion possible des moyens, des capacités en relation avec les résultats).

Donc nous pouvons résumer l'efficience dans la formule suivante :

$$\text{Efficience} = \text{Résultats atteints} / \text{Moyens mis en œuvre}$$

⁷ BOISLANDELLE H M. Gestion des ressources humaine dans la PME. Édition. Paris : ECONOMICA, 1998, P139.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-3-3- La pertinence

La notion de pertinence reste très subjective et difficile à mesurer. Toutefois, on pourra admettre que la pertinence est la conformité des moyens et des actions mis en œuvre en vue d'atteindre un objectif donné. Autrement dit, être atteindre efficacement et d'une manière efficiente l'objectif fixé.

2-3-4- L'économie

Par l'économie, on entend les conditions dans lesquelles on acquiert des ressources humaines et matérielles. Pour qu'une opération soit économique, l'acquisition des ressources doit être faite d'une qualité acceptable et au coût le plus bas possible.

2-4- Les formes de la performance

La performance regroupe un ensemble de formes qui peuvent être énumérées dans les points suivants :

2-4-1- la performance clients

La satisfaction des clients assure une certaine pérennité de secteur industriel ou commercial de l'entreprise. Cette satisfaction passe par une importante mobilisation de l'ensemble des ressources de l'entreprise sur un temps assez important. Les entreprises ont bien compris que pour être compétitive elles doivent déployer des efforts cohérents pour capter et conserver les parts de marché. Ces efforts, concrétisent par l'anticipation des attentes des clients et aussi à la recherche de les fidéliser.⁸

2-4-2- La performance actionnaires

L'accès au capital est devenu un enjeu stratégique pour l'entreprise en raison de plusieurs développements interdépendants, notamment, on peut citer la croissance des besoins en capitaux, liée aux évolutions technologiques et plus récemment, un retour en force des actionnaires et un accroissement du rôle des investisseurs institutionnels. En plus la nécessité d'expansion des entreprises, les a poussées à rechercher continuellement des capitaux afin de soutenir leur croissance économique. Selon les marchés financiers la performance de l'entreprise est mesurée par la création de la richesse pour l'actionnaire.

⁸ FERNANDEZ Alain. Les nouveaux tableaux de bord des manages. Édition d'organisation. Paris. 2005, page 03.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-4-3- La performance employés

Pour innover et servir mieux le client, il est nécessaire pour l'entreprise de motiver leurs employés de manière à ce que chaque employé se sente impliqué et responsable de l'avenir de cette entreprise. Depuis, la concurrence pour un savoir-faire particulier oblige des entreprises à fidéliser efficacement leur capital humain. Par ailleurs, si ces dernières ont pu réussir à maintenir une bonne performance en management des ressources humaines elles auront alors compris du rapport de confiance entre employé et entreprise.⁹

2-4-4- La performance partenaires

Aujourd'hui les entreprises confient de plus en plus d'activités à forte valeur ajoutée aux partenaires. Ses activités, comme par exemple la conception ou le transport, représente un impact stratégique important dans la chaîne de valeur des entreprises. L'optimisation de la chaîne de valeur devient en partie dépendante de l'efficacité du fournisseur (partenaire) en question. Ainsi, le rapport entre entreprise et fournisseur ne se limite pas à un simple accord contractuel mais d'une relation stratégique à long terme. Par conséquent la gestion stratégique est la recherche d'un échange permanent d'information entre les partenaires ce qui permet d'économiser des coûts importants qui font la différence par rapport à la concurrence. Cette relation entre les entreprises et le partenaire est sources de synergies au sein d'une même chaîne de valeurs.

2-4-5- La performance sociale

Pour être performante, l'entreprise d'aujourd'hui doit avoir une vision stratégique qui soit partagée par tous, collaborateurs et dirigeants. Autrement dit, il n'est pas possible pour l'entreprise de réussir en privilégiant que l'aspect économique sans tenir compte de l'aspect social. Par ailleurs, la mondialisation de l'information et les pressions de la société environnante ont rendu l'activité des entreprises de plus en plus complexe.

⁹ FERNANDEZ Alain. Op. Cit. Page 03.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Section 02 : Analyse des états financiers des sociétés d'assurance

Pour bien mener une analyse financière on doit récolter certaines informations concernant l'activité de la compagnie d'assurance, et ce à travers les différents états financiers établis par l'entreprise que nous allons présenter dans cette section. On distingue deux documents essentiels à savoir :

- Bilan ;
- Compte de résultat.

1- Bilan financier

Le bilan est l'inventaire de la situation patrimoniale d'une entreprise à une date donnée (fin d'exercice). Il donne une description chiffrée des biens et des créances que possède l'actif ainsi que des dettes ou ressources de celle-ci le passif. Le bilan indique l'origine des capitaux utilisés par l'entreprise et l'emploi de ces capitaux.

«Le bilan est un document comptable qui fournit une vue d'ensemble du patrimoine de l'entreprise à un instant donné : il s'agit d'un exercice comptable qui réalisé en générale une fois par an, ce que l'entreprise possède et de ce que elle doit à un instant donné.»¹⁰

«Le bilan financier possède les mêmes postes que le bilan comptable avec retraitements déjà effectués. Il permet à l'analyste de faire une évaluation plus proche de la réalité économique de l'entreprise afin de détecter les éventuelles anomalies qui existent au sein de cette dernière et de prévoir son avenir économique.»¹¹

La structure du bilan financier se présente sous forme de deux grandeurs :

- A gauche l'actif « ce que possède l'entreprise » ;
- Adroite le passif « ce que doit l'entreprise ».

1-1- Actif

L'actif du bilan comporte l'ensemble des biens matériels et immatériels nécessaires à l'exploitation de l'entreprise. Ces éléments destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entité. Il se décompose en deux rubriques principales :

- L'actif non courant (l'actif immobilisé) ;
- L'actif courant (l'actif circulant).

¹⁰ BERK J, DEMARZO P. Finance d'entreprise. 3^{ème} édition .France : PEARSON, 2014, Page 27.

¹¹ BARREAU Jean, DELAHAYE Jacqueline. Gestion financière. 4^{ème} édition. Paris : DUNOD, 1995, Page 74.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

1-1-1- Actif non courant

Cette rubrique comprend l'ensemble des biens destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise. Il existe trois types :¹²

1-1-1-1- Immobilisations incorporelles

Ce sont des actifs non monétaires sans substance physique et des éléments qui n'ont pas d'existence matérielle, mais ont une valeur certaine pour l'entreprise. Par exemple : (le fonds de commerce, les brevets de fabrication, les licences, ...etc).

1-1-1-2- Immobilisations corporelles

Comprennent les moyens de production permanents. Par exemple : (terrains, les bâtiments d'exploitation et de placements, immobilisations en cours, ...etc). Ces biens meubles et immeubles ne sont pas destinés à la vente, mais ils constituent les facteurs de production qui permettent à l'entreprise de fonctionner.

1-1-1-3- Immobilisations financières

Ce sont des immobilisations qui ne peuvent pas être amorties mais peuvent faire l'objet de provisions, sous certaines conditions. Il s'agit des (titres de participation, avances et prêts consenties, ...etc).

1-1-2- Actif courant

L'actif circulant du bilan regroupe les éléments liés au cycle d'exploitation. On distingue est trois rubriques qui sont :

1-1-2-1- Les provisions techniques d'assurance

Il s'agit des créances envers les co-assureurs et les réassureurs en représentation de leur part dans les sinistres réglés, évalués à dire d'expert, dossier par dossier, et leur part dans les primes non acquises à l'exercice qui sont évaluées selon la méthode du "prorata temporis".

1-1-2-2- Les créances et emplois assimilés

Ces créances représentent les comptes courants résultant des opérations de réassurance ou de coassurance, valorisés à leur coût historique. Ce sont principalement :

¹² BRUSLERIE H. Analyse financière, 4^{ème} édition. Paris : DUNOD, 2010, Page 48-50.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

A- Créances sur assurés et intermédiaires d'assurance

Ces créances représentent les différés de paiement accordés aux assurés, et les comptes courants des intermédiaires ; elles sont valorisées à leur valeur historique et sont dépréciées par référence à leur caractère litigieux, à l'insolvabilité de l'assuré (difficulté financière, liquidation de l'entreprise), ou contestation écrite de la créance par l'assuré. Les créances sur les organismes publics ne sont dépréciées qu'en cas de protestation écrite de l'assuré.

B- Autres débiteurs

Il s'agit des créances que l'entreprise détient sur un tiers. Cela signifie qu'un tiers doit de l'agent à l'entreprise (exemple : avance accordée aux personnels, produits à recevoir.....).

C- Impôts et assimilés

Il contient les acomptes relatifs à l'IBS et les Montants de la TVA déductibles.

1-1-2-3- Les disponibilités et assimilés

Ce sont les fonds ou les valeurs dont l'entreprise peut disposer immédiatement. La Trésorerie englobe les montants des disponibilités bancaires et CCP, caisse et régies d'avances, ainsi que les intérêts courus non encore versés calculés sur la base du prorata du nombre de jours courus à compter de la date d'anniversaire du placement.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Tableau N° 02 : Le bilan actif d'une compagnie d'assurance

ACTIF	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT. / PROVESIONS	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisation corporelles					
Terrains					
Bâtiments d'exploitation					
Bâtiments de placement					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financière					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachés					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
TOTAL ACTIF NON COURANT					
Provisions techniques d'assurance					
Parts de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée					
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaire cédants débiteurs					
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés					
Autres débiteurs					
Impôts assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placement et autres actifs financiers courants					
Trésorerie					
TOTAL ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

Source : document interne de la SAA

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

1-2- Passif

Le passif reflète l'ensemble des dettes de l'entreprise. On parlera aussi de «ressources» dans la mesure où elles permettent de financer les emplois qui sont les actifs. Il est représenté en trois principaux postes :

1-2-1- Les capitaux propres

Ils regroupent principalement l'ensemble de moyens de financement appartenant à l'entreprise d'une façon permanente. Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

1-2-1-1 Le capital social

Désigne toutes les ressources en numéraire et en nature définitivement apportées à une société anonyme par ses actionnaires au moment de sa création (ou d'une augmentation de capital).

1-2-1-2 Les réserves

A- La réserve légale : est obligatoire par la loi. Elle est imputée chaque année à hauteur 5% du bénéfice de l'exercice dans la limite minimal de 10% du capital.

B- La réserve facultative : n'est pas obligatoire. La décision d'affecter du bénéfice en réserve facultative se prend lors d'une assemblée générale ordinaire entre les actionnaires.

1-2-1-3- Le report à nouveau : (bénéfices antérieurs non distribués et non mis en réserve).

1-2-1-4- Le résultat de l'exercice : qui se forme grâce au total des produits et total des charges.

1-2-2- Passif non courant

Ce poste regroupe toutes les dettes dont l'échéance de remboursement est plus d'une année, tel que :

1-2-2-1- Emprunts et dettes assimilés

Sont des ressources financières externes contractées auprès d'établissement de crédit et/ou de tiers divers.

En effet, ces ressources sont affectées de façon durable au financement des moyens d'exploitation ou de production. Cette dette doit avoir une origine supérieure à un an.

1-2-2-2- Impôt Diffère Passif

- On peut considérer l'impôt différé passif comme des sources d'impositions futures ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

- On peut distinguer les produits qui donnent lieu à la constatation d'un impôt différé passif, suivant la liste des déductions suivant leur nature temporaire.

1-2-2-3- Provisions techniques d'assurance

Elle est destinée à renforcer la solvabilité de l'assureur. Les provisions peuvent se classer en trois catégories :

- A- Provision pour complément obligatoire aux dettes techniques :** Elle est constituée en vue de compenser une éventuelle insuffisance des dettes techniques résultant notamment de leur sous évaluation, de déclarations de sinistres après la clôture de l'exercice et des frais de gestion y afférents.
- B- Provision catastrophes naturelles :** Cette provision est constituée pendant 20 ans pour être libérée la 21^{ème} année.
- C- Provision pour risques d'exigibilité des engagements réglementés :** Est constituée dans le but de faire face aux engagements dans le cas de moins-value de l'ensemble des actifs en représentation des engagements réglementés.
- D- Provision pour risque et charge :** Ces provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des charges probables telles que les affaires contentieuses rattachées aux litiges sociaux; elles sont calculées conformément aux usages de la profession.

1-2-3- Passif courant

Ce sont des dettes à l'échéance à moins d'un an, ce sont principalement :

1-2-3-1- Dettes Techniques

Représenter au passif du bilan les engagements de la Société d'Assurance Envers les Assurés et les bénéficiaires de contrats d'assurances. Ces engagements sont :

- Sinistres et frais à payer (SAP);
- Primes ou cotisations émises ou acceptées reportées à l'exercice;
- Provision mathématique;
- Provision d'équilibrage;
- Provision d'égénéralisation;
- Participation des assurés aux bénéfices.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

1-2-3-2- Autres dettes courtes terme

Nous retrouvons dans cette rubrique :

- A- Les dettes fournisseurs :** Ce sont les achats auprès des fournisseurs qui n'ont pas encore été réglés. Ce sont des dettes qui doivent être payées à court terme;
- B- Les dettes envers l'état :** Ce sont les impôts ou charges qui sont dues à l'état mais pas encore payées. Ce sont des dettes qui doivent être payées à court terme (quelques semaines) exemple: Cotisations, Taxes, etc....;
- C- Trésorerie Passif :** telles les avances bancaires.

Tableau N° 03 : Le bilan passif d'une compagnie d'assurance

PASSIF	NOTE	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis			
Capital non appelé			
Primes et réserves			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net			
Autres capitaux propres - Report à nouveau			
Comptes intermédiaires			
TOTAL I - capitaux propres			
PASSIF NON COURANT			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions réglementées			
Provisions et produits comptabilisés d'avance			
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs			
TOTAL II - passif non courant			
PASSIF COURANTS			
Operations directes			
Acceptations			
Cessionnaires, cédants et comptes rattachés			
Assurés et intermédiaires d'assurance			
Impôts			
Autres dettes			
Trésorerie passif			
TOTAL III - passif courant			
TOTAL GENERAL PASSIF			

Source : document interne de la SAA

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2- Compte de résultat

2-1- Définition

«Le compte de résultat est un document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges d'une société durant un exercice comptable. Comme le bilan et les annexes, il fait partie des états financiers des entreprises.»¹³

«Le tableau du compte de résultat est un compte de flux. Il représente les produits et les charges de l'entreprise au cours d'un exercice comptable.»¹⁴

Le compte de résultat recense tous les comptes de charges et tous les comptes de produits mouvementés pendant l'exercice comptable. Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

- **Classe 06** : compte des charges ;
- **Classe 07** : compte des produits.

2-2- La structure du compte de résultat

Le compte de résultat comporte, dans sa version élaborée des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) décrivant de quelle façon s'est construit le Résultat.

2-2-1- Primes acquises nettes

Partie des primes à retenir pour la période de temps durant laquelle les polices ont en vigueur diminuées des primes cédées mis à la charge des réassureurs.

2-2-2- Prestation de l'exercice

Le montant des sinistres réglés en cours de l'exercice majorée de la variation des sinistres à payer diminuée des sinistres mis à la charge des réassureurs.

2-2-3- Marge d'assurance nette

Représente la différence entre la prime acquise et la prestation supportée par l'entreprise durant une période majorée par la commission sur cession/acceptation dans le cadre de la réassurance.

¹³ GRANDGUILLOT B. et GRANDGUILLOT F. Les outils du diagnostic financier. 6^{ème} édition. Paris : GUALINO, 2002, Page 65.

¹⁴ COHEN Elie. Gestion financière de l'entreprise et développement financier. Editions Canada : EDICEF, 1991. Page 82.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-2-4- Résultat technique opérationnel

Est égal à la marge d'assurance nette diminué de l'ensemble de charges de fonctionnements est compris les dotations, augmenté des autres produits opérationnels et des reprises.

2-2-5- Résultat financier

Cette donnée est la résultante de la politique de financement de l'entreprise. Elle tient compte du mode de financement et de son coût pour l'entreprise.

2-2-6- Résultat ordinaire avant impôt

Cet agrégat représente le résultat qui provient de l'activité normale et courante de l'entreprise.

2-2-7- Résultat net des résultats ordinaire

C'est le passage du résultat comptable au résultat fiscal.

2-2-8- Résultat net

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il exprime le solde résiduel brut, après prise en compte des opérations de réparation.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Tableau N° 04 : Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance

DESIGNATION	NOTE	OPERATIONS BRUTES	CESSIONS ET RETROCESSIONS	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes					
Primes acceptées					
Primes émises reportées					
Primes acceptées reportées					
I- Primes acquises a l'exercice					
Prestations (Sinistres) sur opérations directes					
Prestations (Sinistres) sur acceptation					
II- Prestations (sinistres) de l'exercice					
Commissions reçues en réassurance					
Commissions versées sur acceptations					
III- Commissions de réassurance					
IV- La marge d'assurance nette					
Achats et services extérieurs					
Charges de personnels					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Autres produits opérationnels					
Autres charges opérationnels					
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs					
Reprise sur perte de valeur et provisions					
V- Résultat technique opérationnel					
produits financiers					
Charges financiers					
VI- Résultat financier					
VII- Résultat ordinaires avant impôts					
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)					
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires					
Total des produits des activités ordinaires					
Total des charges des activités ordinaires					
VIII- Résultat ordinaires					
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (Charges) (*)					
XI- Résultat extraordinaires					
X- Résultat net de l'exercice					

Source : document interne de la SAA

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Section 3 : Analyse par indicateur et ratios

L'analyse financière est restée focalisée sur l'étude de la situation financière de l'entreprise à maintenir le degré d'équilibre suffisant pour assurer en permanence sa solvabilité. À cet effet l'analyse financière de l'entreprise est appréciée par deux éléments caractéristiques : les indicateurs d'équilibre financier (FR, BFR, TN) et les ratios d'équilibre.

1- Analyse financière par les indicateurs d'équilibre

L'équilibre financier d'une entreprise s'estime de deux principes de base, la solvabilité qui est la capacité de faire face à ses dettes, permettant de mesurer son degré d'autonomie financière et la liquidité qui indique la disponibilité immédiate.

Généralement, on distingue trois déterminantes des équilibre financiers sont :

- Le fonds de roulement (FR) : indique l'équilibre financier à long terme ;
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) : indique l'équilibre financier à court terme ;
- La trésorerie nette (TN) : indique l'équilibre financier immédiat.

1-1- Le fonds de roulement (FR)

1-1-1- Définition

Il est défini comme le surplus des ressources permanentes dégagées après avoir financier les besoins permanents par les ressources permanentes.

- **Selon PEYRARD Josette** : « Le fonds de roulement est considéré comme une marge de sécurité pour l'entreprise, qui servira à financer une partie de l'actif circulant qui n'est pas financé par les dettes à court terme. »¹⁵

1-1-2- Les différents types de fonds de roulement

1-1-2-1- Le fonds de roulement net (FRN) « permanent »

Le fonds de roulement net est la marge de sécurité représente la partie de l'actif circulant qui n'est pas financée par les dettes à court terme, mais qui sera financée par une

¹⁵ PEYRARD Josette. Gestion financière. 1^{ère} édition GESTION, 1990, Page 44.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

partie des capitaux permanents. Le fonds de roulement permanent représente également la part des capitaux permanents utilisée pour financer le cycle d'exploitation.

Le fonds de roulement permanent peut être calculé à partir du bilan financier par deux méthodes :

❖ 1^{ère} méthode : par le haut de bilan

Le fonds de roulement net est l'excédent de capitaux permanents sur l'actif immobilisé permettant de financer l'actif circulant.

Il se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Fonds de roulement net} = \text{Capitaux permanents (CPe)} - \text{Actif immobilisé (AI)}$$

❖ 2^{ème} méthode : par le bas de bilan

Le fonds de roulement net est la marge de sécurité constituée par l'excédent de capitaux circulants sur les dettes à court terme.

$$\text{Le fonds de roulement net} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dettes à court termes (DCT)}$$

Figure N° 03 : Schéma représentatif de fonds de roulement (FRN)

Actif immobilisé	Le fonds de roulement net	Capitaux permanents
Actif circulant		Dettes à court termes

Source : fait par moi-même.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

1-1-2-2- Le fonds de roulement propre (FRP)

Le fonds de roulement propre est un indicateur qui permet d'apprécier l'autonomie d'une entreprise par rapport aux financements de ses différents investissements matériels et immatériels.

Le fonds de roulement propre se calcule comme suit :

$$\text{Le fonds de roulement propre} = \text{Capitaux propres (CPr)} - \text{l'actif immobilisé (AI)}$$

1-1-2-3- Le fonds de roulement étranger (FRE)

Le fonds de roulement étranger représente la partie des immobilisations financées par les capitaux étrangers, c'est-à-dire les emprunts à long et moyen terme.

Le fonds de roulement étranger se calcule comme suit :

$$\text{Le fonds de roulement étranger} = \text{DLMT} - \text{DCT}$$

1-1-2-4- Le fonds de roulement global (FRG)

Il représente l'ensemble des valeurs mises à la disposition de l'exploitation de l'entreprise.

Le fonds de roulement global se calcule de la manière suivante :

$$\text{Le fonds de roulement global} = \text{Fonds de roulement net} + \text{Les dettes à court terme}$$

1-1-3- Interprétation du fonds de roulement

Le fonds de roulement (FR) peut se présenter en trois cas différents :

- **Cas N° 01** : Lorsque le $FR > 0$ (positif)

Ce qui signifie que les capitaux permanents sont supérieurs aux emplois immobilisés. Dans ce cas l'entreprise à un équilibre financier long terme et dégage une marge de sécurité qui représente une part des capitaux permanents après le financement des valeurs immobilisées et qui est affectées au financement des emplois circulants.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

- **Cas N° 02 :** Lorsque le FR = 0 (nul)*

Dans ce cas l'entreprise ne dégage aucun excès de ressources sur les emplois permanents, ce qui va mettre l'entreprise dans une position de risque d'arrêt d'activité dans le cas où le besoin de liquidité persiste.

- **Cas N° 03 :** Lorsque le FR < 0 (négatif)

Cette situation résulte de l'insuffisance des capitaux permanents pour financer les valeurs immobilisées et se trouve dans l'obligation de rechercher les moyens financiers permettant d'augmenter son fonds de roulement pour assurer une liquidité financière à court terme.

1-2- Le besoin en fonds de roulement (BFR)

1-2-1- Définition

Le besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation (l'activité de la structure). Il résulte du décalage dans le temps entre les encaissements et les décaissements. Il s'agit d'un besoin de financement structurel à court terme que génère le cycle d'exploitation. Il est donc « le solde des comptes du bilan directement rattachés au cycle d'exploitation (essentiellement) poste clients, fournisseurs et stocks. »¹⁶

Le besoin en fonds de roulement est caractérisé par le fait qu'il soit :

- **Structurel :** Le besoin en fonds de roulement est dit structurel car il dépend de la structure propre de chaque entreprise.
- **Permanent :** Le besoin en fonds de roulement est dit permanent car il se définit par le montant des actifs circulants qui n'est pas financé par des passifs de même nature.

Le calcul du besoin en fonds de roulement peut s'effectuer comme suit :

$$\text{BFR} = (\text{stocks} + \text{créances}) - \text{passif courant}$$

Ou bien :

$$\text{BFR} = (\text{Actif courant} - \text{trésorerie}) - \text{passif courant}$$

¹⁶ RAMAGE pierre. Analyse et diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION. Paris. 2001. Page 73.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

1-2-2- Les différents du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement comprend deux types :

1-2-2-1- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Le BFRE représente la partie des actifs cycliques d'exploitation qui n'est pas financées par les ressources d'exploitation.

Il se calcule comme suit :

$$\text{BFRE} = \text{Actif circulant d'exploitation} - \text{passif circulant d'exploitation}$$

1-2-2-2- Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Le BFRHE correspond à la partie des actifs hors exploitation qui n'est pas financées par les ressources cycliques hors exploitation.

Il se calcule comme suit :

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{passif circulant hors exploitation}$$

1-2-3- Interprétation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement peut se présenter en trois cas, à savoir :

❖ **Cas N° 01 :** $\text{BFR} > 0$

Le BFR positif : On dit que l'entreprise a un besoin de financement d'exploitation, donc les ressources cycliques n'arrivent pas à financer l'actif circulant. Dans ce cas, ce besoin en fonds de roulement doit être financé soit par le long terme (fonds de roulement), sinon il sera couvert par le court terme.

❖ **Cas N° 02 :** $\text{BFR} = 0$

BFR est nul : C'est une situation qui signifie que les dettes à court terme arrivent juste à financer les emplois cycliques.

❖ **Cas N° 03 :** $\text{BFR} < 0$

Le BFR négatif : Dans ce cas la valeur des ressources cycliques (DCT) est supérieure à la valeur des emplois cycliques (les emplois hors disponibilité), c'est-à-dire les ressources cycliques couvrent largement les emplois cycliques, et donc pas de besoin de financement.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

1-3- La trésorerie nette (TN)

1-3-1- Définition

La trésorerie est définie comme « l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidité pour le règlement des dettes à court terme.

Le concept de trésorerie correspond à la nécessité d'éviter la cessation de paiement qui souvent à la liquidation des biens ou à un règlement judiciaire. »¹⁷

La trésorerie est la différence entre les besoins et les ressources de l'entreprise, elle représente également l'ensemble des ressources financières qui permettent de financer ses dépenses à court terme.

La trésorerie met en relation les éléments les plus liquides d'actif circulant aux dettes à court terme, ainsi elle peut se calculer de deux manières :

$$\text{Trésorerie nette (TN)} = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en fonds de roulement (BFR)}$$

Ou bien :

$$\text{Trésorerie nette (TN)} = \text{Valeur disponible (VD)} - \text{Dettes à court terme (DCT)}$$

1-3-2- Interprétation de la trésorerie nette

La trésorerie peut se présenter en trois cas :

❖ **Cas N° 01 :** $FR > BFR$, alors : $TR > 0$

La trésorerie positive : signifie que les ressources stables (FR) couvrent largement les besoins de financement liés à l'activité de l'entreprise (BFR). Le reste des ressources stables constitue une marge liquide (disponibilité).

❖ **Cas N° 02 :** $FR = BFR$, alors : $TR = 0$

La trésorerie nulle : c'est le cas où la valeur du fonds de roulement est égale à la valeur du besoin en fonds de roulement. Dans ce cas, l'entreprise ne dispose pas suffisamment de ressources financières pour financer la totalité de ses besoins. Donc l'entreprise ne dispose pas de liquidité.

¹⁷ MEUNIER-ROCHER Beatrice. Le diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION, Canada, 1991. P 118.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

❖ **Cas N° 03 :** $FR < BFR$, alors : $TR < 0$

La trésorerie négative : signifie que la valeur du fonds de roulement n'arrive pas à couvrir la valeur du besoin en fonds de roulement. Dans ce cas, on dit que l'entreprise a une situation déséquilibrée à court terme.

2- Analyse financière par la méthode des ratios

La méthode des ratios est généralement la plus utilisée en analyse financière. Elle fournit des indicateurs concernant la situation financière de l'entreprise.

Cette méthode a connu une actualisation et un approfondissement de ses conditions d'application grâce à la conjonction de trois facteurs :

- L'analyse a bénéficié de l'amélioration des sources d'information comptables et financières.
- Les applications de l'informatique ont conduit à une accumulation de données et à l'accélération des calculs sur des logiciels de ratios très complets.
- Le développement des méthodes statiques évoluées permet une exploitation plus efficace des données.

2-1- Définition d'un ratio

Le ratio peut être défini comme étant un rapport entre deux grandeurs financières ou économiques, apte à rendre compte de la situation et de la gestion d'une entreprise.

Le ratio est donc une division entre deux éléments issus du bilan ou du compte de résultat, tout en respectant l'homogénéité entre le numérateur et le dénominateur afin de garder le sens d'analyse. Un ratio peut s'exprimer des liens très larges, à savoir :

- Mesurer l'évolution des performances économiques et financière ainsi que des structures de l'entreprise dans le temps ;
- Effectuer des comparaisons interentreprises de secteurs d'activité identiques par rapport aux usages de la profession.

2-2- L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios

L'objectif fondamental de la méthode des ratios consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément l'importance de ses qualités et de ses défauts par rapport à

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

ses objectifs et ses concurrents. Elle permet également d'effectuer des comparaisons entre entreprises appartenant à la même branche d'activité et de dégager des tendances générales.

Les ratios sont des outils de mesure dans le temps et dans l'espace :¹⁸

- Dans le temps, ils permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs, tant internes qu'externe.
- Dans l'espace, il permet à l'entreprise de se situer dans son propre secteur d'activité ou dans l'environnement économique global.

2-3- Différents types de ratios

On peut distinguer quatre types de ratios :

- Ratios de structure ;
- Ratios d'activité ;
- Ratios de liquidité ;
- Ratios de rentabilité ;
- Ratios de solvabilité.

2-3-1- Ratios de structure

Ils expriment les conditions dans lesquelles l'entreprise assure son équilibre financier à partir des opérations du cycle de financement et des opérations du cycle d'investissement. Ils mettent en rapport les données du bilan afin d'apprécier les équilibres financiers, on peut distinguer :

2-3-1-1- Ratio d'autonomie financière

C'est un indicateur qui reflète la politique financière de l'entreprise ainsi que l'efficacité de ses décisions financières. Il doit être supérieur à 1 car les ressources internes (capitaux propres) doivent être supérieures aux capitaux empruntés.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{Capitaux propres (CPr)}}{\text{Dette Long et Moyen Terme (DLMT)}}$$

¹⁸ Béatrice et Francis Grand Guillot. Analyse financière. 11^{ème} édition. Paris : DUNOD, 2005, Page 65.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-3-1-2- Ratio d'endettement

Ce ratio exprime le poids des dettes totales (DLMT et DCT) dans le patrimoine de l'entreprise. Il doit être inférieur à 1, tout écart par rapport à l'unité signifié la diminution des dettes et l'augmentation de l'autonomie financière.

Il est calculé comme suit :

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{Total des dettes}}{\text{Total actif}}$$

2-3-2- Ratios de liquidité

« Les ratios de liquidité indique si l'entreprise a suffisamment de liquidité pour payer ses dettes à court terme. »¹⁹

Ils sont aussi appelés ratios de situation financière, l'objectif de cette catégorie de ratio est d'étudier le degré de stabilité de la structure financière de l'entreprise et de mesurer la solvabilité à court terme.

2-3-2-1- Ratio de liquidité générale

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face ces dettes à court terme. Il doit être supérieur ou égale à 1.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif circulant (AC)}}{\text{Dettes à court terme (DCT)}}$$

2-3-2-2- Ratio de liquidité réduite

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ces dettes à court terme par ces valeurs disponibles et la transformation de ces valeurs réalisable en liquidité, il doit être compris entre 0,3 et 0,5.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \frac{\text{Valeurs Réalisables (VR)} + \text{Valeurs Disponibles (VD)}}{\text{Dettes à court terme (DCT)}}$$

¹⁹ GRANDGUILLOT Francis, Beatrice. L'analyse financière. Op. Cit. 21^{ème} édition. Espagne : GUALINO, P156.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-3-2-3- Ratio de liquidité immédiate

Il traduit la capacité de l'entreprise à partir de ses seules liquidités, à l'état de payer l'ensemble de ses dettes à court terme dans l'immédiat. Ce ratio doit être compris entre 0,2 et 0,3.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Valeur Disponible (VD)}}{\text{Dettes financières à court terme (DCT)}}$$

2-3-3- Ratios d'activité

Les indicateurs de performance opérationnelle et de profitabilité permettent de mesurer l'atteinte des objectifs métiers et financiers de l'entreprise.

2-3-3-1- Ratio de sinistralité ou S/P

«Le ratio sinistre à primes, est le rapport entre le montant des indemnités versées au titre des sinistres de l'année augmenté des frais de gestion des sinistres, et le montant des primes encaissées. »²⁰

Ce ratio est en moyenne inférieur à cent car il est exprimé en pourcentage, il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de sinistralité} = \frac{\text{Sinistres nets (payés +/– variation des provisions de sinistres)}}{\text{Primes nettes acquises + Commissions}}$$

2-3-3-2- Ratio de frais de gestion

Ce ratio mesure la proportion de couverture de frais de gestion qui contient des frais d'acquisition et des frais administratifs par les primes émises nettes.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de frais de gestion} = \frac{\text{Fais d'acquisition + coût administratifs}}{\text{Primes émises nettes}}$$

²⁰ ZAJDENWEBER Daniel. Économie et Gestion de l'Assurance. Édition. Paris : ECONOMICA, 2006, Page 89.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

C'est un ratio qui rassemble le ratio de sinistralité S/P avec celui des frais de gestion. Il exprime la couverture de toutes les dépenses qui peuvent avoir lieu (les charges sinistres, les frais généraux, les commissions) pour qu'il l'assureur encaisse (les primes versées par les assurés). Au titre de l'activité technique d'assurance.

Pour exprimer la performance technique il faut qu'il soit < 1 . Dans le cas contraire ce sont les produits financiers qui viennent en compensation des pertes subis.

- ✓ Le Ratio combiné rapporte les sinistres et les charges de l'année aux primes acquises de l'année. Il mesure la Rentabilité technique de l'activité d'assurance.
- ✓ Il peut être calculé en net et en brut de réassurance afin de déterminer l'impact de la réassurance sur la rentabilité technique.
- ✓ Lorsque le ratio combiné est de 95 %, pour un 1 DA de prime vendue, l'entreprise gagne 5 centimes du point de vue technique, avant revenus financiers.
- ✓ Du fait de l'intégration des frais d'administration calculés selon des clés de répartition propres à chaque assureur, la comparabilité du ratio combiné est moins bonne que celle du ratio de sinistralité.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio combiné} = \text{Ratio de sinistralité} + \text{Ratio de frais}$$

2-3-4- Ratios de rentabilité

Ce ratio de rentabilité est un rapport entre une forme de résultat ou une performance et un moyen ou une activité mis en œuvre pour le générer.

On distingue deux types :

2-3-4-1- Ratio de rentabilité économique

Ce ratio mesure la rentabilité des actifs investis dans l'entreprise. Il permet de rémunérer les capitaux investis dans l'entreprise.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité économique} = \frac{\text{Résultat Net (RN)}}{\text{Total Actif}}$$

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-3-4-2- Ratio de rentabilité financière

La rentabilité financière est un indicateur de mesure et de création de valeur pour les actionnaires ainsi que rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité financière} = \frac{\text{Résultat Net (RN)}}{\text{Capitaux Propres (CPr)}}$$

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises (CA).

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration} = \frac{\text{Marge d'assurance nette (MAN)}}{\text{Chiffre d'affaire (CA)}}$$

2-3-4-4- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette

Ce ratio mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charges de fonctionnement + dotations).

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette} = \frac{\text{Résultat technique opérationnel}}{\text{Marge d'assurance nette}}$$

2-3-5- Ratios de solvabilité

Ce ratio mesure la capacité de la société d'assurance à faire face, à tout moment, à ses engagements envers ses assurés et/ou les bénéficiaires de contrats d'assurances.²¹

2-3-5-1- La marge de solvabilité

La solvabilité des sociétés d'assurance et/ou de réassurance, doit être matérialisée par la justification de l'existence d'un supplément aux dettes techniques ou «marge de solvabilité».

Elle se calcule comme suit :

$$\text{La marge de solvabilité} = \text{les capitaux propres hors résultat net} + \text{les engagements}$$

²¹ Décret 13-114-115-116 du journal officiel de la république Algérienne N° 18.

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

2-3-5-2- Ratio de représentation des engagements réglementés

Les réserves, les provisions techniques et les dettes techniques doivent être représentées à l'actif du bilan, des organismes d'assurance et/ou de réassurance, par les catégories d'éléments d'actifs cités ci-après :

- Valeurs d'Etat ;
- Autres valeurs mobilières et titres assimilés ;
- Actifs immobiliers ;
- Autres placements.

Il se calcule comme suit :

Ratio des engagements réglementés = Actifs admis en représentation / Engagements et provisions

Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance

Conclusion

L'analyse financière du bilan à travers l'actif et le passif reflète la situation de rentabilité et de performance de la compagnie d'assurance et son influence sur les documents comptables financiers. Cette analyse porte sur la lecture de ces documents (états financiers) afin de découvrir le patrimoine primordial de l'entreprise et d'analyser sa situation financière.

Notre travail nous mène à passer de ce chapitre vers notre cas pratique au sein de la SAA pour l'appréciation de la performance financière de la compagnie par l'analyse des états financiers, la prise de décision du jugement de valeur sur cette situation pour l'élaboration des meilleures prévisions d'avenir d'une façon pertinente pour le but d'améliorer la rentabilité et la structure financière de l'entreprise à des références sectorielles.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Introduction

Après avoir passé en revue l'ensemble des aspects et fondements de la consolidation des comptes sur le plan théorique et conceptuel, nous nous proposons de les projeter sur le terrain et de les confronter à ses réalités afin de mesurer l'étendus de leur applications au cas réel et pratique.

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés au cas d'une entreprise de grande envergure, en l'occurrence la Société Nationale d'Assurance (SAA) dont les dirigeants nous ont ouvert les portes en particulier celle, de la Division Finance et de la comptabilité qui nous a aidé à concrétiser cet humble travail.

Ce chapitre sera consacré à l'analyse financière de la Société Nationale D'assurance (SAA) et ceci en vue d'apprécier sa situation financière. Notre étude s'articule autour de trois sections, la première est consacrée à la présentation de la SAA, l'analyse financière pratiquée par la SAA fondée sur les états financiers est exposée dans la deuxième section et la troisième section porte sur l'équilibre financier et l'analyse de la rentabilité par la méthode des ratios. Ce qui permet d'effectuer une analyse dynamique qui s'inscrit dans une durée de trois ans (2016, 2017 et 2018) de la vie de l'entreprise.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de la SAA

Au cours de cette section, nous allons prendre connaissance de la Société Nationale d'Assurance SAA, à travers son historique sa forme juridique et sa structure organisationnelle.

1- Historique de la Société Nationale d'Assurance (SAA)

La Société Nationale d'Assurance, par abréviation SAA, est une entreprise publique d'assurance qui a été créée le 12 Décembre 1963 selon l'arrêté du 11 Décembre 1963. A l'origine, cette entreprise était une société mixte Algéro-Egyptienne (Algérie 51% du capital, l'Egypte 39% et Nationaux algériens 10%).

Depuis sa création, il y a cinquante-six ans, la SAA a donc traversé les différentes phases de restructuration du marché Algérien :

- **En 27 Mai 1966** : La société fut nationalisée par l'ordonnance n°66-127 à l'occasion de l'institution du monopole de l'état sur les opérations d'assurance. En cette période la SAA a connu un développement de type classique, une société fortement centralisée, gérant des affaires apportées par des agents privés.
- **En janvier 1976** : la spécialisation des entreprises d'assurances par nature d'activités, a conduit la SAA à se consacrer au marché intérieur des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance vie et les risques des particuliers, commerçants et artisans. C'est à la suite de cela que la SAA a été conduite à s'impliquer fortement sur l'ensemble du territoire et à être à la frontière pour, d'une part, rapprocher l'assurance de l'assuré, et d'autre part, développer le plein emploi.
- **En 27 Janvier 1982** : la SAA a été transformée en société par action « SPA ». Cette transformation s'est accompagnée de la levée de la spécialisation des compagnies d'assurance et la pratique de nature différentes, ce qui a élargie son champ d'activités aux autres risques. Actuellement la SAA pratique tous les risques y compris les risques agricoles.
- **En 1995** : Suite à la libération du marché des assurances, la SAA s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue. C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des agents

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

généraux, d'une part, et d'autre part, en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires réalisé.

- **En 2003 :** La SAA un nouveau découpage régional introduction de l'ERP ORASS et développement d'un système d'information adapté. Mise en place d'un nouveau plan stratégie.
- **En 2004 :** Réorganisation structurelle et Création de division par segment de marché afin de booster la productivité. Fin de mandat de la SAA en tant que gestionnaire du FSI et Création du fonds de Garantie Automobile (FGA).
- **En 2010 :** la SAA sépare les assurances de personnes de celle relative aux dommages.
- **En 2016 :** Changement de siège social, une tour intelligente qui renforce la compagnie dans sa dynamique commerciale.

Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé à 27,6 milliards de dinars en 2018 et présente les indicateurs les plus élevés sur le marché. Actuellement la SAA pratique les opérations d'assurance de toutes les branches.

2- Activités de la Société Nationale d'Assurance (SAA)

Conformément à l'arrêté du 29 Mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 Avril 1998 portant agrément de la Société Nationale d'Assurance, les produits commercialisés par la SAA sont :

- Assurance incendie et risques annexes ;
- Assurance pertes d'exploitation après incendie et bris de machines ;
- Assurances des risques de la construction (RC Décennale, RC construction, Tous Risques Chantier et Montage) ;
- Assurance engineering (Bris de machines, Engins de Chantier, Tous Risques Matériel Informatique et Electronique, Pertes de produits en frigo...) ;
- Assurance transport (Aérien, Maritime, Terrestre faculté et corps-) ;
- Assurance des Risques Agricoles (Toutes spéculations, Multirisques Avicole, Bétail, Grêle, Incendie, Plasticulture, matériel Agricole, Multirisques Exploitants...) ;

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

- Assurances des risques des particuliers (Professions libérales, collectivités, Vol, Bris de Glaces, Dégâts des eaux...);
- Assurances des responsabilités (Responsabilité Civile Chef d'entreprise, Produits livrés, Professionnelle...);
- Assurance-crédit, Caution ;
- Assurance de personnes (individuelle, collective, assistance, retraite...);
- Assurance automobile ;
- La banque assurance.

3- Réseau de distribution de la Société Nationale d'Assurance (SAA)

La SAA compte :

- ✓ **15 Direction régionales dont :** (Alger I, Alger II, Alger III, Tizi-Ouzou, Oran, Relizane, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mouzaia, Constantine, Annaba, Sétif, Batna, Ouargla, Béchar).
- ✓ **650 agences dont :**
 - 292 agences directes ;
 - 199 agents généraux agréés (AGA) ;
 - 137 agences bancassurances ;
 - 22 courtiers.
- ✓ **15 filiales dont :** (Imprimerie, Exact plus, SAE, HEA, ...etc).
- ✓ **03 centres de formation dont :** (Oran, Batna, Tizi-Ouzou).
- ✓ **Elle emploie un effectif de 4584 travailleurs.**

4- Les investissements stratégiques de la Société Nationale d'Assurance (SAA)

SAA actionnaire à hauteur de 34% dans plusieurs sociétés exerçant dans différents domaines :

- Assure Immo SPA société exerçant dans le domaine immobilier.
- SICAV / CELIM SPA société d'investissements financiers.
- SAPS SPA société exerçant l'assurance des personnes, sous le nom commercial Amana assurances
- ALFA SPA société exerçant dans la détection de fraude d'assurance.
- Imprimerie des assurances SPA.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

SAA actionnaire à hauteur de 20% dans :

- AFRICA RE/ Société Africaine de réassurance.
- CAGEX / Compagnie Algérienne d'assurance et garantie d'exportation.
- SGCI / Société de garantie des crédits immobiliers.
- SRH / Société de refinancement hypothécaire.
- SIH / Société d'investissement hôtelière.

5- Organisation de la Société Nationale d'Assurance (SAA)

La Société Nationale d'Assurance SAA est l'une des premières sociétés d'assurances instituées en Algérie au lendemain de l'indépendance du pays, classée au premier rang des assurances en Algérie. Elle emploie plus de 4650 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la SAA qui s'étend à travers tout le territoire Algérien.

Le réseau commercial de la SAA est composé de 15 Directions régionales chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société et de 292 agences directes, 199 agents généraux et 22 courtiers.

La SAA est l'une des premières sociétés d'assurances instituées en Algérie au lendemain de l'indépendance du pays, classée au premier rang des assurances en Algérie. Elle.

5-1- Le Siège (La Direction Centrale)

Le Siège est situé au Quartier des affaires à Bab-Ezzouar. Il constitue la cellule centrale ayant pour but la synthèse des objectifs attendus au cours de l'exercice par l'ensemble des Directions Régionales, que ce soit en production ou en sinistre.

En plus de l'exploitation de ces résultats, le siège effectue des contrôles, s'occupe de la production, diriger et conseiller les agences par le biais des Directions Régionales (DR).

L'administration de la société est assurée par le conseil d'administration composé de 12 élus nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le tiers de ces élus est renouvelable tous les trois ans.

Le conseil d'administration est présidé par le Président Directeur Général (PDG) assisté par deux Directeurs généraux adjoints (Technique et Administratif) desquels

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

dépendent les chefs de divisions et les directeurs centraux. Ce conseil a pour principale fonction l'établissement du plan et le développement des orientations de la société.

5-1-1- Direction générale Finances et Comptabilité et système d'information

Elle est composée de :

5-1-1-1- Division des Finances et de la Comptabilité

Cette Division est chargée :

- D'assurer l'organisation, la coordination et le suivi des activités comptables des différentes structures de l'entreprise ;
- De centraliser et d'exploiter les opérations comptables et financières de l'entreprise ;
- D'établir les balances comptables mensuelles, les rapports trimestriels sur les recouvrements, le compte rendu et le bilan annuel de l'entreprise ;
- Des relations avec le commissaire au compte.

Elle comprend deux Directions :

- La Direction de la comptabilité ;
- La Direction des finances.

5-1-1-2- Division système d'information

Elle comprend deux Directions :

- Direction réseau et maintenance.
- Direction base de données et sécurité.

5-1-2- La Direction Générale Technique

Elle est chargée de la conception et du développement de la stratégie globale de l'entreprise, elle est composée des structures suivantes :

- Division des Risques d'Entreprise
- Division Automobile
- Division Risques des Particuliers et des Professionnels
- Division Marketing
- Direction de la Réassurance
- Division Vie

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

5-1-3- La Direction Générale Administrative

Dont le rôle est de soutenir et de contrôler le réseau commercial de la SAA, elle est composée de :

- Direction des Ressources Humaines ;
- Direction du Patrimoine ;
- Direction du Contentieux et de la Réglementation ;
- Division de l'Audit, Contrôle et Système d'Information.

5-2- Les Directions Régionales

Au nombre de 15, elles sont réparties sur tout le territoire national, Constituant les organes décentralisés d'animation, de contrôle, de coordination, de gestion administrative et d'appui pour l'ensemble des agences. Pour cela, ces Directions Régionales traduisent objectivement les faits et avec le maximum d'efficacité, la politique définie par le siège, donnant impulsions et directives nécessaires à ses agences.

Les Directions Régionales constituent donc l'intermédiaire obligatoire entre le siège et leurs agences.

La Direction Régionale assume deux fonctions, se sont :

- ❖ **La fonction administrative** : consiste à la mise en œuvre du partage territorial de chaque agence et de mettre à leur disposition tout le matériel et le mobilier nécessaire à leur bon fonctionnement.
- ❖ **La fonction technique** : consiste à prêter assistance aux agences pour les affaires dépassant leur pouvoir de gestion et le contrôle strict de la tarification et des règlements en matière de sinistres.

Le siège de la Direction Régionale (DR) est présidé par un directeur, il comprend quatre (04) départements

- Département administratif et financier ;
- Département production ;
- Département contentieux ;
- Département Marketing.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

5-3- Les Agences

L'agence est la base de chaque entreprise et l'organisme responsable de la vente des produits de la société. Elle est en contact direct avec les clients. Elle a deux fonctions principales : la fonction administrative et la fonction technique :

❖ **La fonction administrative :**

Elle se définit par la tenue des registres d'émission et d'annulation de contrat, des échéanciers et des états statistiques et décadaires.

❖ **La fonction technique :**

La gestion technique se définit par : la réalisation des contrats et avenants, le contrôle des garanties que l'assuré a souscrit et la tarification de celles-ci.

Une agence est une entité à caractère commercial, financier et économique. C'est un point de vente (un lieu de production et de distribution) qui a des obligations sociales et fiscales qui doit être toujours rentable.

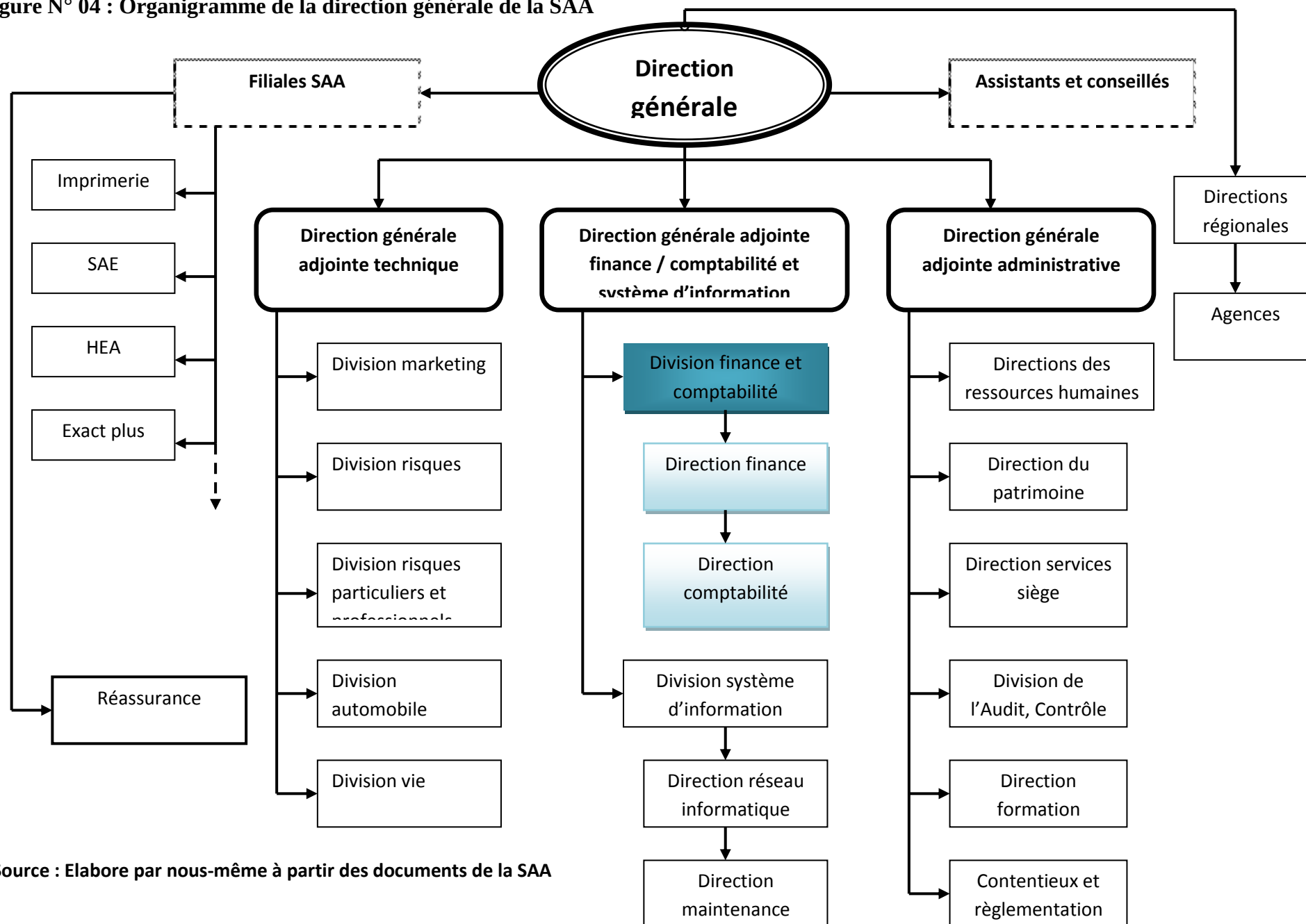
Elle est soumise au contrôle du chef d'agence qui a pour tâche de superviser le travail et de veiller à la bonne organisation des services.

Il doit être en mesure de relever les erreurs possibles et qui peuvent engager sa responsabilité et celle de l'agence.

L'agence est structurée en trois services :

- Service production ;
- Service sinistres ;
- Service comptabilité.

Figure N° 04 : Organigramme de la direction générale de la SAA



Source : Elabore par nous-même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Section 02 : Présentation des états financiers de la SAA

Les États Financiers sont un ensemble de documents, préparés au moins une fois par an, qui a pour objectif de présenter de manière Fidèle la situation financière de l'entité, ses Performances, l'évolution de ses capitaux propres et la situation de sa trésorerie.

Dans cette section nous allons présenter les états financiers qui comprennent le bilan et le compte de résultat.

1- Présentation du bilan pour les années 2016, 2017 et 2018

Le bilan financier de la SAA pour la période allant de 2016 à 2018 se présente comme suit :

1-1- Bilan actif

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Tableau N° 05 : La structure du l'actif de bilan de la SAA.

En K DA

ACTIF	ANNEE			EVOLUTION EN %	
	2016	2017	2018	17/16	18/17
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	169 925	129 856	101 390	-23,58%	-21,92%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	5 153 101	5 371 787	5 393 328	4,24%	0,40%
Bâtiments Exploitation	16 709 297	16 248 572	16 155 538	-2,76%	-0,57%
Bâtiments Placement	910 257	864 918	838 235	-4,98%	-3,09%
Autres immobilisations corporelles	475 614	860 267	868 634	80,88%	0,97%
Immobilisations en Concession	184 445	180 864	176 442	-1,94%	-2,44%
IMMOBILISATIONS EN COURS	157 900	255 870	603 922	62,05%	136,03%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres mis en équivalence :	-	-	-	-	-
Autres participations et créances rattachées	4 707 700	4 561 794	4 407 230	-3,10%	-3,39%
Autres titre immobilises	44 953 340	37 383 573	38 096 283	-16,84%	1,91%
Prêts et autres actifs financiers non courants	233 465	331 531	249 607	42,00%	-24,71%
Impôts différés actif	592 104	743 137	968 132	25,51%	30,28%
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	6 901	6 609	9 309	-4,23%	40,84%
TOTAL I - ACTIF NON COURANT	74 254 049	66 938 778	67 868 049	-9,85%	1,39%
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE					
Part de la coassurance cédée	926	-	-	-	-
Part de la réassurance cédée	1 791 463	1 701 181	2 105 589	-5,04%	23,77%
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES					
Cessionnaires et Cédants débiteurs	666 693	583 670	652 649	-12,45%	11,82%
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattaché	5 157 791	5 838 943	5 917 766	13,21%	1,35%
Autres débiteurs	2 829 516	1 657 883	839 055	-41,41%	-49,39%
Impôts et assimilés	2 067 680	716 935	89 808	-65,33%	-87,47%
Autres créances et emplois assimilés	107 855	120 866	175 027	12,06%	44,81%
DISPONIBILITES ET ASSIMILES					
Placements et autres actifs financiers courants	848 240	4 502 516	1 574 984	430,81%	-65,02%
Trésorerie	2 732 235	3 257 227	3 409 209	19,21%	4,67%
TOTAL II - ACTIF COURANT	16 202 399	18 379 221	14 764 087	13,44%	-19,67%
TOTAL GENERAL ACTIF	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68%	-3,15%

Source : Élaborer par nous même à partir du l'actif des bilans de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

1-1-1- Analyse du l'actif de bilan en grand masse

Tableau N° 06 : La structure du l'actif de bilan en grand masse de la SAA. En K DA

ACTIF	ANNEE			EVOLUTION EN %	
	2016	2017	2018	17/16	18/17
• ACTIF NON COURANT DONT:	74 254 049	66 938 778	67 868 050	-9,85%	1,39%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	169 925	129 856	101 390	-23,58%	-21,92%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 590 614	23 782 278	24 036 099	0,81%	1,07%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 493 510	43 026 644	43 730 561	-14,79%	1,64%
• ACTIF COURANT DONT:	16 202 399	18 379 221	14 764 087	13,44%	-19,67%
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE	1 792 389	1 701 181	2 105 589	-5,09	23,77
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	10 829 535	8 918 297	7 674 305	-0,18	-13,95
DISPONIBILITES ET ASSIMILES	3 580 475	7 759 743	4 984 193	116,72%	-35,77
• TOTAL ACTIF:	90 456 448	85 317 999	82 632 137	-5,68%	-3,15%

Source : Élaborer par nous même à partir du l'actif des bilans de la SAA

▪ Evolution du l'actif :

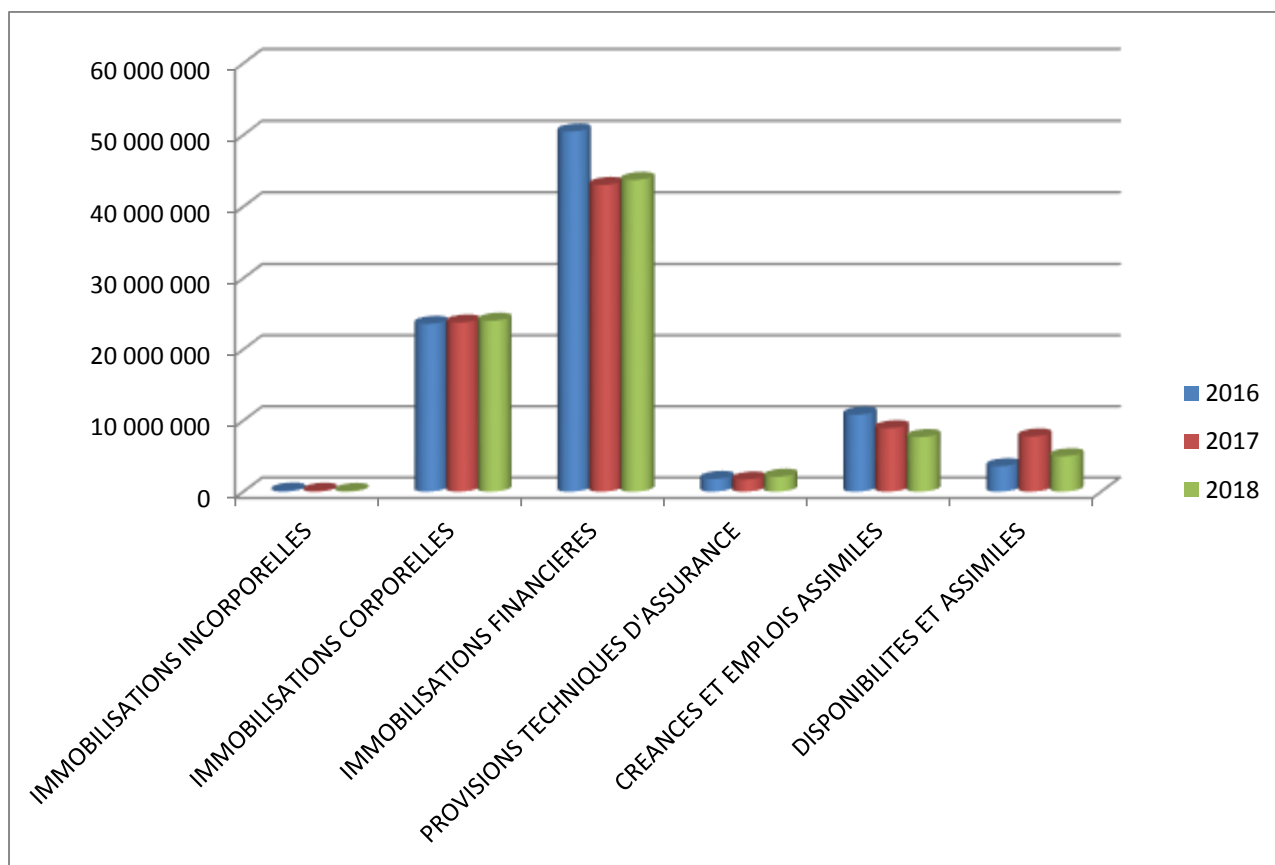
- La baisse de l'actif en 2017 de 5,68% par rapport à l'exercice écoulé 2016 est dû essentiellement à la diminution de l'actif non courant, soit un taux d'évolution de 9,85%.
- Le total du bilan 2018 a enregistré une proportion négative décroissante de 3,15% par rapport à l'exercice 2017 qui s'explique principalement par la diminution de l'actif non courant de 19,67%.

▪ Interprétation du l'actif:

Nous avons constaté durant les trois années d'étude que les immobilisations financière dont principalement les placements financiers ont une valeur plus importante par rapport aux autres éléments de l'actif, cela dû au renforcement de la solvabilité de l'entreprise pour faire face aux engagements envers les assurés.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Figure N° 05 : Présentation graphique du l'actif de bilan



Source : Élaborer par nous même à partir du l'actif des bilans de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

1-2- Bilan passif

Tableau N° 07 : La structure du passif de bilan de la SAA.

En K DA

PASSIF	ANNEE			EVOLUTION	
	2016	2017	2018	16/17	17/18
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000	30 000 000	30 000 000	50,00%	0,00%
Capital souscrit non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidées	10 900 079	2 522 072	4 272 957	-76,86%	69,42%
Ecarts d'évaluation	173 109	173 109	173 109	0,00%	0,00%
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Autres capitaux propres - Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 121 993	3 250 885	2 900 948	4,13%	-10,76%
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	34 195 181	35 946 066	37 347 014	5,12%	3,90%
Emprunts et dettes financières	4 727 344	3 783 244	2 865 614	-19,97%	-24,26%
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	1 627 445	581 690	176 442	-64,26%	-69,67%
Provisions réglementées	2 125 438	2 289 014	2 542 376	7,70%	11,07%
Provisions et produits constatées d'avance	1 516 897	1 710 056	1 854 067	12,73%	8,42%
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1 406 044	1 326 417	1 644 216	-5,66%	23,96%
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	11 403 169	9 690 420	9 082 716	-15,02%	-6,27%
Provisions directes	26 737 213	26 806 584	26 430 223	0,26%	-1,40%
Acceptations	409 469	227 825	266 897	-44,36%	17,15%
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 314 632	2 920 922	3 190 486	26,19%	9,23%
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	479 683	472 849	602 424	-1,42%	27,40%
Impôts crédit	1 726 566	1 366 885	2 104 545	-20,83%	53,97%
Autres Dettes	13 127 570	7 878 912	3 525 759	-39,98%	-55,25%
Trésorerie Passif	62 964	7 535	82 071	-88,03%	989,20%
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	44 858 098	39 681 512	36 202 405	-11,54%	-8,77%
TOTAL GENERAL PASSIF	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68%	-3,15%

Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

1-2-1- Analyse de passif de bilan en grand masse

Tableau N° 08 : La structure du passif de bilan en grand masse de la SAA. En K DA

PASSIF	ANNEE			EVOLUTION	
	2016	2017	2018	16/17	17/18
CAPITAUX PROPRES	34 195 181	35 946 066	37 347 014	5,12%	3,90%
PASSIFS NON COURANTS	11 403 169	9 690 420	9 082 716	-15,02%	-6,27%
PASSIFS COURANTS	44 858 098	39 681 512	36 202 405	-11,54%	-8,77%
PASSIF TOTAL	90 456 448	85 317 998	82 632 135	-5,68%	-3,15%

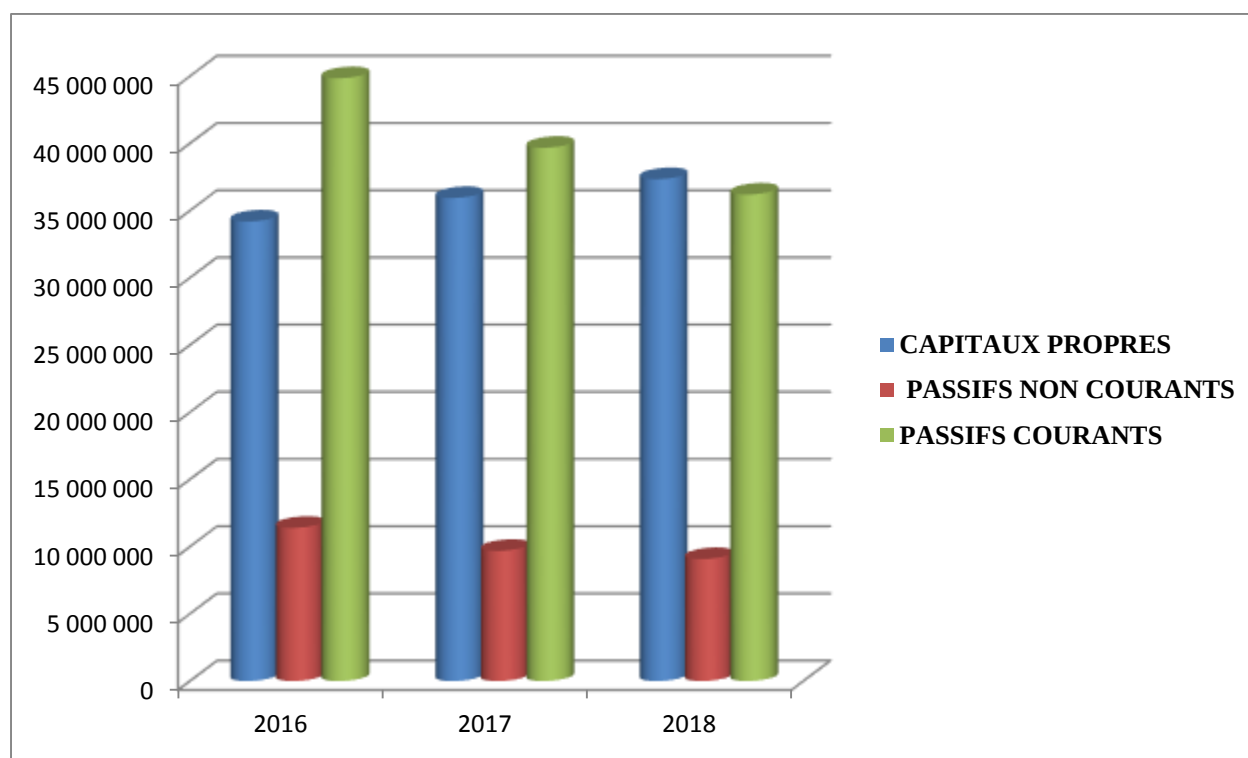
Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA

▪ Evolution et interprétation du passif :

- Les capitaux propres de la **SAA** ont connu une évolution entre 2016 à 2017 et de 2017 à 2018 respectivement 5,12% et 3,90% .cette progression est due principalement à l'augmentation du résultat net et son réinvestissement.
- Passif non courant a connu une baisse durant la période d'étude respectivement 15,02% et 6,27% relative principalement au remboursement l'emprunt opérer auprès d'une institution financière (acquisition du siège social).
- Passif courant a connu une baisse durant la période d'étude respectivement 11,54% et 8,77% relative principalement au paiement des échéanciers fournisseur de l'acquisition de siège social.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Figure N° 06 : Présentation graphique du passif de bilan



Source : Élaborer par nous même à partir du passif des bilans de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2- Présentation du compte de résultat (TCR) pour années 2016, 2017 et 2018

Le compte de résultat de la SAA pour la période allant de 2016 à 2018 se présente comme suit :

Tableau N° 09 : La structure du compte de résultat (TCR) de la SAA.

En KDA

Compte de résultat	ANNEE			EVOLUTION	
	2016	2017	2018	16/17	17/18
Primes émises sur opérations directes	23 351 910	23 057 893	23 045 495	-1,26%	-0,05%
Primes acceptées	772 567	555 373	814 668	-28,11%	46,69%
Primes émises reportées	-123 698	87 029	36 009	-29,64%	-58,62%
Primes acceptées reportées	-140 748	181 352	-37 462	28,85%	-79,34%
I- Primes acquises a l'exercice	23 860 031	23881647	23 858 710	9,06%	-9,60%
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	12 731 879	13 149 347	12 375 998	3,28%	-5,88%
Prestations (Sinistres) sur acceptation	-1 167	15 166	7 615	1199,57%	-49,79%
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	12 730 712	13 164 513	12 383 613	3,41%	-5,93%
Commissions reçues en réassurance	538 363	609 419	828 528	13,20%	35,95%
Commissions versées sur acceptations	-18 171	-21 914	-53 654	20,60%	144,84%
III- Commissions de réassurance	520 192	587 505	774 874	12,94%	31,89%
IV- La marge d'assurance nette	11 649 511	11 304 639	12 249 971	-2,96%	8,36%
Achats et services extérieurs	2 648 453	2 573 813	2 911 356	-2,82%	13,11%
Charges de personnels	4 763 608	4 711 090	4 799 412	-1,10%	1,87%
Impôts, taxes et versements assimilés	535 888	537 091	563 220	0,22%	4,86%
Autres produits opérationnels	-338 144	-393 432	-382 044	16,35%	-2,89%
Autres charges opérationnels	143 709	147 544	149 104	2,67%	1,06%
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	1 636 987	2 234 609	2 883 111	36,51%	29,02%
Reprise sur perte de valeur et provisions	-163 814	-483 900	-917 187	195,40%	89,54%
V- Résultat technique opérationnel	2 422 824	1 977 824	2 242 999	-18,37%	13,41%
produits financiers	1 683 976	2 186 253	1 693 211	29,83%	-22,55%
Charges financiers	104 499	265 769	220 010	154,33%	-17,22%
VI- Résultat financier	1 579 477	1 920 484	1 419 200	21,59%	-26,10%
VII- Résultat ordinaires avant impôts	4 002 301	3 898 308	3 662 199	-2,60%	6,06%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	849 640	798 456	986 247	-6,02%	23,52%
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	30 669	-151 034	224 995	392,46%	48,97%
Total des produits des activités ordinaires	26566157	27532736	27572026	3,64%	0,14%
Total des charges des activités ordinaires	23 444 165	24281851	24671078	3,57%	1,60%
VIII- Résultat ordinaires	3 121 992	3250885	2900948	4,13%	-10,76%
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (Charges) (*)					
XI- Résultat extraordinaires					
X- Résultat net de l'exercice	3 121 993	3 250 885	2 900 948	4,13%	-10,76%

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultat de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-1- Analyse du compte de résultat en grand masse

**Tableau N° 10 : La structure du compte de résultat (TCR) en grand masse de la SAA.
En KDA**

Compte de résultat	ANNEE			EVOLUTION	
	2016	2017	2018	16/17	17/18
I- Primes acquises a l'exercice	23 860 031	23881647	23 858 710	9,06%	-9,60%
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	12 730 712	13 164 513	12 383 613	3,41%	-5,93%
III- Commissions de réassurance	520 192	587 505	774 874	12,94%	31,89%
IV- La marge d'assurance nette	11 649 511	11 304 639	12 249 971	-2,96%	8,36%
V- Résultat technique opérationnel	2 422 824	1 977 824	2 242 999	-18,37%	13,41%
VI- Résultat financier	1 579 477	1 920 484	1 419 200	21,59%	-26,10%
X- Résultat net de l'exercice	3 121 993	3 250 885	2 900 948	4,13%	-10,76%

Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultat de la SAA

➤ Evolution et interprétation du compte de résultat :

- **La marge d'assurance** est considérée comme un indice de rentabilité relative à l'activité principale pour les entreprises d'assurances, plus la marge est importante plus l'activité d'assurance est rentable.

Le tableau ci-dessus nous indique que la marge d'assurance en 2017 par rapport à 2016 une diminution de 2,96%, ce qui dû a l'augmentation des prestations (sinistres) de 3,41%.

Par contre en 2018, la marge d'assurance a connu un accroissement de 8,36% par rapport à 2017, cette augmentation revienne essentiellement à une augmentation plus importante des primes acquises par rapport aux prestations (sinistres) et commissions versées.

- **Résultat technique opérationnel** est le résultat dégagé de l'activité ordinaire de l'entreprise après déduction des charges opérationnelles.

Dans ce tableau retraçant le résultat technique opérationnel de la **SAA** a connu une diminution de 18,37% en 2017 par rapport à 2016, cette diminution est provoquée principalement par la baisse de la marge et la hausse de la dotation (+400MDA).

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Par contre en 2018 par rapport à 2017 ce résultat a augmenté de 13,41%, cette hausse s'explique principalement par la réalisation d'une marge d'assurance plus importante.

- **Le résultat financier** est le résultat dégagé hors l'activité principale de l'entreprise.

D'après le tableau ci-dessus, le résultat financier a connu une hausse importante soit de 21,59% en 2017 par rapport 2016, cette hausse s'explique par une augmentation importante des produits financiers (+400MDA de dividende).

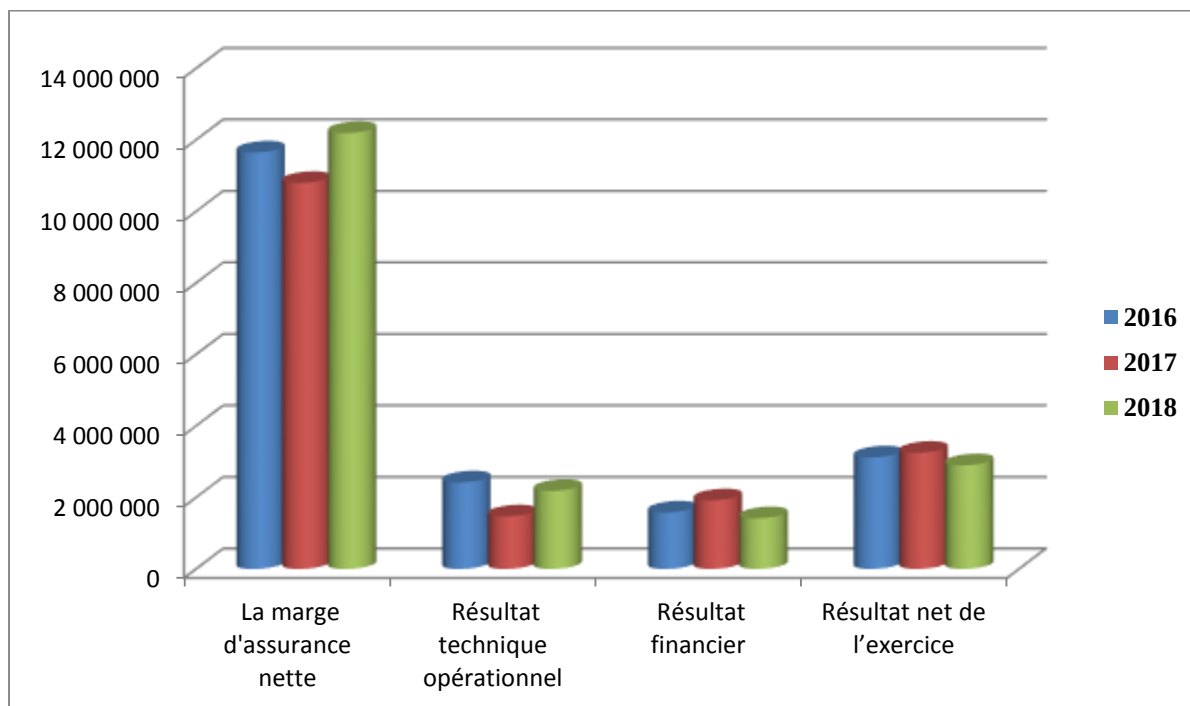
En 2018 par rapport à 2017 ce résultat à diminué soit de 26,10%, cette régression est due principalement à l'encaissement exceptionnel des dividendes (+400MDA) en 2017.

- **Le résultat net** est le résultat qui provient du résultat technique opérationnel et du résultat financier de l'entreprise.

Du tableau ci-dessus, nous remarquons que le résultat net a connu une augmentation de 4,13% en 2017 par rapport à 2016. Malgré la baisse de la marge d'assurance a été absorber par la hausse des produits financiers.

Par contre en 2018 ce résultat a diminué soit un taux de 10,76% par rapport à 2017 suite à la diminution des produits financiers ainsi que le résultat financier.

Figure N° 07 : Présentation graphique du compte de résultat



Source : Élaborer par nous même à partir des comptes de résultat de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Section 3 : Analyse de la rentabilité et la performance de la SAA par les indicateurs d'équilibre et la méthode des ratios

1- Analyse et évolution par les indicateurs d'équilibre financier

Dans cette partie, nous allons analyser l'équilibre financier de la SAA par les indicateurs d'équilibre financier (FR, BFR et TN).

1-1- Le fonds de roulement (FR)

Le fonds de roulement représente la partie des capitaux permanents qui excède la valeur des investissements durable. Il permet de financer les besoins générés par le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Le fonds de roulement est un indicateur de l'équilibre financier à long terme.

1-1-1- Calcul du fonds de roulement

Le fonds de roulement se calcul comme suit :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents (CP)} - \text{Actifs immobilisés (AI)}$$

Tableau N° 11 : La structure du fonds de Roulement de la SAA

EN K DA

Désignations	ANNEES		
	2016	2017	2018
Capitaux permanents	45 598 350	45 636 487	46 429 730
Actifs immobilisés	74 254 049	66 938 778	67 868 049
FR	-28 655 699	-21 302 291	-21 438 319

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

1-1-2- Interprétation du fonds de roulement

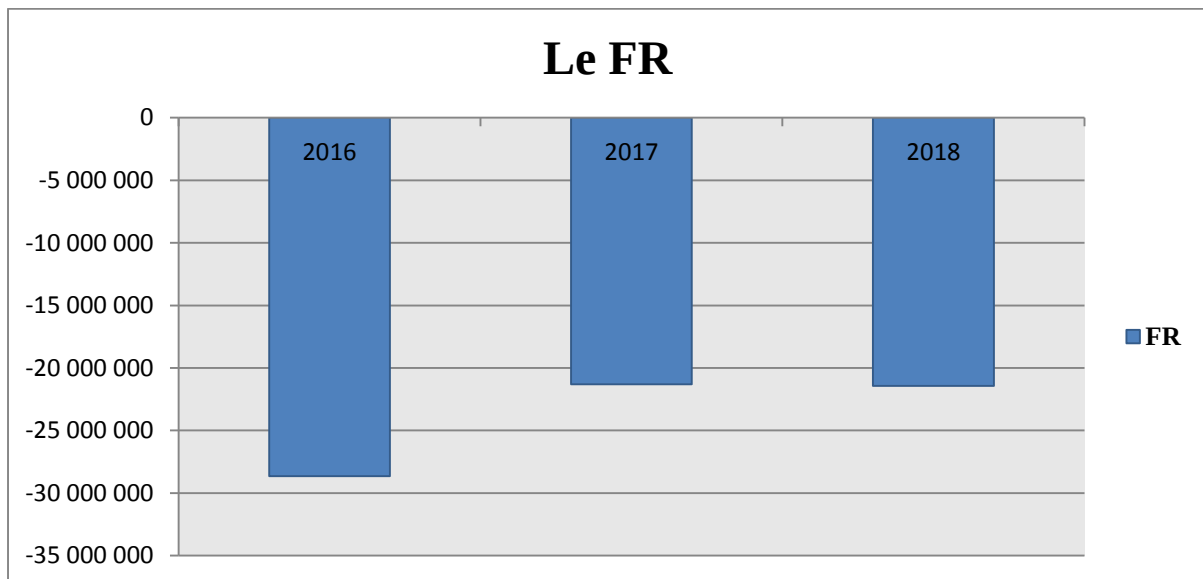
D'après les résultats obtenus, on remarque que le fonds de roulement est négatif durant les trois années, cela veut dire que les emplois stables ne sont pas entièrement financés par les ressources stables (manque d'équilibre financier), la SAA a utilisé une partie de ses dettes à court terme pour financer le long terme.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Cette situation est défavorable néanmoins, la spécificité de secteur d'assurance. Pour faire face aux engagements, elle doit inscrire l'équivalent de ce dernier. On contrepartie donne des actifs admis on représentation (placement). Qui représente 80% des emplois stables.

Donc la situation de la SAA est en bonne santé financière.

Figure N° 08 : Présentation graphique du fonds de roulement



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

1-2- Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement exprime les besoins de financements générés par le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Le besoin en fonds de roulement est un indicateur de l'équilibre financier à court terme.

1-2-1- Calcul du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement se calcul comme suit :

$$\text{BFR} = \text{Actif circulant (AC) hors trésorerie} - \text{Dettes à Court Terme (DCT)}$$

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Tableau N° 12 : La structure du besoin en fonds de Roulement de la SAA EN K DA

Désignations	ANNEES		
	2016	2017	2018
Actif circulant hors disponibilités	13 385 340	10 619 478	9 779 894
DCT	44 795 134	39 618 548	36 120 333
BFR	-31 409 794	-28 999 070	-26 340 439

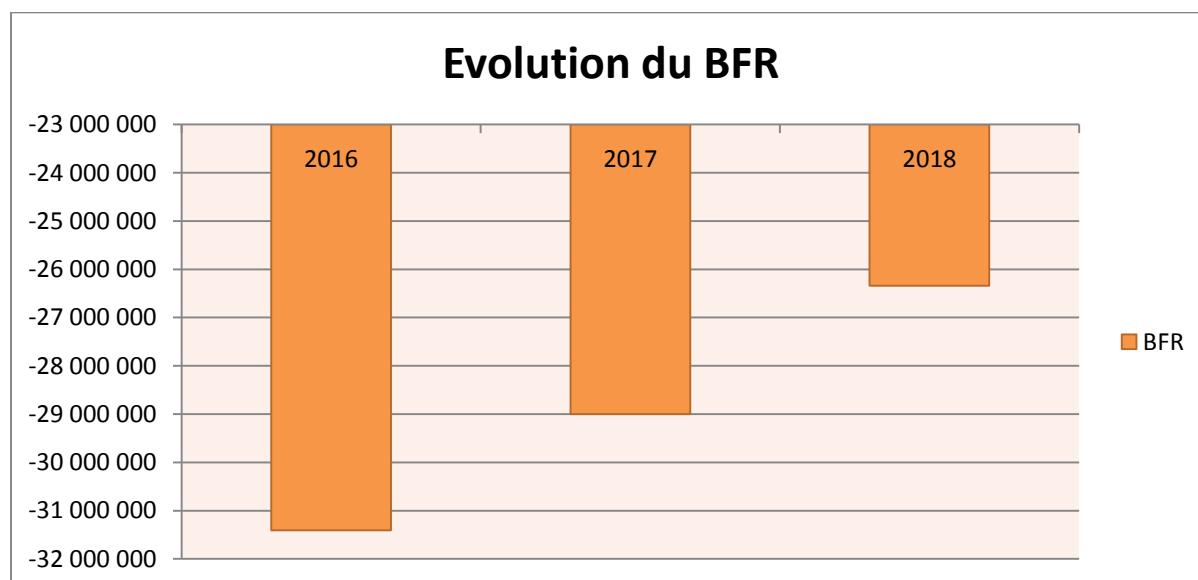
Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

1-2-2- Interprétation du besoin en fonds de roulement

La SAA a enregistré un besoin en Fonds de Roulement négatif sur les trois dernières années, passant de -31 409 794 en 2016 à -28 999 070 en 2017 et à -26 340 439 en 2018 (une diminution décroissante).

Cette situation explique que les ressources financiers qui finance les emplois, mais vu le cycle inverse de l'activité d'assurance, la SAA n'a pas un stock à financer. On contrepartie pour faire face aux engagements elle donne des actifs admis (placement) qui représente 80% des emplois stables.

Figure N° 09 : Présentation graphique du besoin en fonds de roulement



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

1-3- La trésorerie nette (TN)

La trésorerie est le résultat de tous les flux d'encaissements et décaissements effectués par l'entreprise au cours d'une période donnée. Elle permet de juger l'équilibre financier de l'entreprise à très court terme.

La trésorerie nette est l'indicateur de l'équilibre financier immédiat.

1-3-1- Calcul de la trésorerie nette

La trésorerie nette se calcul comme suit :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de Roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement}$$

Tableau N° 13 : La structure de la trésorerie de la SAA

EN K DA

Désignations	ANNEES		
	2016	2017	2018
FR	-28 655 699	-21 302 291	-21 438 319
BFR	-31 409 794	-28 999 070	-26 340 439
TN	2 754 095	7 696 779	4 902 120

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

1-3-2- Interprétation de la trésorerie nette

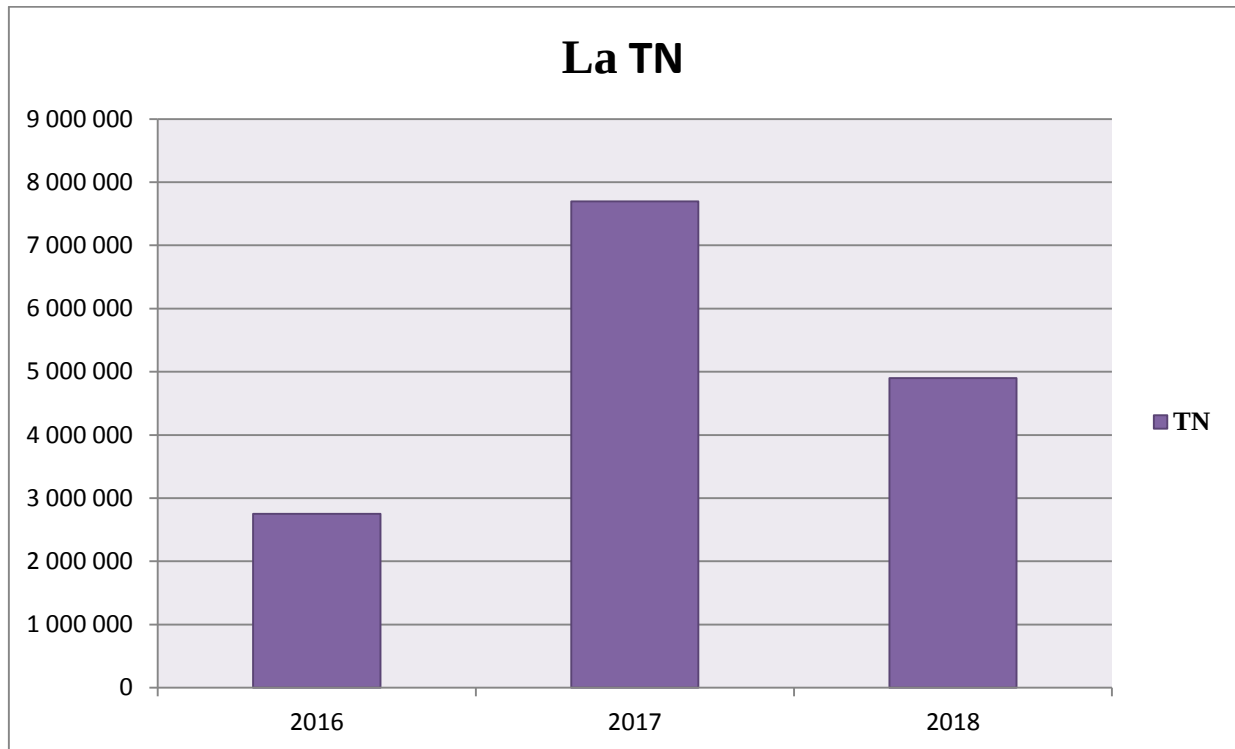
Durant les trois exercices (2016, 2017 et 2018), on a enregistré une trésorerie nette supérieure à 0 (TN>0) qui représente la liquidité disponible et elle reflète l'excédent du FR à travers le BFR ce qui signifie que l'entreprise assure un équilibre financier immédiat, c'est-à-dire qu'elle peut exploiter toute opportunité qui se présente sur le marché.

La trésorerie nette est positive durant les trois années ce qui signifie un équilibre financier immédiat, et on constate une augmentation considérable passant de **2 754 095** en 2016 à **7 696 779** en 2017 et une diminution à **4 902 120** en 2018 ce qui dispose d'une marge de sécurité suffisante.

D'après tout ce qui précède, on peut conclure que la SAA est en situation d'équilibre.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Figure N° 10 : Présentation graphique de la trésorerie nette



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

2- Analyse et évolution par la méthode des ratios

Les ratios sont des outils de mesure et de contrôle de l'évolution, dans le temps, de la performance économique et financière ainsi que des structures de l'entreprise.

Dans cette section, nous allons présenter et interpréter les différents ratios de structure, de liquidité, d'activité et de rentabilité de la SAA.

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-1- Ratios de structure

2-1-1- Ratio d'endettement

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{Total des dettes} / \text{Total actif}$$

Tableau N° 14: Ratio d'endettement

EN K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Total des dettes	56 198 302	49 308 968	45 203 050
Total actif	90 456 448	85 317 998	82 632 135
R E %	62,13	57,79	54,70

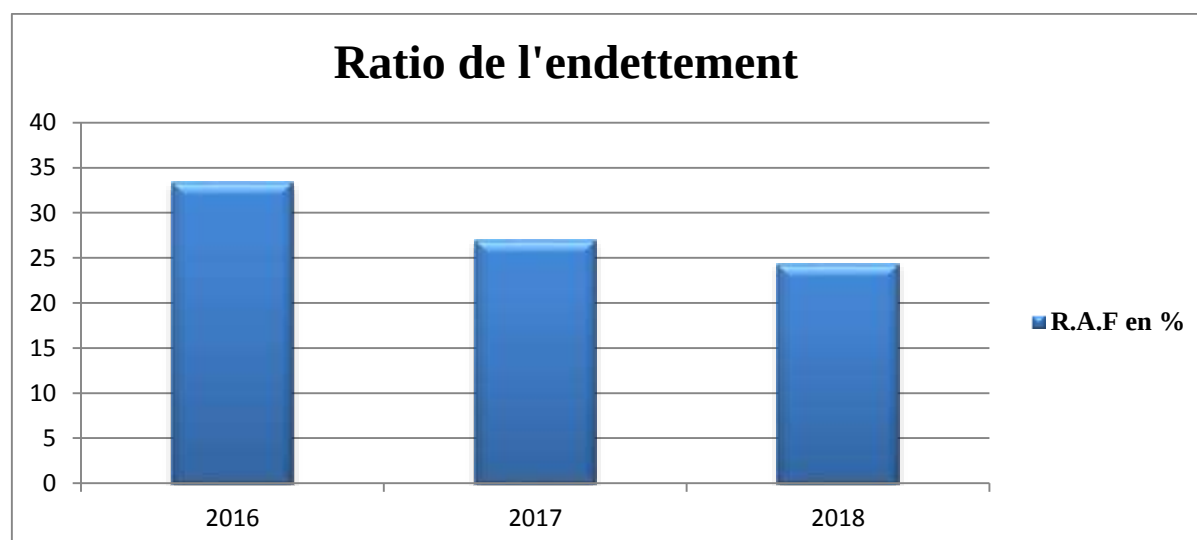
Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Ce ratio d'endettement de la SAA affiche des résultats supérieurs à 50% durant les deux exercices 2016 et 2017 soit de 62,13% et 57,79%. Ce qui signifié que les dettes totales (DLMT + DCT) représentent par l'entreprise en comparaison à ses actifs qui confirme une faible dépendance à travers ses dettes.

En 2018, le ratio d'endettement représente 54,70%, alors que l'actif est supérieurs plus que double de ses dettes. Donc la SAA est indépendante financièrement.

Figure N° 11 : Ratio de l'endettement



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-1-2- Ration d'autonomie financière

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio d'autonomie} = \text{DLMT} / \text{Capitaux propres}$$

Tableau N° 15 : Ratio d'autonomie financière

En K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
D.L.M.T	11 403 169	9 690 420	9 082 716
Capitaux propres	34 195 181	35 946 066	37 347 014
RAF en %	33,35	26,96	24,32

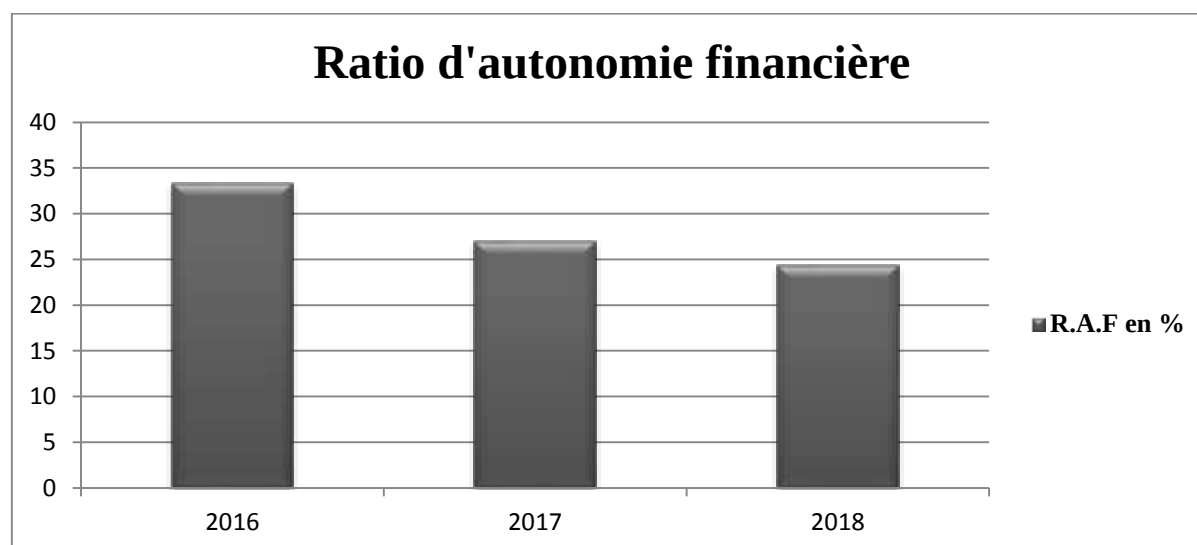
Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Le ratio d'autonomie financière indique le degré de l'indépendance de la SAA vis-à-vis ses créanciers.

On constate que ce ratio durant les trois derniers années à connu une diminution respectivement qui passe de 33,35% en 2016 à 26,96% en 2017 et à 24,32% en 2018, cela signifie que les DLMT de cette entreprise est inférieur aux capitaux propres, ceci traduit que ces capitaux sont à mesure de rembourser ses dettes. Donc la SAA à une bonne autonomie financière.

Figure N° 12 : Ratio d'autonomie financière



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-2- Ratio de liquidité générale

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

Tableau N° 16 : Ratio de liquidité générale

En K DA

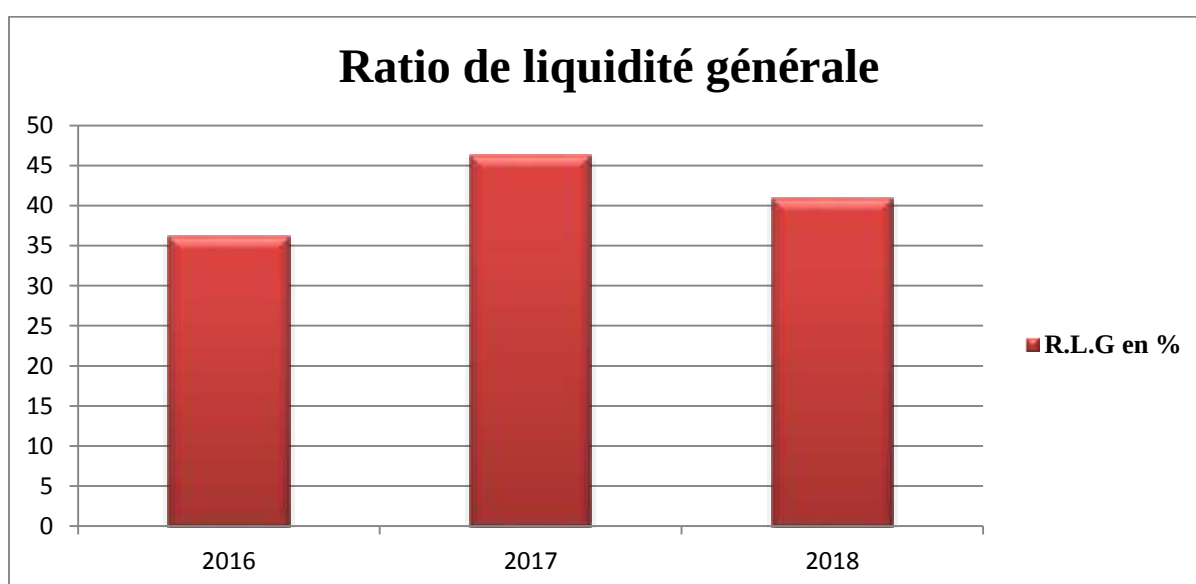
Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Actif circulant	16 202 399	18 379 221	14 764 087
D.C.T	44 795 134	39 673 977	36 120 333
RLG en %	36,17	46,33	40,87

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Nous avons remarqué que le ratio de liquidité générale est inférieur à 1 durant les trois années d'étude, ce qui signifie la SAA ne peut pas rembourser ses dettes à court terme à partir de ses actifs circulants, dont ce cas l'entreprise possède à céder un de ses actifs non courants corporelles ou financiers après son reclassement pour couvrir ses dettes.

Figure N° 13 : Ratio de liquidité générale



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-3-Ratios d'activité

2-3-1- Ratio de sinistralité

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de sinistralité} = \text{Sinistres nets} / \text{Primes acquises nettes}$$

Tableau N° 17 : Ratio de sinistralité

En K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Sinistres nets	12 730 712	13 164 513	12 383 613
Primes acquises	23 860 031	23 881 647	23 858 710
RSn en %	53,36	55,12	51,90

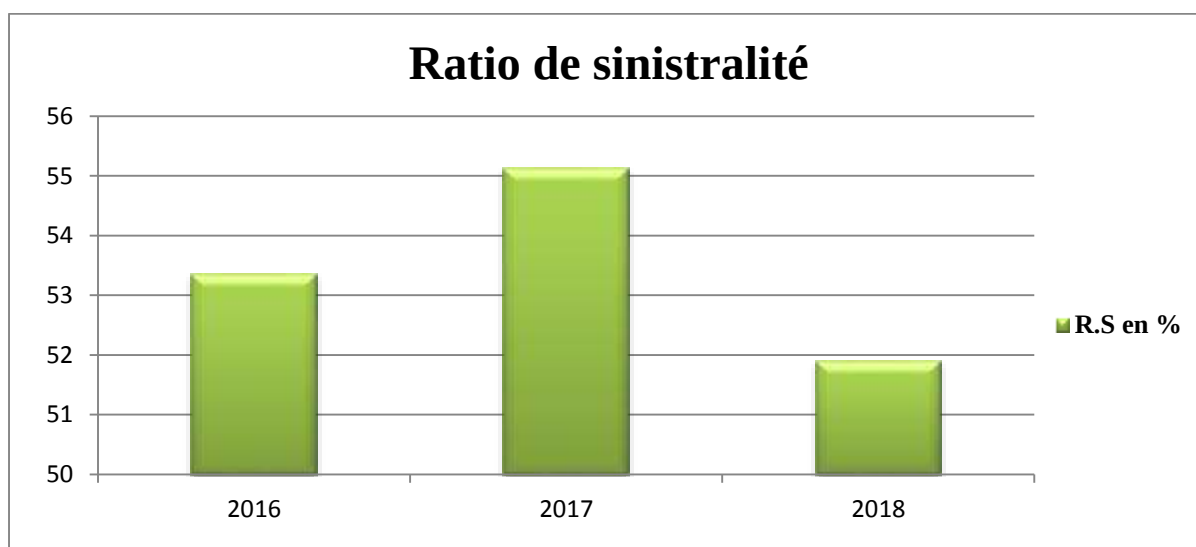
Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Nous avons remarqué que durant ces trois dernières années la SAA a enregistré une forte sinistralité qui est supérieur à 50%, cela signifie que l'entreprise peut couvrir ses sinistres par des primes acquises et le reste servira au financement des charges de fonctionnement.

D'un point de vu pratique. L'amélioration de ce paramètre passe donc par une sensibilisation des assurés pour diminuer ses sinistres.

Figure N° 14 : Ratio de sinistralité



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-3-2- Ratio des frais de gestion

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de frais} = \frac{\text{Fais d'acquisition} + \text{coût administratifs}}{\text{Primes émises nettes}}$$

Tableau N° 18 : Ratio de frais de gestion

En K DA

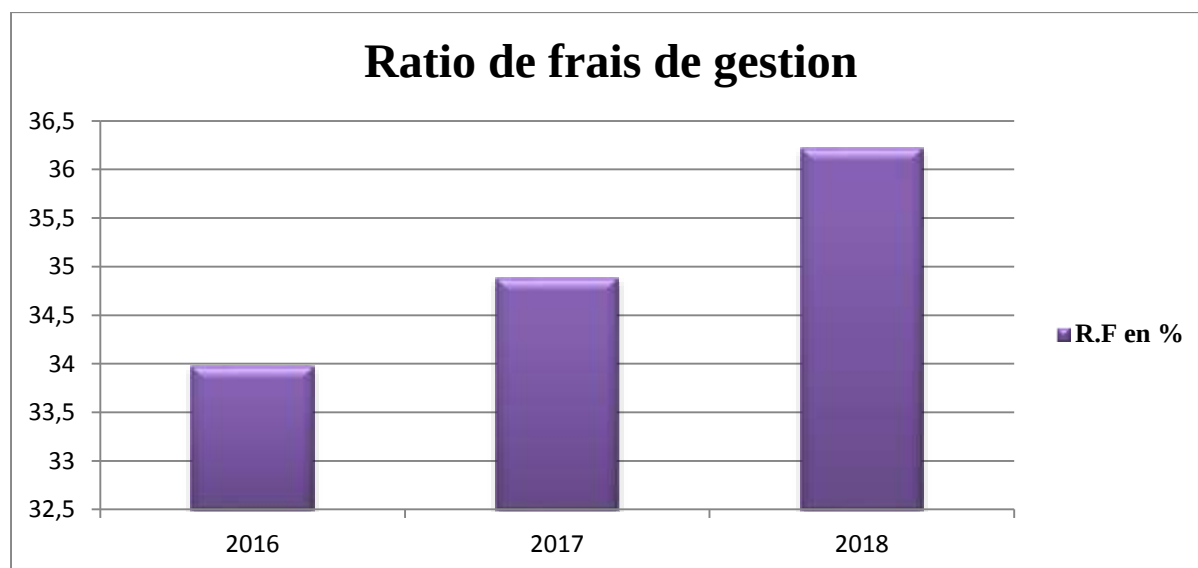
Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Frais de fonctionnement	8 196 156	8 235 307	8 643 102
Primes émises nettes	24 124 477	23 613 265	23 860 163
RFG en %	33,97	34,88	36,22

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Nous avons remarqué que durant ces trois années d'étude le ratio de frais est supérieur à 1/3 donc la prime émises nettes serve à couvrir les charges de fonctionnements et administratifs.

Figure N° 15 : Ratio de frais de gestion



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-3-3- Ratio combiné (Combined Ratio)

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio combiné} = (\text{Charge sinistre} + \text{Frais de gestion}) / \text{Prime Acquises}$$

Tableau N° 19 : Ratio combiné

En K DA

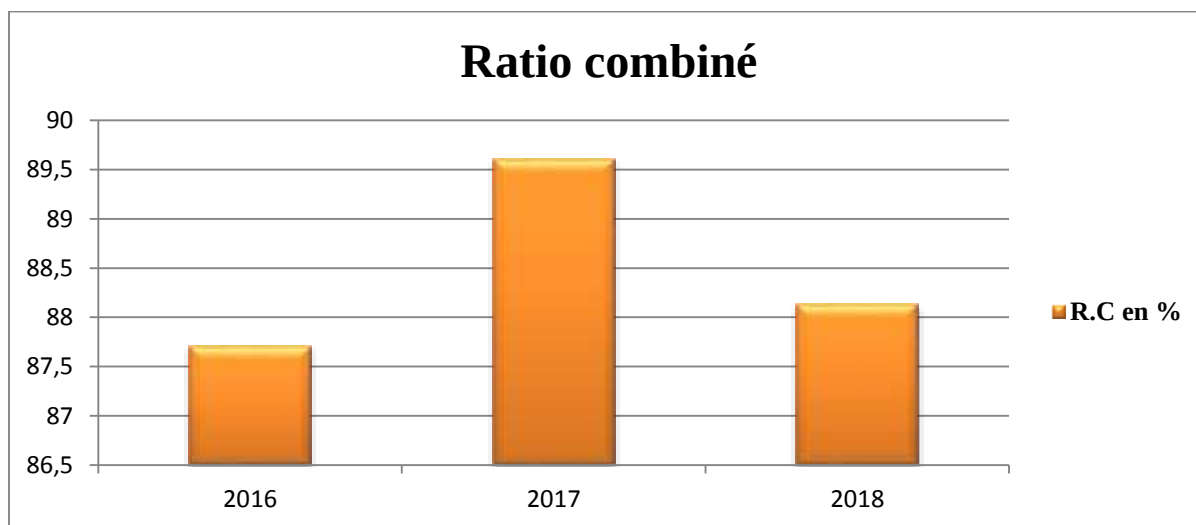
Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Charge sinistre	12 730 712	13 164 513	12 383 613
Frais de gestion	8 196 156	8 235 307	8 643 102
Total (1)	20 926 868	21 399 820	21 026 715
Prime acquise (2)	23 860 031	23 881 647	23 858 710
RC en %	87,71	89,61	88,13

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Nous avons remarqué que le ratio combiné est inférieur à 1 durant les trois années d'étude soit de 87,71% en 2016 et 89,61% en 2017 ainsi que 88,13% en 2018, la prime acquise est suffisante pour absorber les frais de fonctionnement et les charges des sinistres pour dégager un excédent.

Figure N° 16 : Ratio combiné



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-4- Ratios de rentabilité

2-4-1- Ratio de rentabilité économique

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de Rentabilité économique} = \text{Résultat Net} / \text{Total actif}$$

Tableau N° 20 : Ratio de rentabilité économique

En K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Résultat Net	3 121 993	3 250 885	2 900 948
Total actif	90 456 448	85 317 998	82 632 135
RRE en %	3,45	3,81	3,51

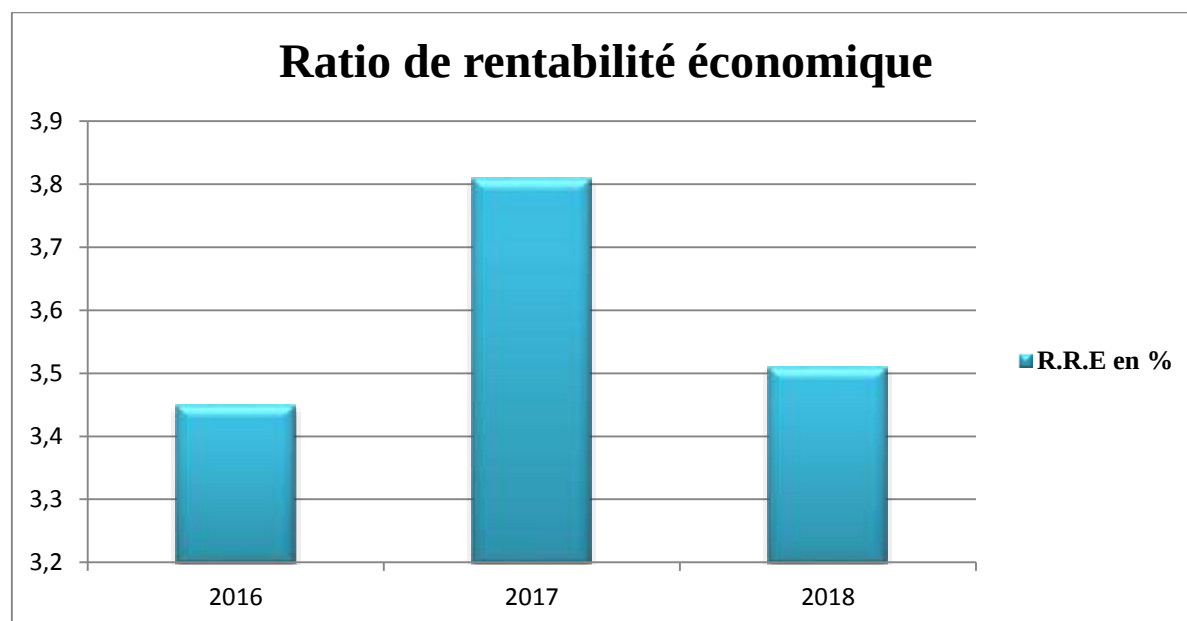
Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Le ratio de rentabilité économique mesure la capacité de l'entreprise à dégager un résultat en utilisant l'ensemble de ses moyens ainsi l'efficacité opérationnelle de l'entreprise.

Nous avons constaté que durant les trois exercices d'étude, le ratio de rentabilité économique de la SAA est inférieur à 10%, cela signifie que la rentabilité de l'entreprise n'est pas satisfaisante.

Figure N° 17 : Ratio de rentabilité économique



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-4-2- Ratio de rentabilité financière

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité financière} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

Tableau N° 21 : Ratio de rentabilité financière

En K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Résultat Net	3 121 993	3 250 885	2 900 948
Capitaux Propres	34 195 181	35 946 066	37 347 014
RRF en %	9,13	9,04	7,77

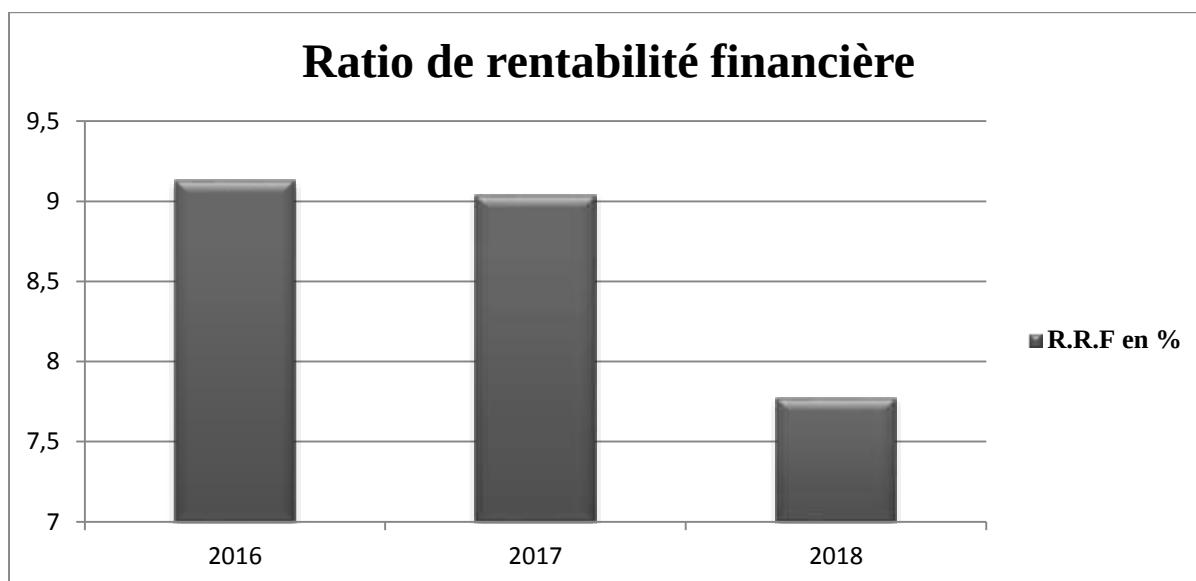
Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Interprétation :

Le ratio de rentabilité financière permet de mesurer l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les capitaux apportés par les actionnaires.

Nous avons remarqué que le ratio de rentabilité financière inférieur à 10% durant les trois exercices est positif qui passe par une baisse de 9,13% en 2016 à 9,04% en 2017 et à 7,77% en 2018, ce qui traduit l'incapacité dont dispose l'entreprise pour rentabilisé ses capitaux propres.

Figure N° 18 : Ratio de rentabilité financière



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-4-3- Ratio de rentabilité d'exploitation

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ration de rentabilité d'exploitation ou d'intégration} = \frac{\text{Marge d'assurance nette}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

Tableau N° 22 : Ratio de rentabilité d'exploitation

En K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Marge d'assurance nette	11 649 511	11 304 638	12 249 971
Chiffre d'affaire	23 860 031	23 881 647	23 858 710
RREx en %	48,82	47,34	51,34

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

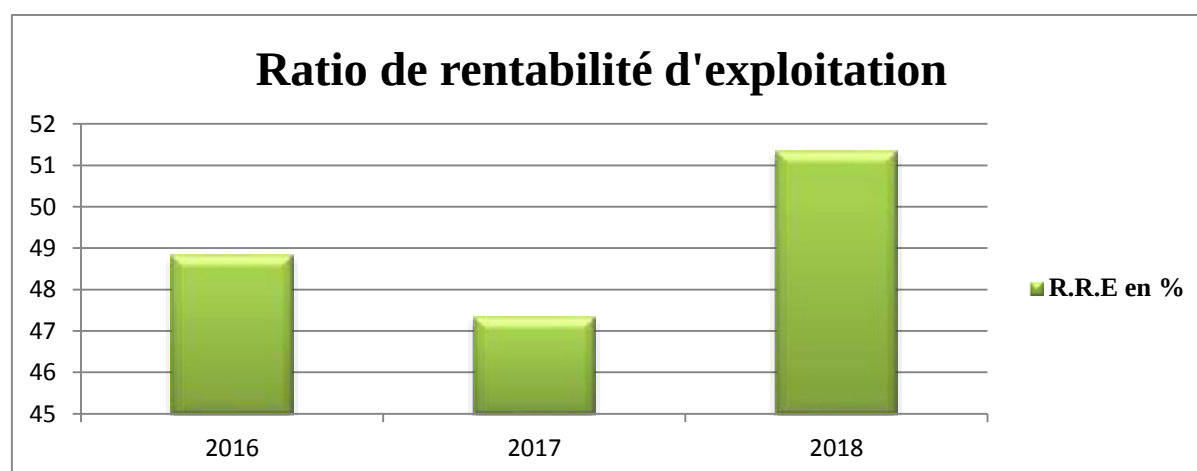
Interprétation :

Nous remarquons que la rentabilité d'exploitation est passée de 48,82% en 2016 à 47,34 en 2017, cette diminution de 1,48% de son résultat d'exploitation à engendrée par la croissance du chiffre d'affaires. Ceci explique par l'augmentation de la charge de sinistre supportée par l'entreprise.

Tandis qu'à la fin de 2018 la compagnie a dégagé une augmentation au taux de 4%, ceci s'explique par l'augmentation du la marge d'assurance réalisé par l'entreprise.

Donc cette situation s'avère suffisantes par rapport aux charges de sinistre.

Figure N° 19 : Ratio de rentabilité d'exploitation



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-4-4- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette} = \frac{\text{Résultat technique opérationnel}}{\text{Marge d'assurance nette}}$$

Tableau N° 23 : Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette

En K DA

Désignations	ANNEE		
	2016	2017	2018
Résultat technique opérationnel	2 422 825	1 977 823	2 242 999
Marge d'assurance nette	11 649 511	11 304 638	12 249 971
RRMAN en %	20,80	17,50	18,31

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

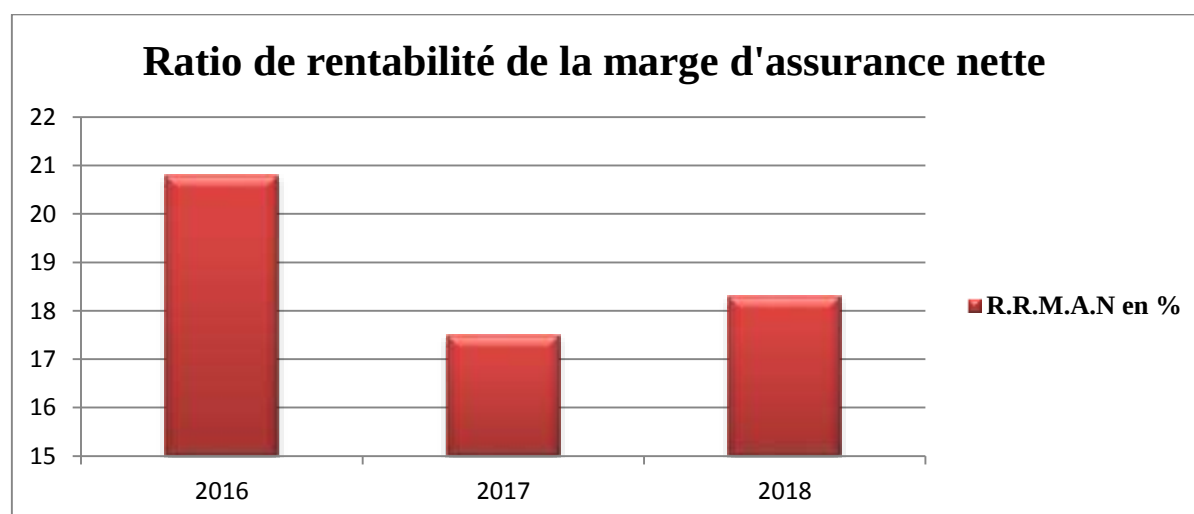
Interprétation :

La SAA a enregistré un recul de ce ratio de l'ordre de 3,30% en 2017 par rapport à 2016.

La marge reprend son évolution positive durant l'année 2018 par rapport à 2017 de 0,81%, suit à la diminution de la charge sinistre ce qui est évident puisqu'il s'agit d'un évènement aléatoire dans le secteur assurantiel.

Donc cette tendance traduit une amélioration de ses performances commerciales.

Figure N° 20 : Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-5- Ratios de solvabilité

2-5-1- Ratio de solvabilité par rapport aux provisions techniques

Il se détermine par la formule suivante :

Ratio de solvabilité (par rapport aux provisions technique) = Marge de solvabilité – 15% des provisions techniques

2-5-2- Ratio de solvabilité par rapport aux primes émises et/ou acceptées

Il se détermine par la formule suivante :

Ratio de solvabilité (par rapport aux primes émises et/ou acceptées) = Marge de solvabilité – 20% des primes émises et/ou acceptées

Tableau N° 24 : Ratio de solvabilité

En K DA

Désignations	ANNEE	
	2017	2018
Capitaux propres hors résultat net	32 522	34 273
Engagements	2 289	2 543
Marge de solvabilité	34 811	36 816
Provisions techniques	27 034	26 728
Provisions techniques * 15%	4 055	4 009
Primes émises et/ou acceptées	26 970	27 954
Primes émises et/ou acceptées * 20%	5 394	5 591
RS (par rapport aux provisions techniques)	858,47%	918,33%
RS (par rapport aux primes émises et/ou acceptées)	645,37%	658,49%

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

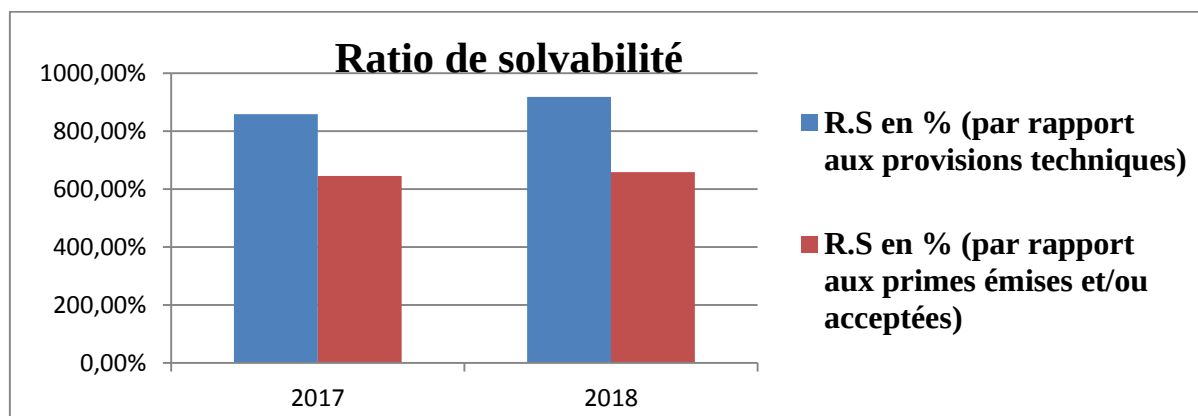
Interprétation :

Nous avons remarqué que la marge de solvabilité à connu une évolution de 5,76% en 2018 par rapport à 2017, cette marge représente :

- Plus de 9 fois le minimum requis sur la base des dettes techniques ;
- Plus de 6 fois le minimum requis sur la base des primes nettes de réassurance.

La SAA elle peut couvrir ses engagements envers les assurés. Donc l'entreprise elle est très solvable.

Figure N° 21 : Ratio de solvabilité



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

2-5-3- Ratio de représentation des engagements réglementés

Il se détermine par la formule suivante :

$$\text{Ratio des engagements réglementés} = \text{Actifs admis en représentation} / \text{Engagements et provisions}$$

Tableau N° 25 : Ratio des engagements réglementés

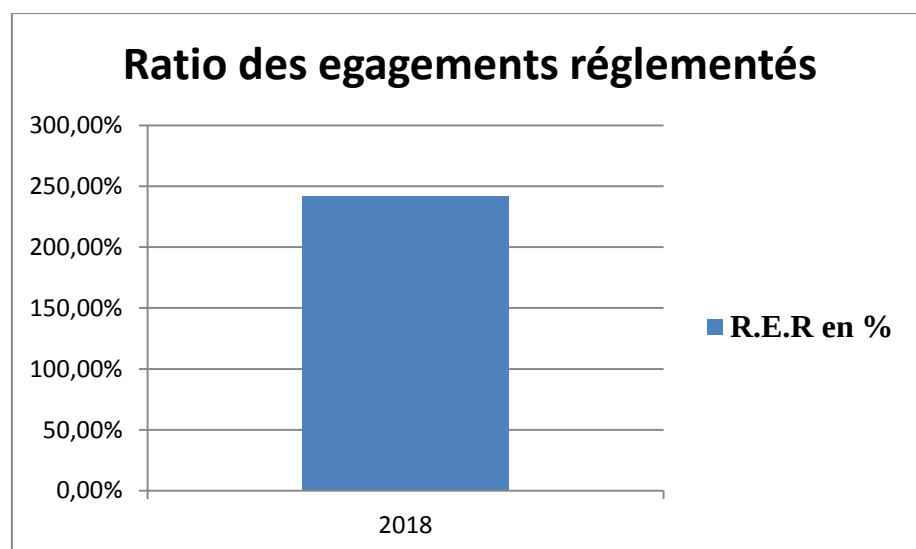
En K DA

Désignation	2018
Actifs admis en représentation	70839
Engagements et provisions	29271
RER en %	242,01%

Interprétation :

Nous avons remarqué que ce ratio est supérieur à 1 qui représente un taux qui est égale à 242,01% en 2018, cela signifie que les engagements sont couverts par l'actif admis en représentation.

Figure N° 22 : Ratio des engagements réglementés



Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA

Conclusion

Ce chapitre a porté sur l'analyse des états financiers et les différents indicateurs de l'équilibre financier de la SAA, qui jugent la santé financière de l'entreprise au moment présent, ainsi que les principaux ratios et leurs variations entre les exercices étudiés.

En conclusion, à partir de notre analyse financière sur la SAA durant la période allant de 2016 à 2018, nous constatons ce qui suit :

L'analyse financière de la SAA aboutit à un résultat qui s'appuie sur les performances réalisées par l'entreprise selon lequel la structure financière est bonne, ce qui lui permet de garder un équilibre financier, qui montre d'ailleurs l'importance du BFR mais aussi l'importance des FR de l'entreprise. Malgré qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés pour garder une agréable situation financière. A part cela, la SAA présente des bilans biens structurés à l'actif et au passif avec des résultats positifs durant ces trois exercices.

Par ailleurs, il est aussi important de conclure que l'analyse des équilibres financiers seuls est insuffisante pour donner la situation financière réelle de l'entreprise. C'est pour cela que le recours à l'utilisation des ratios renforce l'analyse par les équilibres et nous permet d'avoir plus d'informations pour conclure sur :

- L'équilibre de la structure de l'entreprise ;
- La bonne santé financière de l'entreprise (l'indépendance financière) ;
- L'évolution de la situation financière de l'entreprise ;
- L'évolution de la rentabilité ;
- Les perspectives de croissance de l'entreprise.

Tous ces éléments nous permettent de dire que la situation financière de la SAA est saine.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le secteur des assurances a enduré, comme il est le cas des autres secteurs, les aléas d'une conjoncture économique difficile, ou l'état a eu tendance à estomper, rôle d'orientation de cette activité, à ouvert le marché des assurances aux capitaux privés, nationaux et étrangers.

A cet effet, toutes les sociétés d'assurance sont tenues de s'adapter aux exigences induites par les mutations traversées par notre pays et ce par le biais d'une révision continue de leurs activités et de leur situation financière en général qui permettra de détecter leurs points faibles et points forts.

Pour que la rentabilité et la performance se réalisent au sein d'une compagnie d'assurance dans le présent et le future et pour atteindre cet objectif, l'analyse financière s'impose comme un outil pertinent dans l'étude de la santé financière et répond mieux aux préoccupations, car son caractère rétrospectif fournit un aperçu sur l'évolution passée et les caractéristiques constatées aux moments de l'analyse.

Afin de bien mener notre travail, nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse des documents financiers de la société nationale d'assurance SAA, pendant les trois dernières années successives 2016, 2017 et 2018. Afin de mieux comprendre l'importance et l'utilité du l'analyse financière pour la réalisation des objectifs de l'entreprise d'assurance notamment la rentabilité et la performance. Notre stage pratique nous a permis d'approfondir nos connaissances acquises dans le domaine de la finance des assurances.

La présente étude effectuée au sein de la société nationale d'assurance SAA (Direction Générale) fondé sur une étude documentée, en utilisant les outils nécessaires et en prenant en considération les états financier (bilans et compte de résultats), l'analyse de l'équilibre financier(le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie), l'analyse par la méthode des ratios à travers les trois exercices (2016, 2017 et 2018) pour savoir si la SAA est performante et qu'elle peut assurer le maintient de sa rentabilité et sa solvabilité.

En vue de cerné notre problématique, après le travail de recherche effectuer, les résultats sont les suivants :

L'analyse de la première hypothèse a aboutit au résultat selon lequel la structure financière a permis de déduire que la SAA est en situation financière équilibrée, ce qui lui

Conclusion générale

permet d'être rentable. Tous ces éléments nous ont permis de confirmer notre première hypothèse : l'analyse financière peut servir comme outil pour déterminer la santé financière de la Société Nationale d'Assurance. Mais aussi il est important de renforcer l'analyse par le calcul des ratios pour les trois exercices 2016, 2017 et 2018 afin de mieux apprécier la santé financière de la SAA.

Quant à la deuxième hypothèse qui permet d'améliorer la rentabilité et la solvabilité de la SAA, la prise de décision relationnelle ne passe qu'à travers les données de l'analyse financière. Ce qui permet de confirmer la deuxième hypothèse : l'analyse financière permet d'aider à toute prise de décision dans l'amélioration de la rentabilité et la solvabilité de la Société Nationale d'Assurance. Donc le résultat obtenu par la compagnie dénote sa position financière confortable.

Enfin, nous espérons avoir réussi à donner un point de vue global sur le sujet à travers la partie théorique et pratique, et aussi avoir bien présenté notre travail de recherche afin de montrer aux lecteurs l'importance de l'analyse financière notamment dans la rentabilité et la performance d'une entreprise, tout en laissant aux étudiants et chercheurs la curiosité d'approfondir encore plus cette étude pour détailler et découvrir d'autres techniques, car ce domaine reste vaste et très important pour le bon fonctionnement d'une entreprise.

Bibliographie

Ouvrages

- ✚ BARREAU Jean, DELAHAYE Jacqueline. Gestion financière. 4^{ème} édition. Paris : DUNOD, 1995.
- ✚ Béatrice et Francis Grand Guillot. Analyse financière. 11^{ème} édition. Paris : DUNOD, 2005.
- ✚ BERK J, DEMARZO P. Finance d'entreprise. 3^{ème} édition .France : PEARSON, 2014.
- ✚ BOISLANDELLE, H M. Gestion des ressources humaines dans la PME. Édition. Paris : ECONOMICA, 1998.
- ✚ BRIQUET, Philippe. Pratique de la rentabilité. Edition. Paris : Dunod, 2001.
- ✚ BRUSLERIE, H. Analyse financière. 4^{ème} édition. Paris : DUNOD, 2010.
- ✚ COHEN, Elie. Analyse financière. 6^{ème} édition. Paris : ECONOMICA, 2006.
- ✚ CORHAY, Albert et MBANGALA Mapapa. Fondements de la gestion financière. EDITION CEFAL, 2008.
- ✚ COUILBAULT, François et ELIASHBERG Constant, Les grands principes de l'assurance, 10^{ème} édition, l'Argus de l'assurance. Paris, 2011.
- ✚ FERNANDEZ, Alain. Les nouveaux tableaux de bord des manages. Édition d'organisation. Paris, 2005.
- ✚ GRANDGUILLOT Francis, Beatrice. L'analyse financière. Op. Cit. 21^{ème} édition. Espagne : GUALINO.
- ✚ KHEMAKHEM, A. La dynamique du contrôle de gestion. 2^{ème} édition : DUNOD, Paris, 1976.
- ✚ LAHILLE, Jean-Pierre. Analyse Financière. 3^{ème} édition. Paris : Dunod.
- ✚ LAMBER, F Y. Droit des assurances. Édition : DALLOZ DELTA, 2001.
- ✚ LANGLOIS Georges, MOLLET Michèle. Gestion financière. Pris : édition Foucher, 2005.
- ✚ MABROUK, Hocine. Code des assurances. Alger : édition Houma, 2006.
- ✚ MALAVA, Frédéric. Développement Durable, Assurances et Environnement. Edition Economica. Paris, 1999.
- ✚ MEUNIER-ROCHER Beatrice. Le diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION, Canada, 1991.
- ✚ PEYRARD, Josette. Gestion financière. 1^{ère} édition GESTION, 1990.

- ✚ RAMAGE, pierre. Analyse et diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION. Paris. 2001.
- ✚ TAFIANI, M B. Les assurances en Algérie : étude pour une meilleure contribution à la stratégie de développement. OPU, 1987.
- ✚ THIBIERGE, Christophe. Analyse financière. 2ème édition. Paris : librairie Vuibert.
- ✚ TOSETTI A et BEHAR. T. Assurance : comptabilité, Réglementation, Actuariat. Édition. Paris : Economica.
- ✚ TOSETTI, A. Assurance : comptabilité, réglementation, actuariat. Édition Economica, 2002.
- ✚ VERNIMMEN, Pierre. Finance D'entreprise. 3ème édition : Dalloz, 1999.
- ✚ YEATMAN, Jérôme. Manuel internationale de l'assurance. 2^{ème} Édition. Paris : ÉCONOMICA, 2005.
- ✚ ZAJDENWEBER, Daniel. Économie et Gestion de l'Assurance. Édition. Paris : ECONOMICA, 2006.

Mémoires

- ✚ Aouadene Zina et Hamoudi Amel. Analyse de la structure financière et de la rentabilité d'une entreprise : Cas de CEVETAL BEJAIA. Mémoire de fin de cycle en vue d'obtention du diplôme de master en science de gestion, option : Comptabilité et Audit, Bejaia : UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA, FSECG, 2018. Format PDF. Disponible sur le site : www.université-bejaia.dz.
- ✚ BOUGAHAM Mohamed. Diagnostic financier d'une entreprise : Cas de CEVITALE SPA. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme master, option : finance d'entreprise, Bejaia : université A-Mira de Bejaia, FSEGC, 2015. Format PDF. Disponible sur : www.université-Bejaia.dz.
- ✚ BOUMCHELLA Y. BOUAROUR M. Evolution des produits d'assurances de personnes en Algérie. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme master en science économique, option : Monnaie, finance et banque. Université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou, FSECG, 2016.

Sites internet

- + CHEIKH, Bouaziz. L'histoire de l'assurance en Algérie. Format PDF. Disponible sur : <http://www.revueassurances.ca/wp-content/uploads/2016/01/201381no34p285290.pdf>.
- + El MALLOUKI et FEKKAK. Analyse financière 2014. Disponible sur : <http://fsjes.usmba.ac.ma/cours/fekkak/Cours-analyse-financiereS4.pdf>.
- + <https://www.memoireonline.com>. La mesure de la rentabilité outil de croissance de l'entreprise.
- + www.saa.dz.

Articles et revues

- + Article 213 bis-ajouté par la loi 06-04.
- + Article 214, Ordonnance 05-07 modifié par l'art 33 de la loi 06-04.
- + Article 269, Chapitre 2, Ordonnance 95-05 de 25 janvier 1995.
- + KPMG : Guide des assurances en Algérie, Édition 2015.

Annexe N°1 : Bilan actif (2016)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Actif)

au 31/12/2016

DESIGNATION	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISION S	MONTANT NET	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		261.178.230,82	91.252.744,43	169.925.486,39	190.832.513,76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		5.153.100.528,59		5.153.100.528,59	5.150.464.528,59
Bâtiments d'exploitations		18.687.686.312,63	1.978.389.287,49	16.709.297.025,14	5.371.286.794,51
Bâtiments de placements		1.464.231.323,72	553.973.897,77	910.257.425,95	963.633.248,19
Autres immobilisations corporelles		1.320.201.280,39	844.587.506,58	475.613.773,81	499.072.872,47
Immobilisation en concession		202.693.588,00	18.248.733,47	184.444.854,53	
IMMOBILISATIONS EN COURS				157.899.870,11	70.987.604,98
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres émis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.007.547.646,06	299.847.257,06	4.707.700.389,00	3.012.025.096,88
Autres titres immobilisés		44.953.339.751,87		44.953.339.751,87	45.646.291.146,26
Prêts et autres actifs financiers non courants		233.465.134,09		233.465.134,09	280.330.359,12
IMPOTS DIFFERES ACTIF		592.103.514,59		592.103.514,59	622.772.405,27
FONDS OU VALEURS DEPOSEES AUPRES DES CEDANTS		6.900.893,60		6.900.893,60	8.986.239,95
TOTAL ACTIF NON COURANT		78.040.348.074,47	3.786.299.426,80	74.254.048.647,67	61.816.682.809,98
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE					
Part de la coassurance cédée		925.862,91		925.862,91	7.885.862,91
Part de la réassurance cédée		1.791.463.155,17		1.791.463.155,17	2.315.984.340,05
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES					
Cessionnaires cédants débiteurs		666.693.429,59		666.693.429,59	632.256.010,94
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés		5.604.216.477,57	446.425.344,31	5.157.791.133,26	4.163.029.565,08
Autres débiteurs		2.866.128.176,73	36.612.265,17	2.829.515.911,56	3.815.296.514,90
Impôts et assimilés		2.212.399.655,08	144.719.683,34	2.067.679.971,74	733.297.423,00
Autres créances et emplois assimilés		107.854.660,75		107.854.660,75	95.673.890,84
DISPONIBILITES ET ASSIMILES					
Placements et autres actifs financiers courants		848.240.000,00		848.240.000,00	691.479.571,14
Trésorerie		2.732.679.220,11	444.340,22	2.732.234.879,89	2.400.642.056,84
TOTAL ACTIF COURANT		16.830.600.637,91	628.201.633,04	16.202.399.004,87	14.855.545.235,70
TOTAL GENERAL ACTIF		94.870.948.712,38	4.414.501.059,84	90.456.447.652,54	76.672.228.045,68

Annexe N°2 : Bilan passif (2016)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Passif)

au 31/12/2016

DESIGNATION	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	20.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves	10.900.079.231,85	9.113.762.974,58
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	160.366.421,71
Ecart d'équivalence		
Résultat net	3.121.993.055,24	3.386.316.257,27
Autres capitaux propres-Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	34.195.181.429,56	32.660.445.653,56
Emprunts et dettes financières	4.727.343.802,88	1.713.802,88
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courants	1.627.444.854,53	
Provisions réglementées	2.125.438.268,92	2.048.345.525,71
provisions et produits comptabilisés d'avance	1.516.897.279,53	1.649.854.733,60
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1.406.044.383,73	1.892.958.968,98
TOTAL II PASSIF NON COURANT	11.403.168.589,59	5.592.873.031,17
Operations directes	26.737.213.162,58	28.086.372.738,11
Acceptations	409.468.674,00	270.806.054,06
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	2.314.632.023,14	1.406.915.460,73
Assurés et intermédiaire d'assurance	479.683.318,60	544.475.863,07
Impôts	1.726.566.311,95	1.634.286.816,98
Autres dettes	13.127.570.017,81	6.349.092.941,43
TRÉSORERIE PASSIF	62.964.125,31	126.959.486,57
TOTAL III PASSIF COURANT	44.858.097.633,39	38.418.909.360,95
TOTAL GENERAL PASSIF	90.456.447.652,54	76.672.228.045,68

Annexe N° 3 : Compte de résultat (2016)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

COMPTE DE RESULTAT (par nature)

au 31/12/2016

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	CESSION RETROCESSION	ET OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		26.197.320.508,07	2.845.410.479,56	23.351.910.028,51	23.947.030.686,47
Primes acceptées		772.566.782,28		772.566.782,28	613.927.421,72
Primes émises reportées		-139.290.312,23	-15.592.682,85	-123.697.629,38	-358.485.758,79
Primes acceptées reportées		-140.747.966,29		-140.747.966,29	-72.960.839,10
I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE		26.689.849.011,83	2.829.817.796,71	23.860.031.215,12	24.129.511.510,30
Prestations (sinistres) sur opérations directes		12.957.847.230,19	225.967.882,26	12.731.879.347,93	14.122.544.534,01
Prestations (sinistres) sur acceptation		-3.490.396,90	-2.323.065,32	-1.167.331,58	3.487.995,15
II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE		12.954.356.833,29	223.644.816,94	12.730.712.016,35	14.126.032.529,16
Commissions reçues en réassurance			-520.192.288,93	520.192.288,93	541.338.123,01
Commissions versées en réassurance					
III - COMMISSIONS DE REASSURANCE					
Subvention d'exploitation d'assurances					
IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE		13.735.492.178,54	2.085.980.690,84	11.649.511.487,70	10.544.817.104,15
Services extérieurs & autres consommations		2.648.452.682,92		2.648.452.682,92	2.471.209.437,96
Charges de personnel		4.763.608.450,62		4.763.608.450,62	5.065.681.366,65
Impôts, Taxes & Versements assimilés		535.887.656,33		535.887.656,33	511.207.876,49
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-338.144.001,56		-338.144.001,56	-1.102.681.125,06
Autres charges opérationnelles		143.708.746,02		143.708.746,02	148.438.147,64
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		1.636.986.959,45		1.636.986.959,45	927.305.711,20
Reprises sur perte de valeur & provisions		-163.814.077,58		-163.814.077,58	-175.997.413,22
V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		4.508.805.762,34	2.085.980.690,84	2.422.825.071,50	2.699.653.102,49
Produits financiers		1.683.975.649,60		1.683.975.649,60	1.595.987.504,34
Charges financières		104.498.539,18		104.498.539,18	18.736.608,32
VI - RESULTATS FINANCIERS		1.579.477.110,42		1.579.477.110,42	1.577.250.896,02
VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		6.088.282.872,76	2.085.980.690,84	4.002.302.181,92	4.276.903.998,51
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		849.640.236,00		849.640.236,00	918.690.376,73
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		30.668.890,68		30.668.890,68	-28.102.635,49
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES		28.875.782.740,57	2.309.625.507,78	26.566.157.232,79	27.545.515.675,93
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES		23.667.808.994,49	223.644.816,94	23.444.164.177,55	24.159.199.418,66
VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE		5.207.973.746,08	2.085.980.690,84	3.121.993.055,24	3.386.316.257,27
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5.207.973.746,08	2.085.980.690,84	3.121.993.055,24	3.386.316.257,27

Annexe N°4 : Bilan actif (2017)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Actif)

au 31/12/2017

DESIGNATION	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		274.870.958,82	145.015.078,24	129.855.880,58	169.925.486,39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		5.371.787.028,59		5.371.787.028,59	5.153.100.528,59
Bâtiments d'exploitations		18.813.095.495,99	2.564.523.308,83	16.248.572.187,16	16.709.297.025,14
Bâtiments de placements		1.465.231.323,22	600.313.352,94	864.917.970,28	910.257.425,95
Autres immobilisations corporelles		1.719.348.345,79	859.081.495,03	860.266.850,76	475.613.773,81
Immobilisation en concession		205.267.588,00	24.403.963,41	180.863.624,59	184.444.854,53
IMMOBILISATIONS EN COURS		255.869.753,93		255.869.753,93	157.899.870,11
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres émis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.007.547.646,06	445.753.801,02	4.561.793.845,04	4.707.700.389,00
Autres titres immobilisés		37.383.573.118,45		37.383.573.118,45	44.953.339.751,87
Prêts et autres actifs financiers non courants		331.530.854,31		331.530.854,31	233.465.134,09
IMPOTS DIFFERES ACTIF		743.137.351,99		743.137.351,99	592.103.514,59
FONDS OU VALEURS DEPOSEES AUPRES DES CEDANT		6.609.237,03		6.609.237,03	6.900.893,60
TOTAL ACTIF NON COURANT		71.577.868.702,18	4.639.090.999,47	66.938.777.702,71	74.254.048.647,67
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE					
Part de la coassurance cédée					925.862,91
Part de la réassurance cédée		1.701.181.197,16		1.701.181.197,16	1.791.463.155,17
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES					
Cessionnaires cédants débiteurs		583.669.828,59		583.669.828,59	666.693.429,59
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés		6.584.643.354,52	745.700.031,41	5.838.943.323,11	5.157.791.133,26
Autres débiteurs		1.699.047.286,72	41.164.335,43	1.657.882.951,29	2.829.515.911,56
Impôts et assimilés		861.654.967,69	144.719.683,34	716.935.284,35	2.067.679.971,74
Autres créances et emplois assimilés		120.865.572,32		120.865.572,32	107.854.660,75
DISPONIBILITES ET ASSIMILES					
Placements et autres actifs financiers courants		4.502.516.000,00		4.502.516.000,00	848.240.000,00
Trésorerie		3.257.865.565,07	639.011,42	3.257.226.553,65	2.732.234.879,89
TOTAL ACTIF COURANT		19.311.443.772,07	932.223.061,60	18.379.220.710,47	16.202.399.004,87
TOTAL GENERAL ACTIF		90.889.312.474,25	5.571.314.061,07	85.317.998.413,18	90.456.447.652,54

Annexe N°5 : Bilan passif (2017)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Passif)

au 31/12/2017

DESIGNATION	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	30.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves	2.522.072.287,09	10.900.079.231,85
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47
Ecart d'équivalence		
Résultat net	3.250.884.841,34	3.121.993.055,24
Autres capitaux propres-Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	35.946.066.270,90	34.195.181.429,56
Emprunts et dettes financières	3.783.243.586,53	4.727.343.802,88
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courants	581.690.268,52	1.627.444.854,53
Provisions réglementées	2.289.014.052,70	2.125.438.268,92
provisions et produits comptabilisés d'avance	1.710.055.525,11	1.516.897.279,53
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1.326.416.961,75	1.406.044.383,73
TOTAL II PASSIF NON COURANT	9.690.420.394,61	11.403.168.589,59
Operations directes	26.806.584.231,82	26.737.213.162,58
Acceptations	227.824.685,21	409.468.674,00
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	2.920.922.089,48	2.314.632.023,14
Assurés et intermédiaire d'assurance	472.849.325,91	479.683.318,60
Impôts	1.366.884.890,15	1.726.566.311,95
Autres dettes	7.878.911.623,44	13.127.570.017,81
TRESORERIE PASSIF	7.534.901,66	62.964.125,31
TOTAL III PASSIF COURANT	39.681.511.747,67	44.858.097.633,39
TOTAL GENERAL PASSIF	85.317.998.413,18	90.456.447.652,54

Annexe N°6 : Compte de résultat (2017)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

COMPTE DE RESULTAT (par nature)

au 31/12/2017

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	CESSION RETROCESSION ET	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		26.081.588.876,28	3.023.696.310,99	23.057.892.565,29	23.351.910.028,51
Primes acceptées		555.372.651,75		555.372.651,75	772.566.782,28
Primes émises reportées		-49.408.959,92	-136.437.937,23	87.028.977,31	-123.697.629,38
Primes acceptées reportées		181.352.332,22		181.352.332,22	-140.747.966,29
I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE		26.768.904.900,33	2.887.258.373,76	23.881.646.526,57	23.860.031.215,12
Prestations (sinistres) sur opérations directes		13.348.601.806,69	199.254.453,61	13.149.347.353,08	12.731.879.347,93
Prestations (sinistres) sur acceptation		14.136.979,86	-1.028.561,65	15.165.541,51	-1.167.331,58
II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE		13.362.738.786,55	198.225.891,96	13.164.512.894,59	12.730.712.016,35
Commissions reçues en réassurance			-609.418.517,23	609.418.517,23	538.363.318,44
Commissions versées en réassurance			21.914.356,28	-21.914.356,28	-18.171.029,51
III - COMMISSIONS DE REASSURANCE			-587.504.160,95	587.504.160,95	520.192.288,93
Subvention d'exploitation d'assurances					
IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE		13.406.166.113,78	2.101.528.320,85	11.304.637.792,93	11.649.511.487,70
Services extérieurs & autres consommations		2.573.813.352,61		2.573.813.352,61	2.648.452.682,92
Charges de personnel		4.711.090.378,63		4.711.090.378,63	4.763.608.450,62
Impôts, Taxes & Versements assimilés		537.091.162,82		537.091.162,82	535.887.656,33
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-393.431.737,02		-393.431.737,02	-338.144.001,56
Autres charges opérationnelles		147.543.864,83		147.543.864,83	143.708.746,02
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.234.608.657,80		2.234.608.657,80	1.636.986.959,45
Reprises sur perte de valeur & provisions		-483.900.489,12		-483.900.489,12	-163.814.077,58
V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL					2.422.825.071,50
Produits financiers		2.186.253.346,75		2.186.253.346,75	1.683.975.649,60
Charges financières		265.768.688,91		265.768.688,91	104.498.539,18
VI - RESULTATS FINANCIERS		1.920.484.657,84		1.920.484.657,84	1.579.477.110,42
VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		5.999.835.581,07	2.101.528.320,85	3.898.307.260,22	4.002.302.181,92
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		798.456.256,28		798.456.256,28	849.640.236,00
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-151.033.837,40		-151.033.837,40	30.668.890,68
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES		29.832.490.473,22	2.299.754.212,81	27.532.736.260,41	26.566.157.232,79
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES		24.480.077.311,03	198.225.891,96	24.281.851.419,07	23.444.164.177,55
VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE		5.352.413.162,19	2.101.528.320,85	3.250.884.841,34	3.121.993.055,24
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5.352.413.162,19	2.101.528.320,85	3.250.884.841,34	3.121.993.055,24

Annexe N°7 : Bilan actif (2018)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Actif)

au 31/12/2018

DESIGNATION	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		274.920.958,82	173.531.174,50	101.389.784,32	5.371.787.028,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		5.393.328.454,94		5.393.328.454,94	5.153.100.528,59
Bâtiments d'exploitations		19.295.418.726,49	3.139.880.642,27	16.155.538.084,22	16.709.297.025,14
Bâtiments de placements		1.480.762.681,22	642.527.960,45	838.234.720,77	864.917.970,28
Autres immobilisations corporelles		1.877.593.657,96	1.008.959.715,27	868.633.942,69	860.266.850,76
Immobilisation en concession		207.247.588,00	30.805.562,73	176.442.025,27	180.863.624,59
IMMOBILISATIONS EN COURS		603.921.522,45		603.921.522,45	255.869.624,59
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres émis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.152.547.646,06	745.318.023,35	4.407.229.622,71	4.561.793.845,04
Autres titres immobilisés		38.096.282.816,58		38.096.282.816,58	37.383.573.118,45
Prêts et autres actifs financiers non courants		249.606.962,05		249.606.962,05	331.530.854,31
IMPOTS DIFFERES ACTIF		968.132.083,21		968.132.083,21	743.137.351,99
FONDS OU VALEURS DEPOSES AUPRES DES CEDANT		9.308.588,88		9.308.588,88	6.609.237,03
TOTAL ACTIF NON COURANT		73.609.071.686,66	5.741.023.078,57	67.868.048.608,09	66.938.777.702,71
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE					
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée		2.105.588.533,21		2.105.588.533,21	1.701.181.197,16
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES					
Cessionnaires cédants débiteurs		652.649.027,59		652.649.027,59	583.669.828,59
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés		6.961.813.867,98	1.044.047.545,43	5.917.766.322,55	5.838.943.323,11
Autres débiteurs		883.827.718,13	44.772.599,35	839.055.118,78	1.657.882.951,29
Impôts et assimilés		234.527.949,35	144.719.683,34	89.808.266,01	716.935.284,35
Autres créances et emplois assimilés		175.026.589,35		175.026.589,35	120.865.572,32
DISPONIBILITES ET ASSIMILES					
Placements et autres actifs financiers courants		1.574.984.000,00		1.574.984.000,00	4.502.516.000,00
Trésorerie		3.427.430.938,70	18.221.988,80	3.409.208.949,90	3.257.226.553,65
TOTAL ACTIF COURANT		16.015.848.624,31	1.251.761.816,92	14.764.086.807,39	18.379.220.710,47
TOTAL GENERAL ACTIF		89.624.920.310,97	6.992.784.895,49	82.632.135.415,48	85.317.998.413,18

Annexe N°8 : Bilan passif (2018)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Passif)

au 31/12/2018

DESIGNATION	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	30.000.000.000,00	30.000.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves	4.272.957.128,43	2.522.072.287,09
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47
Ecart d'équivalence		
Résultat net	2.900.947.731,47	3.250.884.841,34
Autres capitaux propres-Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	37.347.014.002,37	35.946.066.270,90
Emprunts et dettes financières	2.865.614.402,88	3.783.243.586,53
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courants	176.442.025,27	581.690.268,52
Provisions réglementées	2.542.376.359,75	2.289.014.052,70
provisions et produits comptabilisés d'avance	1.854.067.244,52	1.710.055.525,11
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1.644.216.464,64	1.326.416.961,75
TOTAL II PASSIF NON COURANT	9.082.716.497,06	9.690.420.394,61
Operations directes	26.430.223.025,25	26.806.584.231,82
Acceptations	266.897.138,92	227.824.685,21
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	3.190.485.908,85	2.920.922.089,48
Assurés et intermédiaire d'assurance	602.423.969,20	472.849.325,91
Impôts	2.104.544.538,45	1.366.884.890,15
Autres dettes	3.525.758.915,28	7.878.911.623,44
TRÉSORERIE PASSIF	82.071.420,10	7.534.901,66
TOTAL III PASSIF COURANT	36.202.404.916,05	39.681.511.747,67
TOTAL GENERAL PASSIF	82.632.135.415,48	85.317.998.413,18

Annexe N°9 : Compte de résultat (2018)

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

COMPTE DE RESULTAT (par nature)

au 31/12/2018

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	CESSION RETROCESSION ET	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		27.139.291.819,93	4.093.797.105,84	23.045.494.714,09	23.057.892.565,29
Primes acceptées		814.667.926,42		814.667.926,42	55.372.651,75
Primes émises reportées		-163.994.228,11	-200.003.173,79	36.008.945,68	87.028.977,31
Primes acceptées reportées					
I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE		27.752.503.456,73	3.893.793.932,05	23.858.709.524,68	23.881.646.526,57
Prestations (sinistres) sur opérations directes		13.317.834.902,85	941.836.549,93	12.375.998.352,92	13.149.347.353,08
Prestations (sinistres) sur acceptation		12.417.725,42	4.803.067,45	7.614.657,97	15.165.541,51
II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE		13.330.252.628,27	946.639.617,38	12.383.613.010,89	13.164.512.894,59
Commissions reçues en réassurance			-828.527.822,74	828.527.822,74	609.418.517,23
Commissions versées en réassurance			53.653.807,91	-53.653.807,91	-21.914.356,28
III - COMMISSIONS DE REASSURANCE			-774.874.014,83	774.874.014,83	587.504.160,95
Subvention d'exploitation d'assurances					
IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE		14.422.250.828,46	2.172.280.299,84	12.249.970.528,62	11.304.637.792,93
Services extérieurs & autres consommations		2.911.355.664,40		2.911.355.664,40	2.573.813.352,61
Charges de personnel		4.799.411.511,04		4.799.411.511,04	4.711.090.378,63
Impôts, Taxes & Versements assimilés		563.220.305,10		563.220.305,10	537.091.162,82
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-382.044.272,43		-382.044.272,43	-393.431.737,02
Autres charges opérationnelles		149.104.034,23		149.104.034,23	147.543.864,83
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.883.111.053,00		2.883.111.053,00	2.234.608.657,80
Reprises sur perte de valeur & provisions		-917.187.093,69		-917.187.093,69	-483.900.489,12
V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		4.415.279.626,81	2.172.280.299,84	2.242.999.326,97	1.977.822.602,38
Produits financiers		1.639.210.663,15		1.639.210.663,15	2.186.253.346,75
Charges financières		220.010.224,61		220.010.224,61	265.768.688,91
VI - RESULTATS FINANCIERS		1.419.200.438,54		1.419.200.438,54	1.920.484.657,84
VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		5.834.480.065,35	2.172.280.299,84	3.662.199.765,51	3.898.307.260,22
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		986.246.765,26		986.246.765,26	798.456.256,28
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-224.994.731,22		-224.994.731,22	-151.033.837,40
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES		30.690.945.486,00	3.118.919.917,22	27.572.025.568,78	27.532.736.260,41
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES		25.617.717.454,69	946.639.617,38	24.671.077.837,31	24.281.851.419,07
VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE		5.073.228.031,31	2.172.280.299,84	2.900.947.731,47	3.250.884.841,34
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5.073.228.031,31	2.172.280.299,84	2.900.947.731,47	3.250.884.841,34

Table des matières

Remerciements.

Dédicace.

Liste des abréviations.

Liste des tableaux.

Liste des figures.

Liste des annexes

Sommaire

Introduction générale..... 01

Chapitre I : Aspects conceptuels de l'analyse financière et de la pratique des sociétés d'assurance 05

Introduction de chapitre I 06

Section 01: L'analyse financière et principaux éléments d'analyse 07

1- Evolution du concept analyse financière 07

2- Définition de l'analyse financière..... 08

3- L'utilité de l'analyse financière 08

3-1- Les dirigeants 09

3-2- Les actionnaires 09

3-3- Les co-contractants 09

3-4- Les prêteurs..... 10

3-5- Les salariés..... 10

4- Les objectifs de l'analyse financière..... 10

4-1- Comment ont évolué la structure financière de l'entreprise 10

4-2- Comment ont évolué les actifs de l'entreprise..... 10

4-3- Comment ont évolué le cycle d'exploitation notamment en termes de délai 10

4-4- Comment ont évolué l'activité..... 11

4-5- comment ont évolué la rentabilité..... 11

5- La démarche de l'analyse financière..... 12

6- Les différentes parties de l'analyse financière..... 13

6-1- Étude statique du bilan..... 13

6-2- Étude dynamique du bilan	13
6-3- Analyse du compte de résultats.....	13
7- Les méthodes de l'analyse financière	14
7-1- Analyse en tendance	14
7-1-1- L'évolution de l'activité.....	14
7-1-2- L'évolution des actifs de l'entreprise.....	14
7-1-3- L'évolution de la structure du cycle d'exploitation, notamment en termes de délais	14
7-1-4- L'évolution de la structure financière	14
7-1-5- L'évolution de la rentabilité de l'entreprise.....	14
7-2- Analyse comparative.....	15
7-3- analyse normative	15
Section 02 : La pratique des assurances et spécificités de son fonctionnement.....	16
1- Définition de l'assurance	16
2- Classification de l'assurance.....	16
2-1- Classification juridique des assurances.....	17
2-1-1- Les assurances de dommages	17
2-1-1-1- Assurances de chose	17
2-1-1-2- Assurances de responsabilité	17
2-1-2- Les assurances de personnes.....	17
2-2- Classification technique des assurances.....	18
2-2-1- Les assurances gérées par répartition.....	18
2-2-2- Les assurances gérées par capitalisation	18
3- Les éléments d'une opération d'assurance	18
3-1- Le risque.....	19
3-2- La prime ou cotisation	19
3-3- La prestation de l'assureur	19
3-4- Le sinistre.....	19
3-5- La compensation au sein de la mutualité	20
4- Le rôle social et économique de l'assurance.....	20
4-1- Le rôle social de l'assurance	20
4-2- Le rôle économique de l'assurance	20
5- Les intervenants dans l'opération d'assurance	21

5-1- L'assureur	21
5-2- Le souscripteur de contrat.....	21
5-3- L'assuré.....	21
5-4- Le bénéficiaire	21
5-5- Le tiers	22
6- Les Fondements techniques de l'assurance	22
6-1- Opération d'assurance.....	22
6-1-1- Le critère de la sélection des risques	22
6-1-2- Le critère de l'homogénéité des risques.....	22
6-1-3- Le critère de la dispersion des risques	22
6-1-4- Le critère de la division des risques.....	23
6-2- L'importance des statiques pour l'assurance	23
7- Le contrat d'assurance	24
7-1- Définition de contrat d'assurance	24
7-2- Les caractères généraux de contrat d'assurance	24
7-2-1- Caractère consensuel.....	24
7-2-2- Caractère synallagmatique	25
7-2-3- Caractère aléatoire	25
7-2-4- Contrat de bonne foi	25
Section N°3 : Le marché algérien des assurances.....	26
1- Cadre historique et réglementaire des assurances en Algérie	26
1-1- Cadre historique de secteur algérien des assurances.....	26
1-1-1- La nationalisation.....	26
1-1-2- La spécialisation	26
1-1-3- La déspecialisation.....	27
1-1-4- La libéralisation	27
1-2- Le cadre réglementaire et législatif du secteur des assurances en Algérie	27
1-2-1- L'ordonnance de 95-07 du 25 janvier 1995.....	27
1-2-2- La loi 06-04 du 20 Février 2006	28
2- Les intervenants sur le marché des assurances en Algérie.....	29
2-1- Institutions chargées d'assurances	30
2-1-1- Le ministère des finances.....	30
2-1-2- Le Conseil Nationale des Assurances «CNA»	30

2-1-3- La Commission de Supervision d'Assurance «CSA»	30
2-1-4- La centrale des risques	31
2-1-5- Organe de tarification (bureau spécialisé en tarification)	31
2-1-6- Le fonds de Garanties des Assurés «FGAS»	32
2-2- Les assureurs	32
2-3- Les professionnels chargés de la vente des produits d'assurance	32
2-3-1- Les compagnies elles même.....	32
2-3-2- Les agents généraux.....	33
2-3-3- Les courtiers d'assurances	33
2-3-4- La bancassurance	34
2-4- Les réassureurs.....	34
2-5- Les experts	34
2-6- Autres acteurs.....	35
2-6-1- L'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR)	35
2-6-2- L'École des Hautes Études d'Assurance (EHEA)	35
2-6-3- L'Institut Algérien des Hautes Études Financières (IAHEF)	35
Conclusion de chapitre I.....	36
Chapitre II : Gestion et évaluation de la performance dans une société d'assurance	37
Introduction de chapitre II.....	38
Section 01 : Les indicateurs de mesure de la rentabilité et la performance.....	39
1- Les indicateurs de mesure de la rentabilité	39
1-1- Définition de la rentabilité	39
1-2- La rentabilité déterminante de la performance	39
1-3- Les types de la rentabilité	40
1-3-1- La rentabilité commerciale (RC) ou la profitabilité.....	40
1-3-2- La rentabilité économique (RE)	40
1-3-3- La rentabilité financière (RF)	41
1-4- Les risques spécifiques en métier d'assurance.....	41
1-4-1- Les risques techniques	41
1-4-2- Les risques financiers.....	42
1-4-3- Les risques commerciaux et cycle des primes	42
1-4-4- Les risques opérationnels.....	42

1-4-5- Les risques juridiques	42
2- les indicateurs de mesure de la performance	43
2-1- Définition de la performance	43
2-2- Les objectifs de la performance	43
2-3- Les composants de la performance	44
2-3-1- L'efficacité	44
2-3-2- L'efficience	44
2-3-3- La pertinence.....	45
2-3-4- L'économie	45
2-4- Les formes de la performance	45
2-4-1- la performance clients	45
2-4-2- La performance actionnaires	45
2-4-3- La performance employés	46
2-4-4- La performance partenaires	46
2-4-5- La performance sociale	46
Section 02 : Analyse des états financiers des sociétés d'assurance	47
1- Bilan financier.....	47
1-1- Actif	47
1-1-1- Actif non courant	48
1-1-1-1- Immobilisations incorporelles.....	48
1-1-1-2- Immobilisations corporelles.....	48
1-1-1-3- Immobilisations financières	48
1-1-2- Actif courant	48
1-1-2-1- Les provisions techniques d'assurance	48
1-1-2-2- Les créances et emplois assimilés	48
1-1-2-3- Les disponibilités et assimilés.....	49
1-2- Passif.....	51
1-2-1- Les capitaux propres	51
1-2-1-1- Le capital social	51
1-2-1-2- Les réserves.....	51
1-2-1-3- Le report à nouveau	51
1-2-1-4- Le résultat de l'exercice	51
1-2-2- Passif non courant	51

1-2-2-1- Emprunts et dettes assimilés	51
1-2-2-2- Impôt Diffère Passif.....	51
1-2-2-3- Provisions techniques d'assurance.....	52
1-2-3- Passif courant.....	52
1-2-3-1- Dettes Techniques.....	52
1-2-3-2- Autres dettes courtes terme.....	53
2- Compte de résultat	54
2-1- Définition	54
2-2- La structure du compte de résultat	54
2-2-1- Primes acquises nettes	54
2-2-2- Prestation de l'exercice	54
2-2-3- Marge d'assurance nette	54
2-2-4- Résultat technique opérationnel.....	55
2-2-5- Résultat financier	55
2-2-6- Résultat ordinaire avant impôt.....	55
2-2-7- Résultat net des résultats ordinaire	55
2-2-8- Résultat net	55
Section 3 : Analyse par indicateur et ratios	57
1- Analyse financière par les indicateurs d'équilibre.....	57
1-1- Le fonds de roulement (FR)	57
1-1-1- Définition	57
1-1-2- Les différents types du fonds de roulement	57
1-1-2-1- Le fonds de roulement net (FRN) « permanent »	57
1-1-2-2- Le fonds de roulement propre (FRP)	59
1-1-2-3- Le fonds de roulement étranger (FRE)	59
1-1-2-4- Le fonds de roulement global (FRG)	59
1-1-3- Interprétation du fonds de roulement.....	59
1-2- Le besoin en fonds de roulement (BFR)	60
1-2-1- Définition	60
1-2-2- Les différents du besoin en fonds de roulement	61
1-2-2-1- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)	61
1-2-2-2- Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)	61
1-2-3- Interprétation du besoin en fonds de roulement.....	61

1-3- La trésorerie nette (TN)	62
1-3-1- Définition	62
1-3-2- Interprétation de la trésorerie nette	62
2- Analyse financière par la méthode des ratios.....	63
2-1- Définition d'un ratio	63
2-2- L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios.....	63
2-3- Différents types de ratios	64
2-3-1- Ratios de structure.....	64
2-3-1-1- Ratio d'autonomie financière.....	64
2-3-1-2- Ratio d'endettement.....	65
2-3-2- Ratios de liquidité	65
2-3-2-1- Ratio de liquidité générale	65
2-3-2-2- Ratio de liquidité réduite.....	65
2-3-2-3- Ratio de liquidité immédiate.....	66
2-3-3- Ratios d'activité	66
2-3-3-1- Ratio de sinistralité ou S/P.....	66
2-3-3-2- Ratio de frais de gestion.....	66
2-3-3-3- Ratio combiné	67
2-3-4- Ratios de rentabilité	67
2-3-4-1- Ratio de rentabilité économique	67
2-3-4-2- Ratio de rentabilité financière.....	68
2-3-4-3- Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration.....	68
2-3-4-4- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette	68
2-3-5- Ratios de solvabilité.....	68
2-3-5-1- La marge de solvabilité.....	68
2-3-5-2- Ratio de représentation des engagements réglementés.....	69
Conclusion de chapitre II	70

Chapitre III : Contribution de l'analyse financière à l'amélioration de la performance et la rentabilité de la SAA..... 71

Introduction de chapitre III 72

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil de la SAA..... 73

1- Historique de la Société Nationale d'Assurance (SAA) 73

2- Activités de la Société Nationale d'Assurance (SAA) 74

3- Réseau de distribution de la Société Nationale d'Assurance (SAA) 75

4- Les investissements stratégiques de la Société Nationale d'Assurance (SAA) 75

5- Organisation de la Société Nationale d'Assurance (SAA) 76

5-1- Le Siège (La Direction Centrale) 76

5-1-1- Direction générale Finances et Comptabilité et système d'information..... 77

5-1-1-1- Division des Finances et de la Comptabilité..... 77

5-1-1-2- Division système d'information 77

5-1-2- La Direction Générale Technique..... 77

5-1-3- La Direction Générale Administrative..... 78

5-2- Les Directions Régionales 78

5-3- Les Agences 79

Section 02 : Présentation des états financiers de la SAA 81

1- Présentation du bilan pour les années 2016, 2017 et 2018 81

1-1- Bilan actif..... 81

1-1-1- Analyse du l'actif de bilan en grand masse 83

1-2- Bilan passif..... 85

1-2-1- Analyse du passif de bilan en grand masse..... 86

2- Présentation du compte de résultat (TCR) pour années 2016, 2017 et 2018..... 88

2-1- Analyse du compte de résultat en grand masse 89

Section 3 : Analyse de la rentabilité et la performance de la SAA par les indicateurs d'équilibre et la méthode des ratios 91

1- Analyse et évolution par les indicateurs d'équilibre financier..... 91

1-1- Le fonds de roulement (FR) 91

1-1-1- Calcul du fonds de roulement 91

1-1-2- Interprétation du fonds de roulement.....	91
1-2- Le besoin en fonds de roulement (BFR)	92
1-2-1- Calcul du besoin en fonds de roulement	92
1-2-2- Interprétation du besoin en fonds de roulement.....	93
1-3- La trésorerie nette (TN)	94
1-3-1- Calcul de la trésorerie nette	94
1-3-2- Interprétation de la trésorerie nette	94
2- Analyse et évolution par la méthode des ratios	95
2-1- Ratios de structure.....	96
2-1-1- Ratio d'endettement	96
2-1-2- Ratio d'autonomie financière.....	97
2-2- Ratio de liquidité générale	98
2-3- Ratios d'activité	99
2-3-1- Ratio de sinistralité	99
2-3-2- Ratio des frais de gestion	100
2-3-3- Ratio combiné (Combined Ratio)	101
2-4- Ratios de rentabilité	102
2-4-1- Ratio de rentabilité économique	102
2-4-2- Ratio de rentabilité financière	103
2-4-3- Ratio de rentabilité d'exploitation	104
2-4-4- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette.....	105
2-5- Ratios de solvabilité	106
2-5-1- Ratio de solvabilité par rapport aux provisions techniques	106
2-5-2- Ratio de solvabilité par rapport aux primes émises et/ou acceptées	106
2-5-3- Ratio de représentation des engagements réglementés	107
Conclusion de chapitre III	108
Conclusion générale	109

Bibliographie.

Annexes.

Table des matières.